

PIB : « Des résultats nettement insuffisants »

■ Dans son point de conjoncture économique au bois, la Banque de France présente une inflation maîtrisée mais des entreprises malmenées. *Page 7*

Michaël Aguilar : « Tatouer l'âme de son audience »



■ L'auteur du best-seller *Vendeur d'élite*, expert en persuasion, motivation et art oratoire, donne les clés pour impacter son auditoire avant sa conférence prévue le 10 mars à Neoma BS. *Page 5*

Ouverture en juin 2027 pour le MBA de Reims

■ La mise en valeur de l'Art nouveau et de l'Art déco fera partie des points forts du musée dont le budget s'élève à 54 millions d'euros. *Page 8*

Premières formations en cours à la Macérienne

■ Le Cabaret vert et l'association Flap accueillent 12 stagiaires dans une formation sur-mesure dédiée aux métiers du bois. *Page 6*

Portrait

■ L'Auboise Chiara Villa.

Page 32

16 pages d'annonces légales et d'appels d'offres.

Pages 15 à 30

La deuxième vie du Prieuré de Binson

Une activité d'hôtellerie dédiée à l'accueil de séjours, mariages ou séminaires, une activité de prestation de pressurage de raisin, une société de création d'espaces événementiels, une entreprise spécialisée dans la location de mobilier pour l'événementiel et même... une école ! Le Prieuré de Binson, bien connu de plusieurs générations d'élèves marnais et parisiens pour avoir abrité un internat de 1931 à 2018, revit grâce à la détermination et à l'investissement de quatre entrepreneurs associés. Après avoir fermé ses portes en 2018, le site a été laissé à l'abandon pendant plusieurs années avant d'être repris par trois associés : Franck Deshayes, Maxime Mainguet et Grégoire Mahieu. Les trois entrepreneurs ont déboursé 1,6 million d'euros pour acquérir la majestueuse bâtisse du Prieuré, son église, son ancien internat mais aussi son parc de 8 hectares. Pendant près d'un an, les nouveaux propriétaires ont donc réalisé pour 1,8 million d'euros de travaux pour rénover les locaux, mettre le site aux normes et adapter les bâtiments aux nouvelles activités.

Page 4



« Les municipales doivent échapper à la politique politicienne »

À quelques jours du premier tour des élections municipales, Franck Leroy le Président des Maires de la Marne, donne son point de vue sur le paysage des prochaines élections municipales : des candidatures aussi nombreuses qu'auparavant, une réforme du scrutin dans les petites communes un peu brusque, un nombre de procédures pour défendre l'intégrité des maires en hausse, un nouveau statut de l' élu bienvenu et une élection qui ne mérite pas d'être politisée. « Le mandat de Maire échappe à la politique politicienne. L'immense majorité des candidats n'est pas étiquetée. Il est heureux de trouver dans les conseils municipaux des sensibilités

différentes. Gauche ou Droite dans une décision municipale, cela n'a pas de sens. Si la préfecture classe les listes par sensibilité, il s'agit d'une question de statistiques et d'analyses des résultats », explique le Président qui ne redoute pas que le contexte national vampirise l'élection : « Les électeurs font la part des choses. Certains partis ont intérêt à politiser le débat et à rapporter des thématiques nationales, comme la sécurité ou l'immigration, dans le champ local. Les préoccupations des électeurs des municipales sont beaucoup plus locales ».

Pages 10-11

**IMPACT
MAXIMAL
VISIBILITÉ
TOTALE**
Optez pour la une,
soyez
incontournable



03 26 08 38 30

Retrouvez l'intégralité de votre journal sur

matot-braine.fr



ici Radio
TV
Digital

L'union

Matot Braine
PETITES AFFICHES
Réseau Légalnet

organisent le

GRAND DEBAT

**AVEC LES CANDIDATS
À LA MAIRIE DE REIMS**

MUNICIPALES 2026

**Quelle ville pour
les Rémois demain ?**



**La Comédie
de Reims**



19H00

**MARDI
3 MARS**



En janvier 2026, les prix à la consommation baissent de 0,3 % sur un mois

En janvier 2026, l'indice des prix à la consommation (IPC) baisse de 0,3 % sur un mois, après +0,1 % en décembre 2025. Ce repli des prix s'explique par la baisse saisonnière des prix des produits manufacturés (1,9 % après 0,3 %), du fait des soldes dans l'habillement et les chaussures (10,2 % après 0,6 %). À l'inverse, les prix de l'alimentation augmentent sur un mois (+0,5 % après +0,2 %), comme ceux de l'énergie (+0,8 % après 1,6 %) et du tabac (+2,4 % après stabilité). Les prix des services se replient légèrement par rapport à décembre (0,1 % après +0,4 %). Corrigés des variations saisonnières, les prix à la consommation se replient de 0,1 % en janvier 2026, après +0,1 % en décembre. (INSEE)



En janvier 2026, les prix de l'énergie baissent de 7,6% sur un an

Sur un an, les prix à la consommation augmentent de 0,3 % en janvier 2026, après +0,8 % en décembre. Cette baisse de l'inflation s'explique principalement par un ralentissement des prix des services (+1,7 % après +2,1 %) et par une baisse plus prononcée des prix des produits manufacturés (1,2 % après 0,4 %). Les prix de l'énergie baissent à un rythme plus soutenu qu'en décembre (7,6 % après 6,8 %) et ceux du tabac ralentissent par effet de base (+2,7 % après +4,1 %). À l'inverse, les prix de l'alimentation accélèrent légèrement (+1,9 % après +1,7 %). L'inflation sous-jacente sur un an s'établit à +0,7 % en janvier 2026, après +1,1 % en décembre. L'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) se replie de 0,4 % sur un mois, après +0,1 % en décembre. (INSEE)



Nouveau recul de l'inflation des services sur un an

Sur un an, les prix des services augmentent de 1,7 % en janvier 2026 après +2,1 % en décembre. Les prix des services de santé se replient légèrement sur un an (0,3 % après +2,0 %) : ces prix sont quasi stables sur le mois alors qu'ils avaient augmenté de 2,4 % en janvier 2025, tirés notamment par la hausse des tarifs de consultations médicales. Les prix de la protection sociale (services de garde d'enfants, maisons de retraite pour personnes âgées et foyers pour handicapés, aides à domicile) ralentissent (+2,3 %), comme ceux des services concernant l'entretien, les réparations et la sécurité du logement (+2,1 %) et ceux des services récréatifs (+1,1 %). À l'inverse les prix de la restauration accélèrent sur un an (+2,5 %), comme ceux des services d'hébergement (+2,0 % après +1,6 %) et ceux des assurances (+4,9 % après +4,3 %). (INSEE)

Un poste de police commun : une première dans la Marne



Pour Nicolas Roche, directeur de la police municipale (à gauche) et Patrick Valentin, directeur interdépartemental de la police nationale, le poste de police commun du quartier Europe va permettre de renforcer la cohésion entre les deux entités et d'assurer un service public de proximité.

Des postes de police rassemblant police nationale et police municipale, il en existe quelques-uns (peu, cependant) dans le Grand Est, à Metz ou Strasbourg, par exemple. Dans la Marne, c'est une première. Depuis le 2 février, le poste de police de la rue du général Carré, à Reims, regroupe 5 agents de la police nationale et 6 agents (dont un agent d'accueil) de la police municipale. Objectif : renforcer la cohésion entre les deux entités et assurer un service public de proximité. Nicolas Roche, directeur de la police municipale : « Si la police municipale travaille, depuis sa création, avec la police nationale, ce poste représente le chaînon manquant de l'activité de la police municipale dans le quartier. Cela nous permet de tester une nouvelle approche du déploiement des équipes sur le terrain, et de leur visibilité au contact de

la population. » Depuis le poste de la rue du général Carré, la police municipale a pour champ d'action les quartiers Europe et Jean Jaurès. Ses missions, classiques, consistent à faire reculer les incivilités, la petite délinquance, traiter des problèmes de stationnement, de dépôts sauvages, etc... Pour sa part, la police nationale assure l'accueil du public, la prise de mains courantes, de plaintes, le traitement des dossiers judiciaires dits 'bas de spectre'. Patrick Valentin, directeur interdépartemental de la police nationale : « Ce poste commun représente un guichet de proximité qui concourt à la complémentarité des polices nationale et municipale, avec des agents qui connaissent le territoire et la population - et qui sont connus de cette population. Il permet aussi d'afficher l'image de l'autorité sur le terrain. »

DES LOCAUX FONCTIONNELS
Dans ces locaux flambant neufs - qui remplacent l'ancien bureau de la police nationale, place Jean Moulin, devenu obsolète -, situés au rez-de-chaussée d'un immeuble construit par le Foyer Rémois dans le cadre de la rénovation urbaine du quartier Europe, les agents des deux entités ont les moyens d'exercer dans les meilleures conditions. Les locaux fonctionnels (480 m2) comprennent des espaces distincts et des parties communes (salle de réunion avec espace vidéo, de restauration...). La police nationale est présente de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h ; la police municipale œuvre pour sa part de 6 h à 20 h, sur le terrain.

J.R.

Ils bougent

SANDRINE TRINQUIER, NOUVELLE SOUS-PRÉFÈTE DE VOUZIER



Originaire de Cahors dans le Lot, Sandrine Trinquier, 52 ans, fait ses débuts dans la Préfecture en devenant sous-préfète de l'arrondissement de Vouziers, un territoire très rural qui compte 118 communes. Avant de rejoindre les services de l'Etat, elle a travaillé pendant plus de 20 ans au contact de nombreux élus comme administratrice territoriale de collectivités locales et d'intercommunalités. Ingénieure de formation, elle a d'abord été directrice technique du syndicat départemental de traitement des déchets ménagers du Tarn, à Albi. Puis, Sandrine Trinquier, a intégré la communauté de communes de Tarn et Dadou pour œuvrer sur l'aménagement du territoire, le logement et les services à la population, avant de poursuivre son parcours comme directrice générale des services de la communauté d'agglomération de Gaillac-Graulhet (Tarn) Enfin, elle est passée par l'université de Toulouse en tant que directrice générale adjointe. Sandrine Trinquier se dit « animée et passionnée par la richesse et la diversité des actions et missions à mener auprès des édiles avec des compétences importantes et très larges ».

PR

RECRUTEMENT ET CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES



Contactez
Eric Bohn
03 26 88 17 30



ebohn@eccarrieres.com
AVIGNON - LYON - NANCY - PARIS
REIMS - BARCELONE - SHANGHAI

décideurs

La deuxième vie du Prieuré de Binson

Tourisme. Après dix siècles d'existence, six ans laissé à l'abandon et un an de travaux, le Prieuré de Binson (Marne) revit avec un certain succès sous la forme d'un tiers-lieu, en accueillant plusieurs activités, dont l'organisation d'événementiels, séminaires, mariages, team building...



Autour des bâtiments historiques du Prieuré, un parc de 8 ha et des structures permettent d'accueillir de nombreuses manifestations.

Une activité d'hôtellerie dédiée à l'accueil de séjours, mariages ou séminaires, une activité de prestation de pressurage de raisin, une société de création d'espaces événementiels, une entreprise spécialisée dans la location de mobilier pour l'événementiel et même... une école ! Le Prieuré de Binson, bien connu de plusieurs générations d'élèves marnais et parisiens pour avoir abrité un internat de 1931 à 2018, revit grâce à la détermination et à l'investissement de quatre entrepreneurs associés. Après avoir fermé ses portes en 2018, l'internat a été laissé à l'abandon pendant plusieurs années. « À la fermeture du collège, le diocèse de Reims a confié les clés du domaine à la commune de Châtillon-sur-Marne et de la communauté de communes des Paysages de Champagne. Mais faute de trouver une activité finançable par les collectivités, le site est resté à l'abandon pendant plusieurs années », explique Franck Deshayes. Ce dernier ayant appris que le diocèse avait mis en vente l'établissement il s'est positionné afin de l'acquérir en 2024. « Le diocèse a été séduit par notre projet qui prévoyait de sauver le site en créant un tiers-lieu. Un des atouts de notre projet était aussi de maintenir une activité d'éducation en accueillant l'école Saint-Martin (école privée sous contrat, ndlr) qui était à l'époque installée sur une parcelle voisine et qui cherchait de nouveaux locaux pour

répondre aux nombreuses demandes d'inscription », souligne le dirigeant de l'entreprise Les Chapiteaux champenois qui est un des trois acquéreurs du site, avec, à ses côtés, Maxime Mainguet, dirigeant de WM Presta et Grégoire Mahieu, spécialiste des financements et de l'accompagnement des entreprises. Les trois associés ont déboursé 1,6 million d'euros pour acquérir la majestueuse bâtisse du Prieuré, son église, son ancien internat mais aussi son parc de 8 hectares. « Nous ne sommes pas des investisseurs mais des entrepreneurs », glisse Maxime Mainguet. La preuve : pendant près d'un an, les nouveaux propriétaires ont réalisé pour 1,8 million d'euros de travaux pour rénover les locaux, mettre le site aux normes et adapter les bâtiments aux nouvelles activités.

3 M€ DE CHIFFRE D'AFFAIRES

Des aménagements réalisés dans le respect de l'existant et suivis de près par la Fondation du Patrimoine, que ce soit pour la restauration des statues et des vitraux de l'église ou dans le cadre des actions biodiversité dans le parc. « L'autorisation ERP (Etablissement Recevant du Public) nous a été accordée fin avril 2025, et dès le premier week-end de mai, nous avons accueilli un premier mariage avec 300 invités ! », explique Franck Deshayes. L'accueil d'événements, séminaires et mariages constitue dès lors l'acti-

tivité-phare du site. Autour du bâtiment historiques, des structures et chapiteaux provisoires peuvent accueillir les repas et les soirées. « Au total, 46 événements ont été organisés sur le site, dont 29 mariages. Nous avons aussi accueilli des séminaires, des événements d'entreprise et des manifestations comme un festival de Hip Hop et le Printemps du Champagne... cela représente un peu plus de 3 millions d'euros de chiffre d'affaires depuis le 1^{er} mai 2025 ».

Au niveau des mariages, le site se distingue donc particulièrement par sa capacité d'accueil en matière de salles de réception et d'hébergement – il peut même recevoir deux mariages simultanément – mais aussi grâce à la chapelle qui permet d'accueillir sur le même site une éventuelle cérémonie religieuse. « Nous accueillons de nombreux Champenois à la recherche de lieux capables d'héberger leurs invités sur plusieurs jours. Depuis le Covid, la tendance est claire : les couples souhaitent privatiser un lieu du vendredi au lundi, organiser le dîner, le brunch, loger les invités sur place, éviter les déplacements en voiture et profiter pleinement de leur séjour ».

Avec une capacité de 15 chambres en partie hôtellerie et de 120 couchages dans sa partie « auberge de jeunesse » (le site est d'ailleurs affilié à la fédération des auberges

de jeunesse), le Prieuré a donc de quoi accueillir une clientèle de particuliers ainsi que des entreprises à la recherche de lieux équipés pour leurs séminaires et leurs team building. Et pour équiper leurs nombreuses chambres, les associés ont été inventifs, en faisant l'acquisition du mobilier de l'hôtel Mercure de Reims il y a quelques mois. « 7150 personnes sont passées sur le site, de 18 nationalités différentes, toutes manifestations confondues depuis l'ouverture » précisent les propriétaires, qui s'avouent agréablement surpris par l'engouement suscité par leur initiative, qui a déjà généré 3 200 nuitées. « Nous sommes désormais certains de la pertinence du projet. Il existe une véritable demande et une réelle valorisation de la Vallée de la Marne à travers cet établissement ». Une activité qui a des répercussions économiques directes sur le territoire, puisque 29 métiers ont été mobilisés autour des événements depuis l'ouverture (traiteur, sonorisation, photographe, fleuriste, service, etc.) et que pas moins de 315 entreprises différentes sont intervenues sur le site selon les propriétaires depuis l'acquisition, notamment en raison de l'ampleur des travaux effectués.

TOUS LES WEEKENDS RÉSERVÉS

D'ailleurs, la tendance engagée lors de la première année d'activité se poursuit puisque 54 événements sont déjà programmés en 2026. « Tous les week-ends sont réservés pour les mariages et pour 2027, près de la moitié de l'année est déjà complète », apprécie Franck Deshayes,

qui connaît bien ce domaine d'activité puisqu'il est également gérant de la Ferme du Temple, à Passy-Grigny, dans une ferme du XIII^e siècle, ouverte depuis quatre ans et fondée sur le même concept. « L'année 2027 y est déjà complète, et les réservations 2028 ont commencé ».

Pour l'année 2026, les associés envisagent de créer une émulation autour de leur site à commencer par la création de l'association des Amis du Prieuré de Binson, à la demande d'anciens élèves. Une manière de réunir les générations d'élèves qui ont fréquenté le collège et l'internat. Pour faire face aux besoins saisonniers engendrés par la forte activité sur le site, ses dirigeants ont mis en place un pôle de recrutement en CDD en matière d'accueil, d'assistance lors des mariages ou de renfort événementiel. Ces renforts viendront assister la dizaine de salariés travaillant sur le site pendant toute l'année.

Les besoins pourraient aussi se faire encore plus importants au vu de l'intérêt porté au Prieuré par le monde du spectacle. Sollicité par des productions cinématographiques (pour le film Les Choristes en 2004) et télévisuelles (pour l'émission Le pensionnat de Chavagnes en 2005), la direction d'alors n'avait pas donné suite. Les nouveaux propriétaires pourraient, eux, se montrer plus intéressés pour accueillir des équipes de tournage. « M6 s'intéresse au Prieuré pour différentes émissions en prime time et le site est référencé au bureau d'accueil des tournages de la Région Grand Est ».

BENJAMIN BUSSON



Franck Deshayes, Grégoire Mahieu et Maxime Mainguet, les propriétaires du Prieuré de Binson, ont accueilli les élus locaux (Grégoire Sauvage, adjoint à la mairie de Châtillon-sur-Marne et Régis Coutant, président de la CC Paysages de Champagne) et régionaux (Franck Leroy, Président de la Région Grand Est et Béatrice Moreau, vice-présidente) pour leur présenter le projet en cours et son potentiel.

Conférence. Depuis cinq ans, le collectif Les informés du Grand Reims, qui réunit quatre réseaux du territoire rémois (DCF Reims, Neoma Conseil, Pollen et Réseau Entreprendre Champagne Ardenne) propose une conférence qui réunit plus de 300 entrepreneurs, chefs d'entreprises, acteurs locaux autour d'un intervenant de renom et d'une thématique en lien direct avec l'entrepreneuriat.

« Il faut tatouer l'âme de son audience »

Cette année, Les informés du Grand Reims accueillent, Michaël Aguilar, maître de conférences, qui partagera un parcours forgé dans la performance commerciale et les mécanismes d'influence, montrant comment chacun peut développer son impact et captiver son public. Entretien avec l'auteur du best seller *Vendeur d'élite*, expert en persuasion, motivation et art oratoire.

PAMB : Michaël Aguilar, dans le vaste univers des vendeurs, des managers et des orateurs, comment devenir celui qui donne envie de bouger, d'agir, de changer, de dire « oui » ?

Michaël Aguilar : Ma réponse est extrêmement simple : il s'agit d'aider les autres à atteindre leurs objectifs. Zig Ziglar, conférencier vedette aux États-Unis, disait : « Vous atteindrez n'importe quel objectif dans la vie si vous aidez les autres à atteindre les leurs. » À partir du moment où vous aidez les autres à atteindre leurs objectifs - ce qui signifie que vous les avez identifiés et que vous leur expliquez comment votre produit, votre service, votre idée ou votre projet va leur permettre de les atteindre -, les gens vous suivent et ils ont envie de dire oui. Mais il ne suffit pas simplement d'expliquer aux autres comment ils vont atteindre leurs objectifs, car beaucoup de gens n'ont pas vraiment envie de changer parce qu'ils sont dans le confort. Il faut donc ajouter une autre dimension : augmenter la douleur de l'immobilisme, c'est-à-dire leur expliquer en quoi le fait de ne pas changer sera source de problèmes, de conflits, de difficultés.

PAMB : C'est-à-dire ?
MA : Si on ne change pas, on dispa-



Michaël Aguilar.

rait. Par exemple, si aujourd'hui on continue à faire notre travail comme on l'a toujours fait, demain on peut être remplacé par l'intelligence artificielle. Donc, si vous voulez garder votre emploi, vous avez intérêt à vous y mettre et à apprendre comment l'intelligence artificielle peut vous aider à être plus productif. Sinon, vous serez remplacé.

PAMB : Mais bien parler ne suffit pas pour convaincre. Comment déclencher une véritable adhésion, un engagement ?

En effet, pour être persuasif, bien parler ne suffit pas. Il existe deux sortes de discours : celui que l'on trouve éloquent et celui qui vous met en mouvement, qui vous donne envie d'agir. Le discours qui donne envie d'agir vous aide à atteindre vos objectifs, mais en plus, il cadre avec vos valeurs. C'est cela qui vous remue : non seulement il

vous montre comment atteindre vos objectifs, mais il vous touche au niveau des valeurs.

PAMB : Cela implique de connaître parfaitement les valeurs qui vont toucher le public cible.

MA : Oui et c'est la raison pour laquelle les vendeurs identifient les valeurs de l'entreprise lorsqu'ils doivent vendre. De la même manière, un homme politique cherche à comprendre quelles sont les valeurs dominantes du moment chez les citoyens. C'est pour cela que les responsables politiques dépendent des fortunes pour connaître les préoccupations des Français et les valeurs qui les traversent. Connaître son public fait partie du travail du commercial ou de l'orateur pour le toucher. Et le toucher au cœur.

Les émotions viennent aussi s'ajouter aux valeurs. Quand un discours touche les émotions, on atteint

le centre décisionnel de la personne. Ce sont les émotions qui activent les décisions, pas la raison. Sinon, plus personne ne fumerait. Quand on fume, on se sent cow-boy, rebelle, cool, comme James Dean. On voit bien que ce sont des valeurs et des émotions qui sont activées.

PAMB : Cette conférence ne nous apprend pas à faire de beaux discours... que nous apprend-elle ?

MA : Cette conférence apprend à laisser une trace dans un monde où tout s'efface. Il s'agit de tatouer l'âme de son audience, de son public. Pour tatouer l'âme, il faut activer les valeurs profondes, les émotions et tout ce qui dépasse la simple logique. Pour cela il existe des clés, des idées, des conseils opérationnels. Le public repart avec un mode d'emploi. Ensuite, il faut travailler.

Aujourd'hui, peu de gens savent comment laisser une trace et tatouer l'âme de leur audience. Pour certains, c'est inné. Certaines personnes sont plus douées que d'autres pour la prise de parole. En revanche, certaines personnes, même très intelligentes ne parviennent pas à dépasser leur plafond de verre parce qu'ils n'embarquent pas, ne donnent pas envie.

PAMB : Dans le monde actuel où on est submergé d'informations, de réseaux, de sollicitations, se démarquer et impacter c'est primordial selon vous ?

MA : Nous vivons dans un monde de réseaux, de vidéos courtes, d'informations permanentes. Il faut donc savoir impacter. C'est plus important que jamais, parce que nous sommes noyés sous les messages. Nous sommes en pleine infobésité, noyés sous les messages qui viennent de

toutes parts, emailings, télé, radio, réseaux, newsletters... Alors, pour qu'un message retienne l'attention, il y a une obligation de se démarquer.

PAMB : Impacter c'est très important dans les métiers du management, du commerce et de la vente, par exemple... les techniques à suivre sont-elles les mêmes ? Quels conseils pourriez-vous délivrer ?

MA : Les techniques d'impact sont les mêmes en management, en commerce ou en vente. Elles sont universelles. Certaines ont même plus de 2 400 ans puisque les figures de la rhétorique ont été codifiées dans la Grèce antique, à Syracuse.

PAMB : Vous avez dit que pour progresser il fallait travailler. Comment faire ?

MA : Pour progresser, il faut lire. On peut lire des ouvrages sur la persuasion, la négociation, l'art de vendre.

Il faut surtout acquérir du vocabulaire, de la nuance. Michel Serres conseillait de consacrer 15 minutes par jour à la lecture de textes exigeants de grands auteurs pour entretenir son cerveau. Scroller en permanence affaiblit les capacités intellectuelles. On ne développe pas ses capacités oratoires en passant son temps sur TikTok.

BENJAMIN BUSSON

Impactez comme jamais
Mardi 10 mars 2026 à 18:30
Campus 1 de Neoma, 59 Rue Pierre Taittinger, 51100, Reims France
Renseignements et réservations : <https://my.weezevent.com/les-informes-du-grand-reims-neoma-2026>

Agriculture. Plutôt qu'à Paris, la chambre consulaire des Ardennes a célébré le SIA à sa manière et sur le terrain en organisant un marché des producteurs sur la Place Ducale et des rencontres avec des exploitants.

Un air de SIA à Charleville

Afin de marquer un signal d'alerte sur la situation du monde agricole, la Chambre d'Agriculture des Ardennes avait, cette année, fait le choix fort de renoncer à se rendre au Salon International de l'Agriculture tout en « restant aux côtés des agriculteurs ardennais, sur le terrain ».

Pour cela, l'organisme consulaire a mis en place durant trois jours des rencontres avec des exploitants à Rouvrois-sur-Audry, Yoncq et Pauvres. « Ce choix, hautement symbolique, visait à rappeler que les priorités du moment se trouvent dans les fermes, auprès de celles et ceux qui vivent les réalités économiques, sociales et réglementaires de plein fouet » a expliqué le président, Jean-Baptiste Bourin.

Ces rencontres de terrain ont donné lieu à des échanges sur les enjeux agricoles du département, permis d'entendre les attentes et difficultés et identifié les situations nécessitant un accompagnement particulier.

Des ateliers thématiques ont complété ces temps d'échange afin de fournir des repères concrets et utiles aux exploitants. Enfin, pour marquer le coup et organiser un temps fort « grand public » afin de mettre en lumière la richesse agricole des Ardennes, la chambre a transformé durant une après-midi la Place Ducale de Charleville-Mézières en grande vitrine des productions locales avec la présence de trente-trois éleveurs proposant des dégustations et une vente en direct

de menus 100 % Ardennes. « C'est notre manière de valoriser les filières du territoire et de sensibiliser les professionnels de bouche à l'approvisionnement en circuit court ».

Cet événement a été l'occasion de partager la réalité du métier, de réfléchir aux enjeux de demain et de démontrer l'importance du consommateur local. Et même si la Chambre d'Agriculture ne s'est pas rendue à Paris, le territoire a pu compter sur plusieurs producteurs et artisans lors du SIA, comme Ardwen de Lannois-sur-Vence (bières artisanales), la Brasserie d'Arthur de Charleville-Mézières, la Brasserie Ardennaise de Haybes, Contal Farmer et Saveurs d'Ardennes.

PR



Karine Renaudin, céréalière et seconde vice-présidente de la Chambre d'agriculture des Ardennes, Jean-Baptiste Bourin, président, et Thierry Lebegue, agriculteur-éleveur laitier et premier vice-président, Patrick Fostier, vice-président d'Ardenne Métropole.

Innovation. Le Cabaret vert et l'association Flap accueillent dans le tiers-lieu implanté sur le site de La Macérienne (Charleville-Mézières) douze stagiaires dans une formation sur-mesure dédiée aux métiers du bois. C'est la première opération lancée dans le cadre de la réhabilitation de la friche industrielle ardennaise.

Premières formations en cours dans l'atelier partagé de la Macérienne



Le Cabaret vert met à la disposition de ses premiers stagiaires un lieu convivial et bien équipé centré sur le travail du bois.

Soutenus au titre de Definov et créés dans la halle Eiffel sur une superficie de 1 500 m², les Ateliers partagés accueillent une expérimentation sur les métiers du bois ouverte à douze deman-

deurs d'emploi du bassin de Charleville-Mézières. « C'est la première brique du développement de la Halle à bois. Le BTP CFA de Poix-Terron assure une formation bois délivrée sur place en trois modules. A savoir

la phase découverte qui a démarré le 16 septembre pour s'achever le 5 décembre, une période de pré-qualification jusqu'à la mi-juillet et enfin le passage d'un titre professionnel de menuisier agenceur. Les apprenants suivent aussi des stages et des visites dans des entreprises locales », présente Aurélien Cattez, le directeur du BTP CFA des Ardennes.

TROIS MODULES DE 400 HEURES

Pour encadrer ce projet à la carte, intégrant une approche centrée sur le réemploi des matériaux et les enjeux du développement durable, trois formateurs ont été dépêchés pour assurer le suivi d'une action subventionnée par le BTP CFA Grand Est et la région (plus de 50.000 euros) via des fonds sociaux européens.

Ce pari est le premier lancé dans le cadre de la transformation, d'ici 2028, de cette friche en un pôle économico-touristico-culturo-écologique. « Notre halle, labellisée aussi « Manufacture de proximité », reçoit la visite de particuliers ayant envie de bricoler, d'amateurs un peu plus

aguerris et de centres de réadaptation ou d'insertion qui travaillent ici avec un outil est aux normes pour accueillir ce type de public. Enfin, le festival mondial des marionnettes, la Cassine à Vendresse et Jazz Us à Reims utilisent nos machines pour leurs besoins en décoration. C'est la preuve qu'on peut ouvrir pas mal de tiroirs » contextualisent Christophe Millau, coordinateur et le chef d'atelier, Simon Le Coester. Une plasticienne a aussi loué un box pour faire ses propres créations.

800 000 EUROS D'INVESTISSEMENTS

L'équipement de cette structure a nécessité un investissement global de 800 000 euros couvrant les travaux d'aménagement des espaces, l'acquisition des matériels et l'installation d'une aspiration centralisée pour permettre aux occupants du lieu de ne pas travailler dans la poussière. Ce projet imaginé dès 2022 a bénéficié de nombreuses aides publiques (Etat, Région, Fondation du Crédit Agricole et BTP CFA Grand Est) dont

150 000 euros de subvention d'équipement par d'Ardenne Métropole.

La Région Grand Est apporte par ailleurs un soutien de plus de 79 000 € au BTP CFA Ardennes pour la mise en œuvre d'un parcours de formation sur les métiers de l'énergie afin de répondre aux besoins en compétences des entreprises du secteur.

Cette action portée par le CFA de Poix-Terron, destinée à 30 stagiaires, est composée de trois sessions allant de la découverte des métiers de l'énergie à la qualification. Il s'agit d'explorer les bases des métiers de cette activité : installateur, mainteneur en systèmes solaires thermiques et photovoltaïque. Avec un approfondissement des compétences dans différents domaines et une passerelle vers une qualification comme installateur et mainteneur en systèmes solaires thermiques et photovoltaïques. Cette action bénéficie d'un soutien du Fonds social européen de plus de 118 000€.

PASCAL REMY

Formation. L'Ecole d'Ingénieurs en Sciences Industrielles et Numériques ouvrira en septembre deux nouvelles spécialités à Charleville-Mézières et à Reims.

L'EiSINe étoffe son offre à destination des ingénieurs

Dans un contexte de profonde mutation des secteurs industriels, marqué par l'essor de l'automatisation et du numérique et afin de répondre aux besoins croissants des entreprises du territoire, l'EiSINe vient d'annoncer qu'elle créera, à la rentrée prochaine, deux nouvelles filières sous statut étudiant.

A savoir, un diplôme d'ingénieur génie mécanique sur le campus de Charleville-Mézières et « Automatique et Informatique industrielle » sur celui de Reims. Lors de la première promotion, une vingtaine d'étudiants seront accueillis avant une montée en puissance par la suite pour en accueillir une quarantaine.

Dans les Ardennes, « il s'agira de former des ingénieurs capables de concevoir des produits et des outillages pour la forge, la fonderie ou la plasturgie en maîtrisant

la CAO, ainsi que les matériaux et la mécanique avec une approche d'ingénierie simultanée intégrant les procédés de fabrication. La dernière année étant dédiée à la fabrication additive au service de l'industrie » présente Raphaël Moulart, le responsable de la formation.

Au terme des trois années d'études, les diplômés posséderont des capacités à diriger et à communiquer aussi bien en interne qu'en externe.

BAC + 5

Dans la Marne, la cible visée « concerne la formation d'ingénieurs capables de concevoir, piloter et optimiser des systèmes automatisés et des dispositifs d'informatique industrielle. Cette formation valorisera la maîtrise de la modélisation, du développement et de la gestion de projets liés à l'industrie du

futur en alliant dispositifs embarqués, capteurs intelligents, robotique, intelligence artificielle et systèmes d'information » selon la directrice de l'EiSINe. Isabelle Titeux encadrera ses deux structures avec l'aide de Maxime Colas et des équipes pédagogiques (50 enseignants et chercheurs) et administrative et technique de l'école (une vingtaine de personnes).

Les futurs diplômés sortiront avec un bac + 5 et auront le titre d'ingénieurs / car l'EiSINe est doté du label de la commission des titres d'ingénieurs. Ils auront accès à une grande diversité de secteurs industriels (domaines de la production et de la transformation) et de services (conseils en ingénierie, recherche et développement, environnement, agriculture connectée, mobilités intelligentes) dans des métiers

tournant autour du pilotage de la chaîne de production.

Leurs collègues de la filière carolomacérienne pourront prétendre à un travail dans l'industrie manufacturière à un poste de Général Manager ou dans des champs couvrant les bureaux d'études et de méthodes pour la conception de produits et d'outillages.

Ces nouvelles formations s'ajoutent ainsi aux trois formations d'ingénieurs déjà existantes en « matériaux mécaniques, « automatique et génie électrique » et « mécanique et génie industrielle », à trois licences professionnelles et aux Masters « Electronique, énergie électrique, automatique » et « Ingénierie de conception ».

Environ 45 étudiants diplômés ingénieurs sortent de l'EiSINe chaque année.

PASCAL REMY

Rendez-vous de Bacchus le 3 mars

« Et vous, le Champagne ? 10 images pour dialoguer sur le Champagne, entre mythe, fête et patrimoine vivant »

Dans le cadre des Rendez-vous de bacchus organisés par l'Institut aurore Ménétrier, directrice du musée du Vin de Champagne d'Épernay et commissaire scientifique de l'exposition « Et soudain, le champagne ! » (présentée jusqu'au 6 avril 2026) vous convie à un échange participatif lors du prochain RDV de Bacchus. Ensemble, à partir de 10 images emblématiques, vous explorerez les représentations, usages et rituels qui font du champagne un symbole universel de fête, de diplomatie et d'art de vivre. Ce temps d'échange, loin d'une conférence classique, sera l'occasion de dialoguer directement avec Laure Ménétrier : vos impressions, vos questions et vos idées nourriront la réflexion collective. Comment le champagne, entre tradition et modernité, reflète-t-il notre société ? Quels nouveaux rituels pourrait-il inspirer ? Autant de pistes pour redécouvrir ensemble le champagne, comme un miroir des sociétés et un objet culturel vivant.

Le rendez-vous se tiendra le 3 mars 2026 à 19h au clos, à Reims et portera sur le thème : « Et vous, le Champagne ? 10 images pour dialoguer sur le Champagne, entre mythe, fête et patrimoine vivant ».

Réservation gratuite en ligne mais obligatoire : <https://enquete.univ-reims.fr/limesurvey/index.php/386159?lang=fr>

Toutes les informations sont également disponibles sur www.univ-reims.fr/lesrendezvousdebacchus

En bref

Economie. La Banque de France présente son point de conjoncture économique aux acteurs aubois. Une inflation maîtrisée mais des entreprises malmenées.

PIB français : « des résultats nettement insuffisants »

« *Je ne suis pas dans la tête de Monsieur Trump et je mets donc tous les bémols qui s'imposent* », prévient Alan Piat, directeur de la Banque de France à Troyes. Rappelant aux acteurs économiques de l'assistance, les séismes des six dernières années. « *On a gagné en résilience, vous faites preuve d'une adaptation au quotidien qui nous bluffe* ». Annonçant une croissance mondiale stable autour de 3,3 %, la France avec un niveau de croissance du PIB estimé à 1 % en 2026, se place au 16^{ème} rang d'un classement de 20 pays. Une croissance clairement emmenée par la zone Moyen-Orient et Asie avec un trio de tête porté par l'Inde à 6,2 %, la Chine à 4,4 % et l'Indonésie à 5 %.

La dernière position occupée par l'Allemagne affecte l'hexagone et particulièrement le Grand Est frontalier. Des résultats français « *nettement insuffisants* », avec 0,8 % en 2025. « *Un taux qui aurait pu être meilleur de 0,5 point sans les taxes douanières américaines* ».

LES INDICATEURS ANTI-INVESTISSEMENT

« *Aujourd'hui, il n'y a plus de sujet inflation en France. Et c'est même un avantage concurrentiel par rapport à nos voisins car nous gagnons en compétitivité. À l'horizon 2028, elle devrait revenir à 2 % qui est la bonne température* ». Pourtant, le regain de pouvoir d'achat des Français ne se ressent pas sur la consommation. La frilosité ambiante se traduit par un



La présentation de la Banque de France au centre de congrès devant 200 acteurs de l'économie auboise.

taux d'épargne des Français de 18 à 19 %. « *Des réserves de croissance que nous n'arrivons pas à fléchir vers l'investissement productif* ». Pour autant, 3 500 milliards de dette sanctionnés par les marchés financiers avec un déficit prévisionnel de 5 % du budget 2026 ne rassurent personne. Avec des entrepreneurs frileux et des ménages qui épargnent, la croissance est ralentie. « *Ne différez pas vos investissements dans une logique d'attente de baisse des taux* », lance Alan Piat en affichant des taux directeurs de la Banque centrale à 2 % mais qui salue un taux de chômage stable à 7,2 %. Si l'emploi précaire reste le levier d'ajustement, les effectifs sont maintenus

dans les entreprises souvent confrontées à des problèmes de recrutement.

LE GRAND EST DANS LE ROUGE

En 2025, le chiffre d'affaires de la Région recule de 1,4 % avec une perspective à + 0,6 % en 2026. La plus petite progression française quand les Hauts-de-France affichent + 4,8 % et l'Occitanie + 6,2 %. Le secteur de la construction est en recul, « *nous n'avons pas eu l'embellie que nous connaissions avant les périodes électorales* ». La production est en repli de 2,7 % et le fossé se creuse en 2026 à -2,9 % notamment sur le gros œuvre avec des effectifs revus à la baisse dans le secteur. Pour

l'industrie, l'activité au ralenti devrait repartir modérément en 2026. Seuls les services marchands prévoient une augmentation du chiffre d'affaires de 2,6 % après une année 2025 stable.

Les trois secteurs affichent des perspectives d'investissement avec des retraits abyssaux de -9,8 % dans l'industrie, - 15 % dans la construction et - 22,4 % dans les services. « *Nous avons encore des entreprises qui innovent, si vous ne faites pas d'investissement, cela va vous faire défaut* », constate le directeur troyen de la Banque de France. La photographie de la Banque de France sur les retours de 1943 entreprises dont 220 dans l'Aube montre aussi un stock important dans les entreprises avec une production entravée et donc une trésorerie tendue.

PRÉVENIR LES DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES

La Région souffre avec 4 397 défaillances d'entreprises sur 12 mois à

fin septembre 2025, soit 6,4 % des défaillances nationales, un plateau au niveau très élevé qui ne touche pas seulement les autoentrepreneurs mais aussi les PME et les ETI. « *C'est un sujet majeur pour toute l'économie, dans le Grand Est et dans l'Aube* ».

Un contexte de tension qui demande vigilance et anticipation. Jean-Pierre Moskal, président du tribunal de commerce, a rappelé la possibilité de déclencher une procédure confidentielle avec un mandat ad-hoc ou une conciliation. « *Quand une procédure est demandée par le dirigeant, on a 80 % de chances de survie d'entreprise. Dans le cadre d'une procédure de redressement judiciaire, on se retrouve avec 70 % de liquidations judiciaires sèches. Le Tribunal de commerce n'est pas un lieu de sanction ni une chambre d'enregistrement mortuaire, mais un espace de prévention, faites passer le message* ».

MARIE BÉATRICE PADIRAC

L'INQUIÉTUDE RESSENTIE PAR LES ENTREPRENEURS AUBOIS

La CCI de Troyes et de l'Aube a aussi présenté les indicateurs de la consultation des entrepreneurs CCI France. Sur fond de morosité, plus de 67 % des chefs d'entreprises aubois ont une très mauvaise perception de la conjoncture. La baisse du pouvoir d'achat, l'instabilité politique et économique, la concurrence chinoise, le poids des charges et la hausse des coûts fixes, l'accès aux financements, le manque de visibilité sur la demande et les délais de paiement clients allongés. 44 % des entreprises constatent une baisse d'activité et de chiffre d'affaires. 65 % des entrepreneurs ont confiance en leur entreprise, seulement 12 % en l'économie française et 17 % en l'économie mondiale. Pour autant, Sylvain Convers, président de la CCI invitent les entreprises à s'engager sur le terrain de jeu international et à s'emparer de l'IA.

Commerce. La CCI a remis les trophées du commerce aubois à cinq entreprises, une première étape franchie qui peut mener au prix national.

Les Aubois en lice pour les Trophées régionaux du commerce

Décernés pour la deuxième année lors d'une cérémonie officielle à la Chambre de commerce de Troyes, les Trophées du commerce de l'Aube sont la première étape d'un concours national de la CCI France. Les lauréats aubois devront maintenant franchir les marches du concours régional et du national.

Les trophées aubois constituent une belle reconnaissance et une mise en lumière des créateurs d'entreprises, des passionnés et des histoires d'entreprises familiales et générationnelles. Ils représentent tous les secteurs ouverts au prix avec les commerces, la restauration et les services de proximité. Le prix de l'entrepreneuriat a été décerné à la Distillerie Saint-Loup, celui de

l'innovation à la carrosserie Beltramelli, le prix du développement durable remis au boulanger producteur de farine N'Othe Farine, le prix de la qualité au magasin de prêt à porter Ekyog et le coup de cœur du jury au fleuriste Studio Madeleine Fleurs.

COHÉSION SOCIALE

Pour Sylvain Convers, président de la CCI, « *le commerce est un marqueur d'attractivité pour nos territoires. Il est un facteur de cohésion sociale* ». Dans l'Aube, le secteur du commerce, des transports, de l'hébergement et de la restauration est le premier secteur d'activité en nombre d'établissements avec 4 850 établissements selon l'IIN-

SEE, soit près d'un quart du tissu économique. « *Nous nous retrouvons dans un contexte exigeant avec une inflation persistante sur les produits de la vie courante, une pression sur le pouvoir d'achat, une évolution rapide des habitudes de consommation, une concurrence accrue du e-commerce et des grandes plateformes... Nos commerçants font face, chaque jour, à une conjoncture complexe, mouvante, parfois incertaine* ». Pourtant, il est aussi le premier secteur d'activité en nombre d'établissements avec 1 000 activités créées dans l'Aube l'an dernier, autant de futurs candidats aux Trophées 2027.

MARIE BÉATRICE PADIRAC



Les lauréats du cru 2026 des Trophées du commerce de l'Aube.

Culture. En cette fin février, une visite de chantier du Musée des Beaux-Arts de Reims, sous la conduite éclairée de Georges Magnier (directeur des musées de la ville), Ludovic Dingreville (agence d'architecture Aires Mateus) et Walter Gavard-Perret (chef d'opération, Grand Reims), a fait le point sur l'avancement des travaux et l'ampleur des réalisations.

Musée des Beaux-Arts de Reims : ouverture prévue en juin 2027

153 600 ardoises - évidemment - posées et clouées une par une par une dizaine de couvreurs - recouvrent le toit du Musée des Beaux-Arts de Reims, en pleine rénovation. À lui seul ce chiffre donne une idée d'une opération architecturale rarissime en France.

Car le futur musée, revisité de fond en comble, sera le résultat d'un subtil mariage entre la préservation du patrimoine et des espaces classés monuments historiques de l'ancienne abbaye Saint-Denis - avec les contraintes techniques que cela implique - et des structures plus modernes comme, par exemple, la création d'un second étage réalisé sous les combles ou encore un sous-sol creusé à 10,50 mètres de profondeur pour abriter diverses salles... Sans oublier, bien entendu, les plus récentes innovations en matière de ventilation, de lumière, de traitement acoustique pour diminuer le bruit, etc.



Dans un bâtiment toujours en travaux, Georges Magnier, directeur des musées de la ville de Reims, présente la vue d'une salle telle que la découvriront les visiteurs.

UNE SURFACE D'EXPOSITION TRIPLÉE

Après la fermeture des lieux en 2019 et quelques vicissitudes - la période Covid, notamment -, les travaux ont débuté en mai 2023. Une vingtaine de lots ont été attribués

aux entreprises représentant divers corps de métiers : des plus classiques, comme le gros œuvre, la menuiserie, la serrurerie, la peinture... aux plus spécifiques, tels que la dorure à la feuille d'or, ou la signalétique. En moyenne, quelque 50

ouvriers travaillent en permanence sur le chantier.

Lorsque le musée accueillera ses premiers visiteurs, sa surface utile (hors surfaces techniques) sera de 7 200 m², contre 3 500 m² à l'heure de sa fermeture. La surface d'ex-

position permanente aura été multipliée par trois, passant de 1 200 à 3 500 m². 1 280 œuvres y seront présentées, contre seulement 350 en 2019.

ART NOUVEAU ET ART DÉCO

La mise en valeur de l'Art nouveau et de l'Art déco fera partie des points forts du musée. Le premier étage sera consacré à l'Art nouveau, et l'on y retrouvera, par exemple, dans des espaces dédiés, la salle à manger d'Henri Vassier réalisée par Emile Gallé, ou encore une autre salle à manger (époque 1906/1906) donnée par la famille Krug. Au second étage, place à l'Art déco, avec du mobilier des années 1920/1930.

Un parti pris muséographique consiste à alterner une scénographie vaste et claire et des cabinets plus intimes.

Dans une aile, une longue galerie des sculptures permettra de mettre en valeur les richesses du musée en la matière, dont le fonds porte principalement sur la période 1870/1960, en présentant 140 œuvres de tout format - contre une dizaine auparavant -, fai-

sant la part belle au travail du célèbre artiste rémois René de Saint-Marceaux. Une autre aile (240 m²) sera entièrement consacrée à Foujita.

Au centre de la cour intérieure, la « faille dorée » (à la feuille !), rappelant les crayères, fera le lien entre patrimoine et modernité pour conduire le visiteur vers un sous-sol créé de toute(s) pièce(s) où il trouvera une salle d'exposition temporaire (520 m², 5,50 m sous plafond), un auditorium de 220 places, un centre de documentation (stockage et espace de consultation) ouvrant sur un patio qui apportera sa lumière.

54 MILLIONS D'EUROS

Les travaux suivant désormais le calendrier établi, le bâtiment vide devrait être livré en décembre de cette année. Il conviendra ensuite d'installer les collections pour une ouverture au public prévue en juin 2027. Le coût prévisionnel du « nouveau » Musée des Beaux-Arts de Reims reste actuellement établi à 54 M€ HT.

J.R.

Entrepreneuriat. L'Adie accueille en moyenne 180 porteurs de projet par an dans l'Aisne et finance 72 entrepreneurs. Faute de bureau fixe, l'association a fait le pari d'un dispositif mobile : un camion aménagé sillonne le département pour aller à la rencontre de publics freinés par l'éloignement. Jennifer Souaré, directrice pour les Hauts de France, décrypte un modèle adapté aux réalités du territoire.

L'Adie dans l'Aisne : le microcrédit sur un modèle itinérant

L'Association pour le droit à l'initiative économique (Adie) accompagne depuis plus de trente ans les personnes exclues du crédit bancaire classique vers la création d'entreprise ou l'accès à l'emploi. Dans l'Aisne, département marqué par un tissu économique fragile et des distances importantes entre bassins d'activité, l'antenne a dû repenser son mode d'intervention. Il y a trois ans, le choix a été fait d'abandonner le bureau fixe au profit d'un camion aménagé en espace de conseil. Une conseillère assure des tournées régulières, complétées par des permanences hébergées chez des partenaires -structures

d'insertion, acteurs de l'entrepreneuriat, agences France Travail. Le maillage permet de couvrir un département où la mobilité constitue précisément l'un des premiers freins à l'initiative économique.

MICROCRÉDIT PROFESSIONNEL ET PRÊTS MOBILITÉ

Le cœur de métier reste le financement de micro-projets entrepreneuriaux. Dans l'Aisne, les dossiers relèvent principalement de l'artisanat, des services à la personne - coiffure à domicile, onguerie, entretien d'espaces verts - et concernent tous les publics en situation de fragilité économique, y compris les gens du voyage. La

répartition hommes-femmes atteint la parité. Au-delà des dispositifs favorisant la création d'entreprise, l'Adie propose depuis huit ans un microcrédit personnel dédié à la mobilité : financement de véhicule, réparations, permis de conduire. Ce dispositif national répond à un constat partagé par Jennifer Souaré : une part croissante du public cible « souhaite accéder au salariat mais se heurte aux mêmes obstacles financiers que les créateurs d'entreprise. »

UN ÉCOSYSTÈME DE SOUTIEN RENFORCÉ

L'accompagnement ne se

limite pas au prêt. L'Adie a intégré le dispositif régional Maison des entrepreneurs, piloté par la Région Hauts-de-France, qui structure le parcours du créateur en quatre étapes : montage d'activité, test, montage financier et suivi post-crédit sur trois ans.

Dans ce cadre, l'antenne picarde propose l'atelier « Bien démarrer », animé en visioconférence pour l'Aisne par Pascale, bénévole, engagée pour lever la barrière de la distance. Partout en France, l'association s'appuie sur un réseau de bénévoles aux profils variés - anciens banquiers, spécialistes du marketing digital, primo-arrivants devenus interprètes - formés en

interne.

Une prime de 1 000 euros est par ailleurs accessible aux entrepreneurs de moins de 30 ans non encore immatriculés ou immatriculés depuis moins de trois mois.

Prochain rendez-vous à noter : le 19 mars, les candidats axonais du concours Créadies Hauts-de-France viendront pitcher leur projet devant le jury.

LUCIE BRASSEUR

Pour rencontrer un conseiller ou demander des informations les équipes sont joignables par téléphone, agence d'Amiens, au 09.69.32.81.10.

+0,2 %

Le produit intérieur brut (PIB) en volume ralentit au quatrième trimestre 2025 : il croît de 0,2 %, après +0,5 % au troisième trimestre. La consommation des ménages accélère au quatrième trimestre (+0,4 % après +0,1 %). La consommation de biens se renforce (+0,5 % après +0,1 %), portée par les achats de biens fabriqués et de produits pétroliers. La consommation en services augmente de nouveau un peu (+0,2 % après +0,1 %), soutenue par les services de transport, notamment les transports ferroviaires. La formation brute de capital fixe (FBCF) ralentit nettement au quatrième trimestre 2025 (+0,3 % après +0,8 %), essentiellement sous l'effet du repli de la FBCF en produits manufacturés (-1,0 % après +0,5 %) et du léger ralentissement de la FBCF en construction (+0,4 % après +0,6 %).. (INSEE)

+1,0 %

Les exportations ralentissent au quatrième trimestre 2025 (+1,0 % après +3,1 %), sous l'effet de la décélération des exportations en matériels de transport aéronautiques. Dans le même temps, les importations se replient fortement (-1,1 % après +1,4 %), avec notamment la chute des importations en produits manufacturiers. Au total, la contribution du commerce extérieur à l'évolution du PIB est de nouveau très positive au quatrième trimestre 2025 (+0,7 point après +0,5 point). Enfin, la contribution des variations de stocks à l'évolution du PIB est de nouveau négative ce trimestre (-0,8 point après -0,4 point au troisième trimestre 2025), en particulier concernant les autres matériels de transport (suite à la livraison d'un paquebot en octobre). (INSEE)

+ 0,2 %

Le revenu disponible brut (RDB) des ménages en euros courants est stable au quatrième trimestre 2025, après +0,1 % au trimestre précédent. La masse salariale reçue par les ménages continue d'augmenter (+0,2 % après +0,2 %). L'emploi salarié est quasi stable (-0,1 % après avoir été stable au trimestre précédent), tandis que le salaire moyen par tête augmente un peu plus qu'au trimestre précédent (+0,3 % après +0,2 %). Les prestations sociales en espèces reçues par les ménages accélèrent ce trimestre (+0,8 % après +0,6 %), notamment sous l'effet du rebond des prestations d'assurance chômage. Parallèlement, les impôts versés par les ménages restent dynamiques (+1,2 % après +1,4 %). (INSEE)

La Bourse

E-FACTURATION

ÊTRE LA BANQUE DES ENTREPRENEURS, c'est aussi vous faire gagner du temps avec une solution simplifiant votre gestion comptable et financière.

Solution de notre partenaire iPaidTHAT*



Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.
* SAS IPT TECHNOLOGIE « iPaidThat », société par actions simplifiées au capital social de 2 246,82 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes, sous le numéro 829 997 451, dont le siège social est situé Avenue d'Alphasis - Espace Performance 35760 Saint Grégoire, France. BPALC - SA coopérative à capital variable - 3 rue François de Cures 57000 Metz - 356 801 571 RCS Metz - ORIAS n° 07 005 127. Crédit photo : Gettyimages - Agence ID-Shop

COTATIONS AU 27/02/26

Variation sur la semaine

DONNÉES TRANSMISES PAR LA CAISSE D'ÉPARGNE GRAND EST EUROPE

ACTIONS

CAC 40	8 559,07	+ 1,54%
SBF 120	6 475,37	+ 1,48%
Nikkei	58 583,12	+ 2,52%
Dow Jones	49 482,15	- 0,10%
Eurostoxx 50	6 173,32	+ 1,15%

DEVISES (EUROS CONTRE...)

1 euro = 6,55957 F		
Dollar	1,1787	- 0,12%
Livre Sterling	0,8732	- 0,05%
Yen	184,11	+ 0,70%
Dollar/Yen	156,16	+ 0,80%

SWAPS

Euribor 5 ans	2,379	- 0,049
Euribor 10 ans	2,691	- 0,069

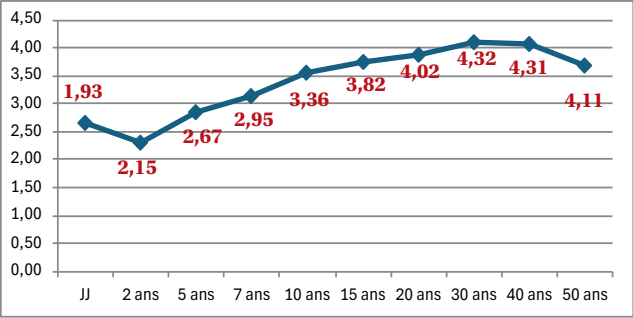
MARCHÉ MONÉTAIRE

Ester	1,933	+ 0,002
Euribor 1 mois	1,954	+ 0,033
Euribor 3 mois	2,013	+ 0,007
Euribor 6 mois	2,134	- 0,007
Euribor 12 mois	2,217	+ 0,019

FRANCE ETAT

BTAN 2 ans	2,136	- 0,025
BTAN 5 ans	2,583	- 0,066
OAT 7 ans (TEC	2,843	- 0,077
10) OAT 10 ans	3,249	- 0,082
OAT 30 ans	4,240	- 0,053
OAT 50 ans	3,955	- 0,113

COURBES DES TAUX DE FRANCE



VALEURS RÉGIONALES (VARIATION 2026 %)

ARCELORMITTAL	56,92	+ 0,46
BNP PARIBAS	96,37	+ 0,19
CARREFOUR	16,15	+ 0,13
CRÉDIT AGRICOLE	19,02	+ 0,08
EXEL INDUSTRIES	37,40	- 0,06
L.V.M.H.	553,00	- 0,14
LAURENT-PERRIER	93,20	+ 0,04
MICHELIN	34,30	+ 0,08
NEXANS	122,40	- 0,03
KERING	287,80	- 0,04
HAULOTTE-GROUP	2,16	- 0,03
RALLYE	-	-
REMY COINTREAU	41,20	+ 0,12
RENAULT	32,49	- 0,08
SAINT-GOBAIN	87,80	+ 0,01
SANOFI-AVENTIS	80,79	- 0,02
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	76,24	+ 0,11
VALLOUREC	19,49	+ 0,24
VEOLIA	35,36	+ 0,19
VINCI	141,85	+ 0,18
VRANKEN-POMMERY	10,85	- 0,04

EMPRUNTS D'ETAT	JAPON	USA	EURO
JJ	0,54	3,70	1,93
2 ans	1,24	3,45	2,04
5 ans	1,61	3,59	2,30
10 ans	2,16	4,02	2,69
30 ans	3,37	4,67	3,36

Fuite de données personnelles du fichier national des comptes bancaires (FICOBA) : la Banque de France invite à adopter les bons réflexes pour se prémunir contre les risques de fraudes

La direction générale des Finances publiques (DGFiP) a indiqué que « des accès illégitimes » au fichier national des comptes bancaires (FICOBA) ont été effectués par un « acteur malveillant ». Les données personnelles divulguées comprennent des « coordonnées bancaires (RIB / IBAN), l'identité du titulaire, l'adresse, et, dans certains cas, l'identifiant fiscal de l'utilisateur ». Les personnes concernées ont été alertées par e-mail ou courrier qu'un accès à leur données a pu être constaté.

Les données divulguées issues du fichier FICOBA ne permettent pas d'accéder aux soldes des comptes, et ne suffisent pas à la réalisation d'opérations bancaires. La Banque de France appelle toutefois à la plus grande vigilance et invite à adopter les bons réflexes afin de se prémunir contre les risques de fraudes en cas de fuites de données personnelles.

Fa ce au risque de fraude par prélèvement, vérifiez régulièrement vos comptes afin de pouvoir réagir en cas d'anomalie. Le cas échant, prévenez immédiatement votre banque pour faire annuler le paiement et suspendre le mandat de prélèvement du créancier. Il est également possible de souscrire, à titre préventif, auprès de votre établissement bancaire, à un service de type « liste blanche » (seuls les créanciers listés peuvent effectuer des prélèvements sur le compte).

SOURCE : BANQUE DE FRANCE

Franck Leroy : « *Les élections municipales doivent échapper à la politique politicienne* »

Municipales. Le Président des Maires de la Marne, donne son point de vue sur le paysage des prochaines élections municipales : des candidatures aussi nombreuses qu'auparavant, une réforme du scrutin dans les petites communes un peu brusque, un nombre de procédures pour défendre l'intégrité des maires en hausse, un nouveau statut de l'élu bienvenu et une élection qui ne mérite pas d'être politisée.



Franck Leroy : "Les élus sont inquiets et pour autant, je n'observe pas de renoncement".

Quel est l'état d'esprit des maires de la Marne, à la fin de ce mandat 2020-2026 ?

Beaucoup de résilience au terme d'un mandat particulièrement compliqué, avec la crise Covid, la crise énergétique qui a fait exploser les factures des communes, la crise politique et la crise budgétaire de l'Etat, des crises porteuses de mauvaises nouvelles pour les collectivités locales. Les élus sont donc inquiets et pour autant, je n'observe pas de renoncement. Globalement, en termes d'engagement dans les futures élections,

la tendance des candidatures est comparable à celles des anciennes échéances.

Y a-t-il plus ou moins de candidatures en 2026 qu'en 2020 ?

Il est encore trop tôt pour faire le décompte, cependant partout où

« Il est heureux de trouver dans les conseils municipaux des sensibilités différentes. Gauche ou Droite dans une décision municipale, cela n'a pas de sens. »

j'ai rencontré des élus il y avait des candidatures, avec plus ou moins de listes qu'auparavant et pour moi l'impression qu'il y en a plus.

Quel est l'impact de la nouvelle loi sur les villes de moins de 1 000 habitants ?

Cette loi est arrivée très tard. Il existe des petites communes composées soit majoritairement d'hommes, soit de femmes. Pour parvenir à la parité requise par la nouvelle loi, ces communes vont devoir se passer de talents qui ne peuvent plus être candidats. Une trajectoire dans le temps aurait mieux convenu qu'une loi applicable du jour au lendemain. On va écarter des élus de talent, pour la parité et uniquement en raison de leur sexe.

Durant ce mandat quelles ont été les questions les plus préoccupantes pour les maires ?

D'abord, gérer les crises précédemment citées, gérer une société qui devient de plus en plus violente dans son expression. Le respect du Maire s'est dilué au fil du temps, ne serait-ce que sur les réseaux sociaux. Je n'ai jamais autant porté plainte ces derniers temps sur ce sujet. Le plus choquant, ce sont les mises en cause de la probité des maires à travers ce que l'on appelle le conflit d'intérêt public. La loi a quelque peu corrigé cette situation.

Meilleures indemnités, meilleures possibilités dans l'exercice d'un métier, parallèlement au mandat, meilleure protection fonctionnelle, quel regard porté sur le nouveau statut de l'élu ?

Il s'agit bien d'une indemnité et elle est normale et obligatoire, parce que le Maire consacre du temps à son mandat et sacrifie une partie de sa carrière professionnelle. Ce n'est pas au conseil municipal de décider si le Maire doit ou non toucher cette indemnité. Il s'agit d'une compensation d'un travail réellement effectué. J'ajoute que plus la commune est petite, plus le Maire, faute de

services adéquats, comme dans les grandes villes, est plus corvéable qu'ailleurs. Dans le cas de la protection fonctionnelle, lorsque le Maire est menacé dans ses fonctions, les frais de défense sont pris en charge par la commune. Et cela est valable pour les adjoints. La nouvelle loi renforce ces dispositifs.

Le public hésite, les préfetures étiquettent, le mandat de Maire est-il un mandat politique, au sens d'appartenance à un parti ?

Le mandat de Maire échappe à la politique politicienne. L'immense majorité des candidats n'est pas étiquetée. Il est heureux de trouver dans les conseils municipaux des sensibilités différentes. Gauche ou Droite dans une décision municipale, cela n'a pas de sens. Si la préfecture classe les listes par sen-

sibilité, il s'agit d'une question de statistiques et d'analyses des résultats.

Le risque en 2026 : des municipales aux allures de test pour l'élection présidentielle ?

Je ne le pense pas. Les électeurs font la part des choses. Certains partis ont intérêt à politiser le débat et à rapporter des thématiques nationales, comme la sécurité ou l'immigration, dans le champ local. Les préoccupations des électeurs des municipales sont beaucoup plus locales. Mais, il est vrai qu'après les municipales, nous allons vite basculer dans l'élection présidentielle.

PROPOS RECUEILLIS
PAR GÉRARD DELENCLOS

PRÈS D'UNE CINQUANTAINE DE DÉMISSIONS PAR AN DANS LE GRAND EST

Entre mars 2020 et mars 2025, le Grand Est comptabilise 230 démissions de maires, soit une moyenne de 46 départs par an, impactant par département entre 2,4% des communes pour la Meuse et 7,4% pour la Meurthe-et-Moselle. C'est ce département qui enregistre le plus grand nombre de démissions (44), devant la Moselle (35), la Marne et les Vosges (25). Les maires démissionnaires avaient une moyenne d'âge de près de 66 ans. Avec 230 démissions, le Grand Est, 10,5% de l'ensemble métropolitain, occupe la cinquième place des régions, derrière l'Auvergne-Rhône-Alpes (300), l'Occitanie (253), la Bourgogne-Franche-Comté (249) et la Nouvelle-Aquitaine (248).

Au niveau national, le nombre de démissions a été multiplié par quatre au cours des trois dernières mandatures et par 3,2% pour la seule période fin 2020 et mars 2025. Les tensions politiques au sein des conseils municipaux sont la première cause (31%), devant les passations de pouvoir convenues (14%) et les problèmes de santé (13%). Pour la majorité des démissionnaires, ce sont les premiers mandats qui sont concernés. Le phénomène impacte plus les communes de moins de 500 habitants (42%), devant la tranche des 1 000 à 3 500 habitants (22%). Pour les communes de plus de 10 000 habitants le taux de démissions est de 9%.

Sources : Association des Maires de France et enquête Cevipof 2025.

Conférence. Près de 38% de nouveaux élus, 19,2% de femmes, un âge moyen de 59,5 ans, une large proportion de retraités, mais aussi des agriculteurs et des viticulteurs, voilà pour le portrait rapide des 613 maires de la Marne en activité.

Un taux de renouvellement des maires de la Marne de près de 38% en 2020

Aux élections municipales de 2020, les 613 communes de la Marne ont accueilli 232 nouveaux maires, soit un taux de renouvellement de 37,8%, légèrement inférieur à celui du niveau national (39%). Ce taux de renouvellement est un des plus forts dans la Marne, derrière celui de 2001 (39,4%) et largement supérieur au plus faible des six derniers scrutins, 1989 avec 33%. Pour 61 de ses nouveaux élus, 46 hommes et 15 femmes, il s'agit d'un premier mandat. Précision : sur les 232 nouveaux maires, 175 sont des hommes et 57 des femmes.

En termes de longévité, sur les 613 maires élus en 2020, 506 en sont à leur premier, deuxième ou troisième mandat. 58 d'entre eux entament leur 4^e mandat, 30 leur 5^e mandat, 14 leur 6^e mandat, 4 leur 7^e mandat et 1 son 8^e man-

dant. Autant dire que 49 des 613 maires de la Marne auront cumulé au 22 mars prochain, entre 30 et 48 années à la tête de leur mairie. La moyenne d'âge des maires de la Marne est de 59,5 ans, 55 ans pour les nouveaux, et va de 21 ans à 78 ans.

Le taux de féminisation (118/613) des maires de la Marne est de 19,25% pour 19,80% en France. Ce taux varie beaucoup selon la taille des communes. Les femmes maires sont plus nombreuses (20,2%) dans les petites communes de moins de 500 habitants que dans celles de plus de 3 500 habitants (6,6%). Géographiquement, l'arrondissement d'Epernay (21,4% de femmes maires) s'avère la plus féministe, devant ceux de Reims (21%), Vitry-le-François (20%) et Châlons-en-Champagne (14%). Sur les 7 375

conseillers élus en 2020, 2 689 sont des femmes (36,5%). En six élections, le pourcentage de femmes maires est passé de 4,7% en 1989 à 19,2% en 2020, soit quatre fois plus.

Quatre maires sur dix sont des retraités et trois sur dix des agriculteurs ou des viticulteurs. 40,3% des maires de la Marne sont des retraités (+70% entre 2001 et 2020), 26,1% sont des viticulteurs, agriculteurs ou salariés agricoles (-32%), 11,7% sont des salariés du secteur privé (-21%), 8,7% sont des chefs d'entreprise, artisans ou commerçants (+9%), 7,3% sont des salariés du secteur public (+7%), 3,3% sont des enseignants (-41%).

GÉRARD DELENCLOS

Source : Association des Maires de la Marne « Physionomie des élus 2020 »

LES COMPÉTENCES ET LES MISSIONS DES MAIRES

Comment les maires sont-ils élus ?

Les élections municipales sont organisées par une combinaison de deux scrutins, un majoritaire et un proportionnel. Lorsqu'une liste obtient la majorité absolue des suffrages (+ de 50%), elle obtient la moitié des sièges à pourvoir, les autres sièges sont répartis à la proportionnelle entre les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés. Le Maire est ensuite élu par un vote du conseil municipal. Le conseil municipal est l'organe délibérant de la commune, notamment en matière de budget, de travaux, de gestion du patrimoine et d'organisation des services municipaux.

Les compétences et les missions du Maire ?

Le Maire est le chef de l'exécutif communal et le représentant de l'Etat dans sa commune. Il met en œuvre les décisions du conseil municipal, prépare et exécute le budget, gère le personnel et représente la commune en justice. Le Maire dispose de pouvoirs de police administrative et exerce des missions au nom de l'Etat. Il est officier d'état civil et officier de police judiciaire. Le Maire est responsable de l'urbanisme local et pilote les projets d'aménagement. Il supervise les services de proximité, comme ceux concernant la voirie, les espaces verts ou les équipements culturels. En termes de police administrative, il garantit la sécurité, la tranquillité et la salubrité publiques. Les décisions du Maire sont soumises au contrôle de légalité du Préfet.

Budget. Dans une conjoncture économique très compliquée, le conseil départemental des Ardennes a enfin débattu des Orientations Budgétaires de l'exercice 2026, décalés de plus de deux mois faute d'obtenir des certitudes financières de l'Etat.

Préserver les équilibres financiers en attendant le coup de pouce de l'Etat

Au moment où les conseillers départementaux ardennais se réunissent, le pays n'était toujours pas doté d'un budget. C'est donc dans ce contexte tout à fait particulier (pas de projet de loi de finances) et plein d'incertitudes que la collectivité locale a traité des orientations budgétaires pour 2026. « Nous espérons une éclaircie nationale, hélas, toujours rien de nouveau. Etant par ailleurs toujours dans l'attente du fonds de sauvegarde de l'Etat (5,1 millions d'euros en 2024 et Sébastien Lecornu avait promis un doublement de cette dotation) et donc dans le flou le plus total, nous naviguons sans vision sur l'avenir. Et comme l'année dernière, ces orientations budgétaires se font sous la contrainte ».

Première vice-présidente du conseil départemental, Anne Dumay avant d'inviter ses collègues à engager les débats est revenue sur une situation financière particulièrement difficile.

« Alors qu'ils restent les derniers remparts sociaux, les départements sont les grands oubliés des réformes territoriales successives, les finan-

ceurs en dernier ressort d'une solidarité sociale que la nation a progressivement délaissée, abandonnée voire sacrifiée. Cette situation n'est plus tenable et nous devons le dire avec force et le démontrer par les chiffres. C'est l'avenir et la pérennité de nos collectivités qui en dépend. Depuis 2021 de nombreuses charges nouvelles ont été transférées par l'Etat sans compensation notamment au titre du Ségur, du RSA, de la loi Taquet ou encore de la revalorisation du point d'indice. Entre la chute des recettes et l'augmentation des dépenses sociales fait que nous sommes forcés à des arbitrages significatifs ».

40 MILLIONS D'INVESTISSEMENTS MALGRÉ TOUT

Ces orientations budgétaires se caractérisent donc par une maîtrise des dépenses « tout en continuant à assumer nos compétences sociales notamment en direction de la protection de l'enfance (48 millions d'euros), du RSA (50 millions d'euros), des routes (13 millions d'euros) et des collèges » et une volonté de faire des économies.

Dans ce cadre contraint, le

département a toutefois calibré son volume de dépenses et d'investissements à la même hauteur qu'en 2025. Soit un effort étale de 40 millions d'euros.

Ils seront essentiellement consacrés à l'amélioration des conditions d'accueil des stations touristiques des Vieilles-Forges et de Bairon, la transformation de la Maison Sports Santé et Handicap à Bazeilles et la poursuite du Plan ambition collège avec un programme de rénovation et de mise aux normes des établissements mais en étalant sa réalisation sur la durée. Ce programme sera peut-être réévalué par la possible construction d'un nouveau foyer départemental de l'enfance, rendue indispensable du fait du nombre croissant de mineurs placés à Charleville-Mézières et le nouveau collège de Monthermé.

Le Département a aussi annoncé qu'une réflexion allait s'engager très rapidement avec l'ensemble des acteurs concernés pour que l'utilisation de produits locaux dans la restauration scolaire soit amplifiée et devienne à très court terme la règle. Et cela aux dépens des produits issus du Mercosur.



Anne Dumay.

Après une période de désendettement, passé de 215 millions d'euros en 2017 à 130 millions d'euros au 31 décembre 2025, le CD 08 devra recourir de façon accrue à l'emprunt pour assurer l'équilibre de son budget, mettre en œuvre des actions de maîtrise des dépenses de fonctionnement et, en particulier, contenir le montant de la masse salariale (92 millions d'euros).

ros).

Deux baisses notables ont déjà été annoncées : 15 % de crédits en moins pour les centres sociaux, une baisse de 200.000 euros pour... l'agence départementale touristique et une diminution de 15 % de l'enveloppe liée à la culture.

En conclusion, Anne Dumay a exigé « un système de financement des Départements rénové qui ne repose plus sur des ressources aléatoires ou des dotations sans cesse rabotées. Plus une compensation intégrale et évolutive des transferts de compétences, conformément aux principes constitutionnels, et un partage équitable de l'effort de redressement des comptes publics, qui ne peut reposer uniquement sur les collectivités territoriales. Enfin, un respect effectif de la libre administration des collectivités territoriales ». Sans oublier une véritable péréquation nationale basée sur des critères objectifs de pauvreté et de difficulté, car on ne peut plus laisser se creuser les écarts entre collectivités qui aboutissent à des territoires à deux vitesses..

PASCAL REMY

Lettre ouverte aux candidats à la Mairie de Reims et à nos concitoyens

Elections municipales. Le Think Tank « Droits de Cité » réfléchit depuis dix ans aux politiques publiques territoriales. Situé à Reims, il rassemble des femmes et des hommes de la société civile, hors de tous partis, de toutes chapelles et de toutes ambitions. Notre parole se veut citoyenne sur des questions qui concernent l'ensemble des habitants du Grand Reims, une parole libre portant sur le fond des politiques publiques locales.

Nous avons identifié trois sujets fondamentaux pour tout un chacun :

- Se loger,
- Travailler,
- Se déplacer.

Ces trois sujets vont faire l'objet de cette lettre, pour autant en préambule, nous souhaitons rappeler quelques évidences démocratiques.

UNE DÉMOCRATIE LOCALE À REVITALISER

Le contexte institutionnel a évolué : l'État a progressivement transféré de nombreuses compétences aux associations — logement des plus démunis, médico-social, vieillissement, sport, culture, etc. Pourtant, la place institutionnelle de la société civile reste limitée à un rôle périphérique, souvent cantonné aux demandes de subventions.

Or, la vitalité démocratique repose sur l'engagement citoyen. Déjà au XIX^e siècle, Alexis de Tocqueville soulignait dans « De la démocratie en Amérique » le rôle central des corps intermédiaires et des associations dans l'équilibre démocratique.

Dans un contexte où seulement 30 % des électeurs se sont déplacés lors des dernières municipales, la question de la participation devient majeure. Les associations structurent le lien social, représentent un poids économique réel et disposent d'une expertise de terrain précieuse. Leur intégration aux processus de décision locale ne serait pas un geste symbolique, mais un choix d'efficacité démocratique.

SE LOGER : UNE CRISE NATIONALE AGGRAVÉE LOCALEMENT

La situation du logement à Reims reflète une double crise : nationale et locale.

Un marché privé en panne
En France, la production immobilière a chuté de moitié en trois ans avec une hausse de 150 % de défaillance d'entreprises depuis



2024 (Les Echos). À Reims, les programmes ralentissent fortement, freinés par la hausse des taux d'intérêt, le coût du foncier et la fin de dispositifs de défiscalisation. Conséquence directe : le parcours résidentiel des classes moyennes se bloque.

Le parc privé représente pourtant plus de 50 % du locatif et une possibilité d'accession à la propriété pour les primo-accédants, ces deux populations se reportent vers le logement social, accentuant la pression sur un système déjà saturé.

Un logement social sous tension
En France, 2,9 millions de Français attendent un logement social, 600.000 personnes vivent chez un tiers, 300.000 sont sans domicile fixe (source la Fondation pour le logement).

À Reims :
• 14 000 demandes de logements sociaux dans le Grand Reims en 2024
• 4 000 attributions annuelles

• Environ 10 000 demandes non satisfaites (Source INSEE)

En dix ans, la part du logement social dans l'agglomération est passée de 42 % à 31 %, soit une baisse de près de 30 % (Source Caisse des Dépôts) due aux démolitions ANRU, à l'accession sociale, à la construction de logement privé, à la chute de la construction de logements sociaux. Paradoxalement, 70 % des ménages sont éligibles au logement social compte tenu de leurs revenus. La tension est particulièrement forte pour les travailleurs précaires (CDD, intérimaires, apprentis, étudiants pauvres qui représentent 30 % des étudiants rémois (source URCA)), exclus des critères locaux d'attribution alors qu'ils constituent une part essentielle de l'économie rémoise.

La demande évolue également : plus de la moitié concerne de petites typologies (personnes seules, familles monoparentales, seniors).

À noter : la baisse que la baisse

de la part du logement social n'a pas entraîné une baisse équivalente de l'insécurité.

Quels leviers ?

L'enjeu est clair : maintenir durablement une offre accessible tout en libérant des logements sociaux en nombre suffisant.

- une mobilisation accrue des garanties d'emprunt en faveur des bailleurs sociaux,
- une meilleure utilisation des logements vacants 1.550 + 1.336 en cours de réhabilitation (source MTE),
- une relance coordonnée du secteur du bâtiment,
- l'intégration des travailleurs pauvres (hors CDI), pour l'accès au logement social,
- une dotation de prêts aidés conforme à la demande,
- une mixité sociale dans chaque opération immobilière d'importance.

L'enjeu dépasse la solidarité : il s'agit d'attractivité économique et de stabilité sociale.

SE DÉPLACER À REIMS

Les travaux sur la voirie engagés à Reims depuis près de deux ans pour accueillir la nouvelle ligne de BHNS (Bus à Haut Niveau de Service) ont suscité de nombreuses réactions, en particulier en ce qui concerne la circulation automobile, les déplacements piétons, cyclistes et l'usage des transports en commun. Ces difficultés sont souvent présentées comme conjoncturelles et temporaires, appelées à disparaître une fois les chantiers achevés. Pourtant, elles révèlent des dysfonctionnements plus profonds, de nature structurelle, liés à l'organisation des mobilités et à leur articulation avec l'urbanisation de la ville et de son agglomération.

Dès lors, une question centrale se pose : les mobilités constituent-elles l'armature fondamentale de tout aménagement urbain ? Les choix infrastructurels opérés ces dernières années ont eu des effets notables sur l'urbanisation, les pratiques de déplacement et l'environnement local.

En premier lieu, le tramway occupe une place centrale dans la reconfiguration urbaine de Reims. Mis en service en 2011, il se compose de deux lignes représentant environ 11 km de réseau. Il a permis de renforcer les liaisons entre le centre-ville et certains quartiers périphériques, tout en contribuant à la requalification des espaces traversés. Toutefois, son efficacité en matière de réduction de la circulation automobile demeure incertaine. Si le tramway a modifié les flux, il n'a pas nécessairement résolu la question de la dépendance à la voiture.

De plus, le tramway apparaît parfois davantage comme un outil de transit que comme un véritable levier de cohésion urbaine.

Suite en page 13

La gare TGV de Reims/Bezannes constitue un autre élément structurant des mobilités à l'échelle métropolitaine. Son accessibilité accrue est susceptible d'attirer de nouveaux habitants, notamment des actifs travaillant en région parisienne, et de soutenir le développement économique local. Toutefois, cette relation asymétrique interroge : celui d'une dépendance accrue à l'économie parisienne qui peut aussi fragiliser l'autonomie économique de Reims. Par ailleurs, l'intégration urbaine de la gare TGV reste limitée. Les projets de liaisons cyclables, bien qu'utiles, ne suffiront pas à résoudre l'isolement économique et social du secteur et son étanchéité avec le quartier Croix-Rouge.

Parallèlement, **le développement des infrastructures de transport** accompagne l'étalement urbain. L'étalement urbain consécutif, ici comme ailleurs, est dû à l'augmentation du prix du foncier et des loyers dans l'agglomération.

Le poids du réseau routier et la prédominance de l'automobile facilitent l'installation des populations dans les communes périphériques de l'agglomération rémoise et son développement. Cette périurbanisation se traduit par une augmentation des déplacements domicile-travail, accentuant la dépendance à la voiture et générant des congestions aux entrées de la ville. Les conséquences sont multiples : pollution atmosphérique, nuisances sonores, consommation énergétique accrue, inégalités d'accès aux mobilités pour les populations non motorisées et dépeuplement de la ville centre...

Par ailleurs, les triangles voies ferrées entourant Reims sont sous utilisés et permettraient des liaisons Farman/Fac des Sciences - Centre - Maison Blanche/Croix Rouge, mais également une desserte plus fine du Nord de Reims : Neufchâtel/

Orgeval, particulièrement sous service. Les infrastructures existent, fonctionnent, il manque simplement trois arrêts de dessertes.

Le réaménagement de certains axes structurants, comme la voie Taittinger, apparaît essentielle.

Des propositions telles que la réduction du nombre de voies, la création d'une ligne BHS, l'aménagement d'une vélo route et la végétalisation de la traversée urbaine permettraient de limiter la pollution de cette infrastructure. Plus largement, l'élaboration d'un plan global de circulation intégrant l'ensemble des mobilités s'impose. Par exemple, développer des réseaux de déplacements doux, distincts de la chaussée dédiée aux automobiles, c'est-à-dire, des pistes cyclables et non des bandes cyclables. Par ailleurs, il faudra concrétiser les plans « Reims à vélo » et « Grand Reims à vélo » qui répondent aux attentes des usagers et à la croissance structurelle du trafic cycliste et envisager l'intermodalité pour les cyclistes.

D'autres projets urbains :

La coulée verte et les parcs urbains constituent des atouts indéniables en matière de qualité de vie et de climat urbain, mais leurs discontinuités entravent la réalisation d'une véritable continuité cyclable et écologique, y compris au-delà de La Neuville et de Sillery. La connexion de ces espaces aux réseaux de transport permettrait de développer des pratiques douces et à faible empreinte carbone.

La création d'une ligne de transport fluvial via le canal pourrait être étudiée, ce qui permettrait de relier Sillery et La Neuville, les berges du canal et de desservir le centre-ville.

En outre, il faudra que les transports en commun existants mettent

en œuvre une exigence de fiabilité et de fréquence, ainsi qu'une stratégie marketing pour développer la fréquentation des catégories sociaux-professionnelles + sur les réseaux de transports en commun.

En définitive, à Reims, transports et urbanisation sont étroitement imbriqués. Les infrastructures de mobilité constituent à la fois

un levier d'attractivité et de développement, mais aussi une source de tensions environnementales et sociales.

TRAVAILLER À REIMS

Fin 2025 (source INSEE), la Marne est le département le plus impacté par la hausse du chômage de la région Grand Est (4,3 % et 6,4 % suivant les catégories), à Reims, 8,4 %, l'augmentation du chômage des jeunes est 7 fois supérieure à celle des autres tranches d'âges.

Reims, douzième ville de France depuis 2021 est la seule ville de cette importance à ne plus avoir d'agence de développement. Cette disparition est d'autant plus étonnante que Invest In Reims, agence de développement ayant vécu de 2003 à 2021, financée par le Grand Reims et la CCI a un bilan, a su montrer un dynamisme, une image et un levier pour l'activité économique important.

Invest in Reims a accompagné 11.000 emplois et permis d'injecter 1,3 milliard d'euros dans l'économie (source Invest In Reims),

- 351 implantations d'entreprises (Latitude, Mediawan, Siaci, Generali, HSBC, Natixis...),

- 16 écoles implantées (Sciences-Po, ICP, ESAID, et...),

- Le trophée national de la meilleure agence d'attractivité en 2020 et 11 trophées nationaux pour la meilleure campagne de communication,

- La fondation d'un réseau de Business Angels.

Depuis 2022, Invest in Reims a été internalisé dans les services du Grand Reims pour un bilan annoncé de 750 emplois créés en trois ans et 15 entreprises implantées (source Ville de Reims). Il est donc urgent de créer une agence de développement publique/privée, à l'instar des grandes métropoles.

Cette nouvelle agence devrait engager deux ouvertures :

- l'une dans sa co-gestion avec la sphère économique rémoise et ses représentations paritaires,

- l'autre géographiquement en créant un partenariat effectif avec le bassin d'emploi du Grand Reims, c'est-à-dire, les 30 à 40 km autour de la ville centre. Chalons, Epernay, Laon, Soissons, Château-Thierry, ne seraient plus perçus comme des concurrents mais comme des partenaires à qui l'on peut adresser des prospects (11 % des rémois travaillent en dehors de l'agglomération). On peut prendre un exemple, les disponibilités foncières très variables suivant les lieux, ainsi, le bénéfice sera pour le bassin d'emploi et l'intérêt général.

L'attractivité à destination d'apports extérieurs n'est pas suffisante, il faut stabiliser, renforcer le marché intérieur, pour cela, nous proposons la création d'une convention annuelle de l'emploi avec l'ensemble du monde du travail : CCI, représentants patronaux, syndicats, branches professionnelles, professions libérales, etc, permettant de gérer au plus près les besoins du territoire.

Enfin, fiers d'être rémois, c'est aussi être fiers de ses entrepreneurs, dans la limite de la loi et à l'instar des grandes villes comme Strasbourg, Lille, Metz, Troyes, etc. donner la préférence à nos entrepreneurs dans les marchés de la collectivité.

ATTRACTIVITÉ EXTÉRIEURE ET CONSOLIDATION INTERNE

L'attractivité ne peut reposer uniquement sur des apports extérieurs même si elle est réelle sur l'attractivité touristique, 1,5 million de visiteurs. Elle suppose, pour l'interne :

- un marché du logement fonctionnel,
- un marché de l'emploi structuré,
- une coordination annuelle des acteurs économiques,
- une commande publique attentive au tissu entrepreneurial local comme au niveau national avec le made in France
- une agence de développement dynamique basée sur les ressources du territoire.

UN CHOIX STRATÉGIQUE POUR 2026

Logement, mobilités, développement économique : ces trois piliers conditionnent l'équilibre social et financier du Grand Reims. Au-delà des débats techniques, c'est une orientation essentielle qui se dessine : Reims souhaite-t-elle devenir une ville résidentielle dépendante de dynamiques extérieures, ou un territoire autonome, structuré et inclusif ?

Les élections municipales de 2026 devront trancher cette question centrale pour l'avenir économique et social de l'agglomération.

THINK TANK DROITS DE CITÉ



ici Radio TV Digital

L'union

Matot Braine PETITES AFFICHES Réseau Légitime

organisent le

GRAND DEBAT

AVEC LES CANDIDATS À LA MAIRIE DE REIMS

MUNICIPALES 2026

Quelle ville pour les Rémois demain ?

MARDI 3 MARS

La Comédie de Reims

© 19H00

Credit photo : Stéphanie Jayet

Opinions

Par le MEDEF

Elections municipales : le Medef et son réseau se mobilisent

Les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026 et, comme à chaque échéance électorale, le Medef est pleinement mobilisé afin de faire entendre la voix des entreprises.

Les élections municipales représentent un rendez-vous essentiel pour nos territoires, car elles conditionnent directement l'environnement dans lequel nos entreprises investissent, innovent et créent de l'emploi.

MESSAGE DE PATRICK MARTIN, PRÉSIDENT DU MEDEF :

Le Medef et les entreprises acteurs du territoire

Brisons une idée que les récents débats ont tenté de réactiver. Celle selon laquelle il y aurait d'un côté l'intérêt de la collectivité et de l'autre des intérêts privés. C'est faux.

Le destin des entreprises de France et celui du pays sont indissociables.

Aucune entreprise ne s'est jamais développée dans un pays à l'instabilité chronique, où les enjeux économiques sont relayés à un rang secondaire. Et aucun pays n'a jamais pu prospérer et s'unir autour d'enjeux positifs sans pouvoir compter sur des entreprises en mesure d'investir, d'innover, de recruter, de former, de s'engager pour la jeunesse de générer une croissance responsable qui nous permettra d'affronter les transitions à venir, qu'elles soient climatiques, technologiques, ou démographiques.

La mission du Medef, première organisation patronale de France, est justement de permettre à ses 240.000 entreprises adhérentes – essentiellement des TPE, PME et ETI – de contribuer toujours plus à la prospérité, économique comme sociale, du pays.

D'accroître le dynamisme et l'attractivité des territoires qui le composent, condition de leur cohésion. D'affirmer la France au sein de l'Europe comme une référence.

Pour ce faire, elles ont besoin qu'on leur garantisse les conditions de leur action. Dans cette mission, les maires – qui comme les entreprises, par leur pouvoir de faire, recueillent la confiance de nos concitoyens – ont un rôle clef à jouer.

C'est en effet à l'échelon municipal que se joue l'arbitrage de nombreux enjeux stratégiques pour le quotidien de nos entreprises, l'attractivité des territoires, le quotidien de nos salariés.

Fiscalité locale, politique d'urbanisme, mobilité, logement, sécurité du quotidien, commande publique sont autant de leviers à la main des maires qui ont une incidence décisive sur la compétitivité, la conduite de nouveaux projets, tout comme l'attractivité et la fidélisation des salariés dans leur commune.

Notre territoire compte nombre de réussites locales spectaculaires, notamment de réindustrialisation : ces réussites sont le fruit d'une compréhension des logiques économiques et d'une intelligence collective, associant l'entreprise.

Mais notre territoire compte aussi des échecs cuisants, pour des raisons exactement inverses : c'est la population qui en supporte les graves conséquences.



Fracture continentale

Ça n'est pas vraiment nouveau mais l'Europe cristallise régulièrement les mécontentements auprès des populations de différents pays, accusée d'être à l'origine de nombreux maux. Bureaucratie excessive, déconnexion de la réalité des citoyens, lourdeurs normatives... Parfois exagérés, ces reproches sont aussi une manière pour les dirigeants politiques des différents pays comme pour leurs opposants d'ailleurs, de désigner un bouc émissaire quand tout va mal : emploi, immigration, concurrence...

Mais il faut aussi reconnaître que les institutions européennes font preuve d'une extraordinaire capacité à se rendre impopulaires. Dernier exemple en date avec la décision d'appliquer provisoirement l'accord avec le Mercosur malgré le vote inverse acté par le Parlement. Tout un symbole puisque cela confirme la prédominance de la Commission (dont les 27 représentants sont nommés par leurs gouvernements) sur le Parlement qui, rappelons-le est, lui, élu au suffrage universel direct. Cette décision représente aussi la victoire des manœuvres égoïstes en coulisses puisqu'elle satisfait les Allemands comme les Espagnols, favorables au Mercosur les premiers désireux de relancer leur industrie à la peine, les seconds y voyant l'entretien des bonnes relations historiques avec l'Amérique du Sud et une manière de promouvoir leur vin et leur huile d'olive... Pour la solidarité européenne, on repassera. A ce petit jeu, les agriculteurs français se sentent bernés, lésés, floués, et il y a de quoi !

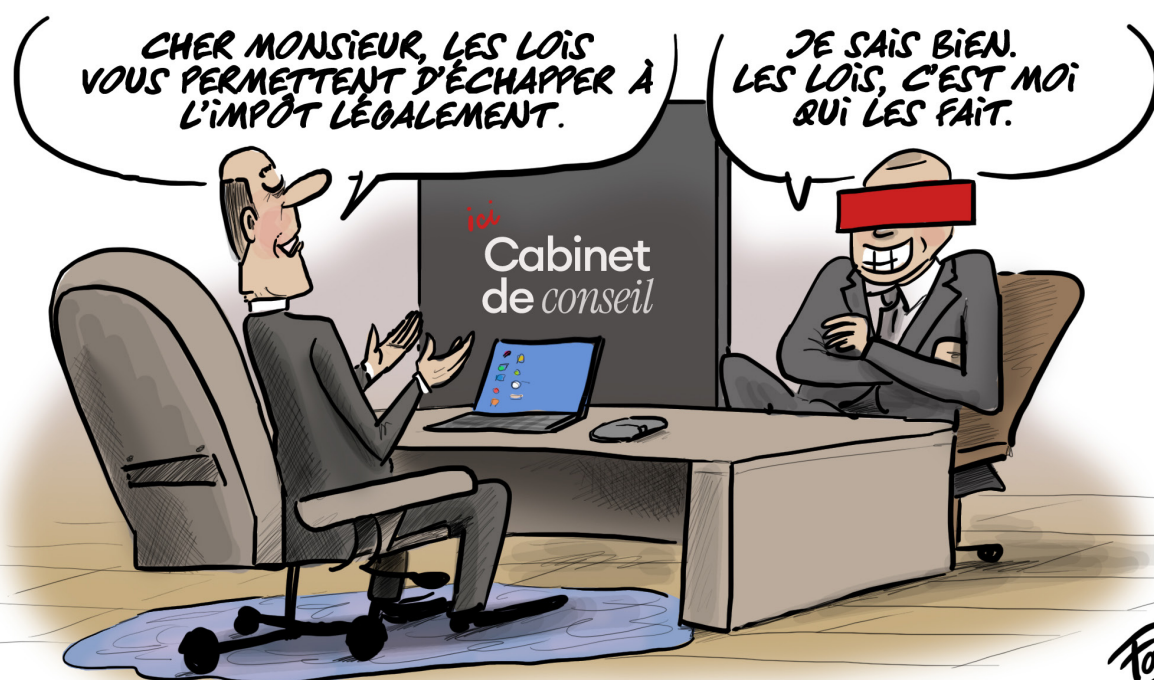
Si la Commission avait voulu faire le jeu des populistes, elle n'aurait pas agi autrement. Mais s'en soucie-t-elle vraiment ?

BENJAMIN BUSSON

Cette page est une tribune ouverte à nos lecteurs. Pour livrer votre contribution aux débats économiques régionaux, prenez contact avec la rédaction des Petites Affiches Matot Braine : 03 26 08 38 31 / 32 ou redaction.pamb@legalnet.org

le regard de Faro.

LA SUROPTIMISATION FISCALE DES FOYERS AISÉS.

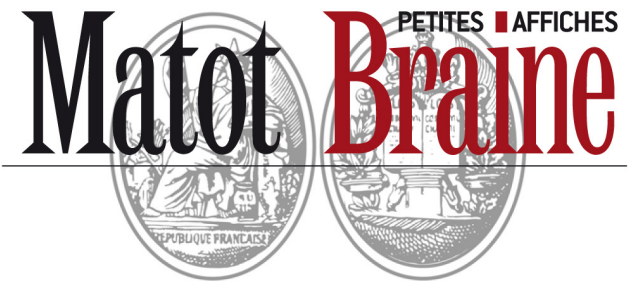


Retrouvez l'intégralité de votre journal et plus encore sur **matot-braine.fr**

Une expérience digitale accrue avec votre journal

- ✓ Informations économiques et juridiques
- ✓ Contenu web exclusif
- ✓ Nouvelles fonctionnalités bientôt disponibles





INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site www.matot-braine.fr des Petites Affiches Matot Braine est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements des Ardennes, de l'Aisne, de l'Aube et de la Marne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif.
Seules les annonces présentes sur notre site www.matot-braine.fr ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :
<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>

 L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur actulegales.fr

Offres de reprise



SELAS VERMUE
Maître Stéphane VERMUE
Administrateur Judiciaire

RECHERCHE PARTENAIRES / REPRENEURS

LA FABRICATION, LA VENTE ET LA REPARATION DE MATERIELS
AGRICOLAS ET VITICOLES
Implantation : MARNE (51)
Chiffre d'affaires HT au 31/05/2025 : 2.609 K€
Personnel : 18

COMMENTAIRES :
Cette société exploite une activité de fabrication, de vente et de réparation de matériels agricoles et viticoles.
<https://www.semas-fg.fr/>
Date du redressement judiciaire : 2 septembre 2025.
La date limite de dépôt des offres de reprise / partenariat est fixée au :
13 mars 2026 à 11h00

L'accès à la Data Room sera donné sur transmission d'un engagement de confidentialité signé, d'une pièce d'identité et d'un extrait k-bis pour les sociétés demanderessees.
CONTACT : Maître Stéphane VERMUE, 4 rue Thiers - 51100 REIMS -
Tél. : 03.23.05.64.44 - mail : ajsv@reajir.fr
M2602117



APPEL D'OFFRES DE REPRISE OU PARTENARIAT

Société spécialisée dans la peinture et l'isolation par l'extérieur
Implantée dans le département de l'Aube (10)
Chiffre d'affaires au 31/12/2024 : 1.243.201,26 €
Effectifs : 14 personnes.

Date limite de dépôt des offres : Lundi 23 mars 2026 à 12h00
L'accès à un dossier de présentation sera donné sur demande écrite motivée auprès de l'Etude après signature d'un engagement de confidentialité. [Réf. Etude : n° 8936]
M2602228

SCP Pascale CHANEL-Elodie BAYLE Administrateurs Judiciaires Associés

Vend fonds de commerce de transport routier de marchandises
et frêt à CHALONS EN CHAMPAGNE
1 établissement à CHALONS EN CHAMPAGNE
18 salariés - C.A au 30/06/2025 (12 mois) : 2 035 038 €
Immobilisations incorporelles : 7.500 €
Immobilisations corporelles : 41.558 €
Immobilisations financières : 13.336 €.

Date limite de dépôt des offres de reprise fixée au 30/04/2026 à 17h00 à l'Etude
Dossier de reprise n°4906 à demander à l'Etude uniquement en LRAR :
20 avenue de la Résistance - 54520 LAXOU
M2601843

Procédures adaptées



ARCAVI Avis d'appel public à la concurrence

MAÎTRE D'OUVRAGE : ARCAVI.
OBJET DU MARCHÉ : Réalisation d'une alvéole amiante.
LIEU D'EXÉCUTION DES PRESTATIONS : Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux à ETEIGNIERES (08260).
MODE DE PASSATION : Procédure adaptée.
Le marché comporte un lot unique et n'est pas décomposé en tranches :
DÉSIGNATION DU LOT :
Lot unique : Terrassements - Mise en œuvre d'argile / Mise en place drainant et drains casier amiante.
DESCRIPTION DU MARCHÉ :
- Le terrassement du casier amiante 5, alvéoles A et B ;
- Mise en place drainant et drains ;
- La mise en œuvre du fond de forme, des talus et diguette en argile.
Les critères hiérarchisés du choix des offres sont énoncés dans le règlement de la consultation.
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :
Le DCE est téléchargeable gratuitement sur la plate-forme de téléchargement «Synapse» sous la rubrique «accès consultation».
Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats peuvent poser leurs questions sur la plate-forme synapse (Guide Forum Questions-Réponses) jusqu'au vendredi 13 mars 2026 inclus.
Réception des offres et agréments pour le jeudi 26 mars 2026 à 12h00.
La transmission de votre pli par voie électronique est OBLIGATOIRE et une offre reçue par papier sera considérée comme irrégulière.
DATE D'ENVOI DE L'AVIS DE CONSULTATION À LA PUBLICATION CHARGÉ DE L'INSERTION : 23 février 2026.
M2602411

Annances légales



L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

Journal hebdomadaire régional
PETITES AFFICHES MATOT BRAINE
E.U.R.L. au capital de 100.000 € - R.C.S. 395 356 777
Société du groupe ForumEco
Siège social : 46 boulevard Lundy - 51100 REIMS
Tél. : 03.26.40.21.31 - Télécopie : 03.26.40.21.99
Site internet : www.matot-braine.fr

Bureaux ouverts :
- Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
- Jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
- Et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30

Principal associé : Générale de Participations
Gérant et directeur de la publication : François HENRION
Rédacteur en chef : Benjamin BUSSON

Presse payante
Parution le lundi - Prix du numéro : 2 € - Abonnement annuel : 120 €
Imprimé sur les rotatives de Rotimpres
Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)
Dépôt légal à parution - ISSN 0249-6755
N° CPPAP : 1025 I 87408

Tous les appels d’offres de votre département sur matot-braine.fr

Procédures adaptées

COMMUNE DE BUSSY-LETTREE

AAPC / Marché travaux / Marché d’exécution

POUVOIR ADJUDICATEUR : COMMUNE DE BUSSY-LETTREE - 12, rue Haute - 51320 BUSSY-LETTREE. Tél. : 03.26.67.41.43 - Email : mairiedebussylettrees@orange.fr
Procédure adaptée conformément au Code de la Commande Publique.
CARACTÉRISTIQUE DU MARCHÉ : Accessibilité - Aménagement du cimetière.
Lot 1 : Voirie et réseaux divers - variantes autorisées.
DATE DE RÉCEPTION DES OFFRES : vendredi 20 mars 2026 - 12 H 00.
MODALITÉ D'OBTENTION DU DOSSIER : https://www.marches-securises.fr (signature électronique non obligatoire).
M2602517



ESPACE HABITAT

Avis de consultation pour un projet de construction

1. Maître D'ouvrage :
ESPACE HABITAT, 7 avenue du Maréchal Leclerc - 08013 CHARLEVILLE MEZIERES Cédex.
2. Mode de passation : Procédure adaptée - Consultation ouverte.
3. Objet du marché :
DOUZY, Ecoquartier « Les Petites Grèves »
Construction de 24 logements locatifs individuels
4. Nature des lots :
Lot n°01 : Gros Œuvre ;
Lot n°02 : Charpente Bois ;
Lot n°03 : Couverture ;
Lot n°04 : Menuiseries Extérieures ;
Lot n°05 : Enduits de façade ;
Lot n°06 : Plâtrerie - Isolation - Menuiseries intérieures ;
Lot n°07 : Escaliers intérieurs bois ;
Lot n°08 : Serrurerie ;
Lot n°09 : Electricité ;
Lot n°10 : Plomberie - Chauffage - Ventilation ;
Lot n°11 : Peinture ;
Lot n°12 : Revêtements de sols PVC - Carrelage et Faïences ;
Lot n°34 : VRD Logements ;
Lot n°35 : Espaces verts.
5. Délais d'exécution : Le délai global tous corps d'état (compris congés payés et intempéries) est fixé à : 21 mois.
6. Modalités d'obtention du dossier : Les dossiers seront à télécharger gratuitement sur le site www.espacehabitat.fr
rubrique
ESPACE HABITAT / MARCHES PUBLICS
Il est recommandé aux candidats de ne pas télécharger le dossier de façon anonyme.
7. Date limite de réception des offres : Les offres devront parvenir au plus tard le : lundi 30 mars à 11h30.
8. Le Règlement de Consultation (R.C), joint au dossier de consultation, fixera les conditions de présentation des propositions de prix et des justifications à produire obligatoirement avec l'offre
9. Critères d'attribution : Prix à 60% et valeur technique à 40% suivant critères détaillés dans le règlement de consultation.
10. Délai de validité des offres : voir le R.C.
11. Renseignements complémentaires :
auprès du Maître d'œuvre :
M127 ARCHITECTURE, 127 Boulevard GAMBETTA - 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES. Tél. : 03.24.33.85.88.
12. Date d'envoi de l'Avis de Publication : 25 février 2026.
M2602545

Adjudications

S.C.P SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU

société d'avocats inter-barreaux aux barreaux de Châlons en Champagne et de Reims,
dont le siège est à Châlons en Champagne, 16 rue Pierre Bayen
et le Cabinet secondaire à Reims, Centre d'affaires Colbert, 34 rue des Moulins

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

D'UN BIEN IMMOBILIER
Sis à CHAMPIGNOL LEZ MONDEVILLE (Aube)
3 Impasse des Anciens Combattants

Le mardi 14 avril 2026 à 10h30

Pardevant le Juge de l'exécution à l'audience des criées du Tribunal Judiciaire de Troyes (Aube), 85 rue du Général de Gaulle, il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble dont la désignation suit :

Commune de CHAMPIGNOL LEZ MONDEVILLE (10200)

Une maison d'habitation sise dite commune, 3 Impasse des Anciens Combattants, cadastrée section ZX n° 116 pour 9 a 23 ca, formant le lot n° 3 du lotissement « Bas des Perrières », comprenant :
- au rez-de-chaussée : un salon séjour, une cuisine, une salle de bains, un WC, trois chambres dont une avec salle de douche ;
- des combles non aménagés ;
- un garage double.

MISE A PRIX : 38.000 €EUROS

OUTRE LES FRAIS ET CHARGES

Consignation pour enchérir par chèque de banque : 3.800 euros.
L'adjudication aura lieu aux conditions du cahier des conditions de vente déposé au Secrétariat-Greffe du Tribunal Judiciaire de Troyes ainsi qu'au siège de la SCP d'Avocats SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU, où les amateurs peuvent en prendre connaissance.
ON NE PEUT ENCHERIR QUE PAR MINISTERE D'AVOCAT INSCRIT AU BARREAU DE TROYES.

Pour tous renseignements, s'adresser :
- à la SCP d'Avocats SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU ; Tél. : 03.26.64.79.61 ;
- à la SELAS ACG ; Tél. : 03.25.73.00.77 ;
- au greffe du Tribunal Judiciaire de Troyes ;
- pour les visites à la SELARL PNB, Commissaires de justice associés à Troyes (03.25.24.79.99).

M2601557

S.C.P SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU

société d'avocats inter-barreaux aux barreaux de Châlons en Champagne et de Reims,
dont le siège est à Châlons en Champagne, 16 rue Pierre Bayen
et le Cabinet secondaire à Reims, Centre d'affaires Colbert, 34 rue des Moulins

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER
Sis à AIX VILLEMAUR PALIS (Aube)
6 Chemin du Bois des Brosses

Le mardi 14 avril 2026 à 10h30

Pardevant le Juge de l'exécution à l'audience des criées du Tribunal Judiciaire de Troyes (Aube), 85 rue du Général de Gaulle, il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble dont la désignation suit :

Commune de AIX VILLEMAUR PALIS (10160)

- un ensemble immobilier sis dite commune, 6 Chemin du Bois des Brosses et des parcelles :
lieudit «La Vove», cadastré :
- section B 1249 pour 16 a 34 ca ;
- section B 1250 pour 6 a 39 ca ;
- section B 1251 pour 5 a 35 ca ;
- section B 1252 pour 1 a 96 ca ;
- section B 1253 pour 8 a 17 ca ;
- section B 1254 pour 71 ca.
lieudit «Côte de Vauvoise», cadastré :
- section C 302 pour 13 a 25 ca.
lieudit «Galbaut», cadastré :
- section C 644 pour 1 a 79 ca.
lieudit «La Vove», cadastré :
- section ZT 107 pour 18 a 27 ca ;
- section ZT 108 pour 9 a 49 ca ;
- section ZT 109 pour 1 a 82 ca.
une maison d'habitation comprenant :
- un couloir d'entrée menant à quatre pièces dont une avec une salle de bain, une chaufferie, une pièce disposant d'un ensemble de salle de bain et toilette et une cuisine ;
- à l'extérieur : un hangar et deux garages dont un dispose de combles ;
- une dépendance et un jardin.

MISE A PRIX : 26.000 €EUROS

OUTRE LES FRAIS ET CHARGES

Consignation pour enchérir par chèque de banque : 3.000 euros.
L'adjudication aura lieu aux conditions du cahier des conditions de vente déposé au Secrétariat-Greffe du Tribunal Judiciaire de Troyes ainsi qu'au siège de la SCP d'Avocats SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU, où les amateurs peuvent en prendre connaissance.
ON NE PEUT ENCHERIR QUE PAR MINISTERE D'AVOCAT INSCRIT AU BARREAU DE TROYES

Pour tous renseignements, s'adresser :
- à la SCP d'Avocats SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU ; Tél. : 03.26.64.79.61 ;
- à la SELAS ACG ; Tél. : 03.25.73.00.77 ;
- au greffe du Tribunal Judiciaire de Troyes ;
- pour les visites à la SELARL JURIS 3, Commissaires de justice associés à Troyes (03.25.24.79.99).

M2601561

S.C.P SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU

société d'avocats inter-barreaux aux barreaux de Châlons en Champagne et de Reims,
dont le siège est à Châlons en Champagne, 16 rue Pierre Bayen
et le Cabinet secondaire à Reims, Centre d'affaires Colbert, 34 rue des Moulins

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

D'UN BIEN IMMOBILIER
Sis à MOUSSEY (Aube)
9 route de Villebertin

Le mardi 14 avril 2026 à 10h30

Pardevant le Juge de l'exécution à l'audience des criées du Tribunal Judiciaire de Troyes (Aube), 85 rue du Général de Gaulle, il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble dont la désignation suit :

Commune de MOUSSEY (10800)

- un bien immobilier sis dite commune, 9 route de Villebertin, cadastré section AD n° 16 pour 5 a 49 ca et une parcelle lieudit « les Prés Madame », cadastrée section AD n° 17 pour 2 a 41 ca, comprenant :
- au rez-de-chaussée : entrée par le garage donnant sur une première pièce à l'état brut ;
- à l'étage : un palier et une grande pièce ;
- une grange à l'état brut ;
- une remise à l'état brut ;
- un jardin.

MISE A PRIX : 54.000 €EUROS

OUTRE LES FRAIS ET CHARGES

Consignation pour enchérir par chèque de banque : 5.400 euros.
L'adjudication aura lieu aux conditions du cahier des conditions de vente déposé au Secrétariat-Greffe du Tribunal Judiciaire de Troyes ainsi qu'au siège de la SCP d'Avocats SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU, où les amateurs peuvent en prendre connaissance.
ON NE PEUT ENCHERIR QUE PAR MINISTERE D'AVOCAT INSCRIT AU BARREAU DE TROYES.

Pour tous renseignements, s'adresser :
- à la SCP d'Avocats SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU ; Tél. : 03.26.64.79.61 ;
- à la SELAS ACG ; Tél. : 03.25.73.00.77 ;
- au greffe du Tribunal Judiciaire de Troyes ;
- pour les visites à la SELARL JURIS 3, Commissaires de justice à Troyes (03.25.24.79.99).

M2601559

ANNONCES LÉGALES



PENSEZ À PAYER PAR VIREMENT
OU PAR CARTE BANCAIRE À DISTANCE
EN TOUTE SÉCURITÉ



03.26.40.21.31

Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

Appel d'offres



ESPACE HABITAT

Consultation de maîtrise d'œuvre

1. Maître d'Ouvrage : ESPACE HABITAT, 7 avenue du Maréchal Leclerc - 08013 CHARLEVILLE MEZIERES Cédex.

2. Objet du marché : Mission de maîtrise d'œuvre pour la construction de 16 logements locatifs - Rue Ambroise Croizat à VIVIER AU COURT (08440).

Estimation prévisionnelle des travaux : 2.300.000,00 € HT.

Durée prévisionnelle du marché : 47 mois.

Délai d'exécution (études et travaux) prévisionnel : 24 mois.

Date prévisionnelle de début des prestations : Avril 2026.

3. Missions confiées : Mission de base + Dossier au titre de la Loi sur l'Eau.

4. Justificatifs à produire : - Lettre de candidature rédigée en langue française ;

- Dossier de références permettant d'apprécier les compétences, les capacités professionnelles, techniques et financières des membres de l'équipe qui devra comporter un bureau d'étude environnement ;

- Attestations d'assurances ;

- Un mémoire justificatif (Cf. Règlement de consultation).

5. Critères d'attribution : - Prix des prestations : 60% ;

- Valeur technique et moyens :40%.

Voir le règlement de consultation joint au dossier de consultation.

6. Date limite de réception des candidatures : Lundi 30 mars 2026 à 17h00.

Les candidatures devront être adressées par voie électronique sur le profil d'acheteur d'ESPACE HABITAT, www.espacehabitat.fr, rubrique ESPACE HABITAT puis MARCHES PUBLICS.

Les candidats devront adresser leurs demandes de renseignements à partir du profil d'acheteur d'ESPACE HABITAT. M2602617

Marne

VENTE CESSION
ATTRIBUTION D'APPORTS



Etude CLOVIS
notaires

Département Droit des Affaires

15 rue Clovis – 51100 REIMS
Tél. 03 26 87 71 71
etudeclovis@notaires.fr
www.etude-clovis.notaires.fr

EURL PHARMACIE
DE JALONS/SARL
Pharmacie de
Jâlons - Frocot-
Grangé

Suivant acte reçu par Maître David MENNETRET, notaire associé à REIMS (Marne), le 6 février 2026, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement le 17 février 2026 volume 5104P04 2026 N 00576,

La Société EURL PHARMACIE DE JALONS, Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 54.000,00 €, dont le siège est à JALONS (51150), 34 rue Nationale, identifiée au SIREN sous le numéro 532 636 768 et immatriculée au R.C.S. de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.

A cédé à :

La Société SARL Pharmacie de Jâlons - Frocot-Grangé, Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 30.000 €, dont le siège est à JALONS (51150), 34 rue Nationale, identifiée au SIREN sous le numéro 993 604 230 et immatriculée au R.C.S. de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.

Un fonds de commerce d'officine de pharmacie exploité à JALONS (51150), 34 rue Nationale.

Moyennant le prix principal de TROIS CENT QUATRE-VINGT MILLE EUROS (380.000,00 €) s'appliquant aux éléments incorporels pour la somme de 332.500,00 € et aux éléments corporels, pour la somme de 47.500,00 €.

Entrée en jouissance : 1^{er} février 2026.

Les oppositions seront reçues, s'il y a lieu, dans les dix jours suivant la publication de ladite vente, au lieu de situation du fonds vendu à JALONS (51150), 34 rue Nationale et pour la correspondance en l'Etude de Me David MENNETRET, notaire à REIMS (51100), 15 rue Clovis.

Pour insertion.

M2602492



Etude CLOVIS
notaires

Département Droit des Affaires

15 rue Clovis – 51100 REIMS
Tél. 03 26 87 71 71
etudeclovis@notaires.fr
www.etude-clovis.notaires.fr

SURICATE/KILLER

Suivant acte reçu par Maître Vincent CROCHET notaire à REIMS (Marne), le 26/01/2026, enregistré au SPFE de la Marne le 06/02/2026, dossier 2026 00006153 référence 5104P04 2026 N 00411,

La Société dénommée SURICATE, Société par actions simplifiée au capital de 11.500,00 €, dont le siège est à REIMS (51100), 182 rue de Vesle, identifiée au SIREN sous le numéro 521 690 917 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

A cédé à :

La Société dénommée KILLER, Société par actions simplifiée au capital de 10.000,00 €, dont le siège est à REIMS (51100), 182 rue de Vesle, identifiée au SIREN sous le numéro 998 989 990 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Un fonds de commerce de bar, pub, restaurant sis à REIMS (51100), 182 rue de Vesle et pour lequel le cédant est immatriculé au R.C.S. de REIMS, sous le numéro 521 690 914 00021,

Moyennant le prix principal de 310.000 € s'appliquant aux éléments incorporels, pour 298.280 € et aux éléments corporels pour 11.720 €.

Entrée en jouissance : 26/01/2026.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial situé à REIMS (51100), 15 rue Clovis, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion.

M2602623

ANNONCES LÉGALES

**PENSEZ À PAYER PAR VIREMENT
OU PAR CARTE BANCAIRE
À DISTANCE EN TOUTE SÉCURITÉ**

 **03.26.40.21.31**

CONSTITUTION
DE SOCIETE



Antélis
AVOCATS ASSOCIÉS

12 rue Marguerite - 75017 PARIS
109 rue Edmond Rostand
51100 REIMS

HSZ

S.A.S. au capital de 1.000 €
Siège social : 31 rue de la Garenne
51100 REIMS

Aux termes d'un acte ssp en date à REIMS du 19/02/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : S.A.S.

Dénomination : HSZ

Siège : 31 rue de la Garenne 51100 REIMS

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

Capital : 1.000 €

Objet : L'acquisition et la gestion de toutes valeurs mobilières ; La prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières ; L'exercice par la société des droits de vote attachés à ces participations en vue de mettre en œuvre une politique commune au groupe de sociétés dont elle est la mère, et de jouer ainsi un rôle d'animation dudit groupe ; Tous travaux de gestion, direction, tâches administratives et commerciales pour les sociétés du groupe présentes et à venir et plus généralement toutes prestations relevant de la gestion courante d'une entreprise à l'égard de ses filiales et participations et de tiers ; L'octroi de prêts ou d'avances à des sociétés ayant avec la société des liens de capital, directs ou indirects ; La gestion d'opérations de trésorerie et de services en commun auprès de sociétés ayant avec la société des liens de capital, directs ou indirects, Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président : Monsieur Stéphane ZIVIC demeurant 31 rue de la Garenne 5110 REIMS

La Société sera immatriculée au R.C.S de REIMS.

POUR AVIS. Le Président.

M2602302



AC2S expertise

AUDIT COMPTABILITÉ CONSEIL

Expert-comptable
à CHALONS EN CHAMPAGNE

L'UNIVERS
DE LOLA

Aux termes d'un ASSP en date du 02/02/2026, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : L'UNIVERS DE LOLA

Objet social : La prestation de communication, de design graphique et de photographie La participation directe ou indirecte de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Siège social : 1 RUE TISSET, 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

Capital : 2 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE

Président : M^{me} VALENTIN Laurence

1 rue Tisset 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrèments : Actions librement cessibles entre associés uniquement

Laurence VALENTIN

M2601391



AVOCATS ASSOCIÉS

SAS LE LAC - VUE
DES GOUTTRIDOS

Aux termes d'un ASSP en date du 16/02/2026, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SAS LE LAC - VUE DES GOUTTRIDOS

Objet social : L'activité para hôtelière par la mise à disposition de chambres ou de locaux meublés et la fourniture de services para-hôtelières, tels que le nettoyage régulier des locaux, la fourniture de linge de maison, la réception de la clientèle et le service de petit-déjeuner ; L'acquisition, la prise à bail, la location, la gestion, l'administration, l'exploitation et la mise en valeur de tous biens immobiliers ou droits immobiliers nécessaires à la réalisation de l'objet social ; Et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques ou juridiques, financières, civiles ou commerciales, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à cet objet ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires. La participation, directe ou indirecte, de la Société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, en France ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

Siège social : 13 Rue Marabais, 51300 VITRY LE FRANCOIS

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE

Président : TOMUGO, Société civile au capital de 219 971 €, ayant son siège social 13-15 rue Marabais 51300 VITRY LE FRANCOIS, immatriculée sous le n°907732622 au RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE

Directeur général : LELANI, Société civile au capital de 220 034 €, ayant son siège social 13-15 rue Marabais 51300 VITRY LE FRANCOIS, immatriculée sous le n°908539208 au RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE

Admission aux assemblées et droits de votes : Dans les conditions statutaires et légales

Clause d'agrément : Soumise à agrément

M2602186



AVOCATS ASSOCIÉS

BL IMMO

Aux termes d'un ASSP en date du 13/02/2026, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : BL IMMO.

OBJET SOCIAL : La propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, et de tous droits immobiliers dont la société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement ; L'aliénation des immeubles ou droits immobiliers dont est propriétaire la société, au moyen de vente, d'échange ou d'apport en société. Pour la réalisation de cet objet et pour faciliter celui-ci, la société peut recourir en tous lieux à tous actes ou opérations, notamment acquisition, construction, constitution d'hypothèques ou toutes autres sûretés réelles sur les biens sociaux, dès lors que ces actes et opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet.

SIÈGE SOCIAL : 42 rue Godon Vasnier - 51360 PRUNAY.

CAPITAL : 1.000 €.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS.

GÉRANCE : M. LORIN Brice.

CLAUDE D'AGRÈMENT : Soumise à agrément.

M2602104



COMETHIS
EXPERTISE COMPTABLE

FLEURS
PETILLANTES

Aux termes d'un ASSP en date du 18/02/2026, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : FLEURS PETILLANTES

Objet social : La vente en gros et au détail de fleurs naturelles, artificielles, plantes en pot, fleurs et plantes en gros et toutes fourniture pour fleuriste

Siège social : 54 avenue nationale, 51100 REIMS

Capital : 10 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Gérance : M^{me} MEZIERE DIANA 12 rue Diderot 51100 REIMS

L'associé unique.

M2602315

**MUIZON
AUTOMOBILES**

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros

Siège social : 31 Route Nationale
51140 MUIZON

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 9 Février 2026 à REIMS, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

La dénomination sociale est : «MUIZON AUTOMOBILES».

Le nom commercial est : «MUIZON AUTOMOBILES».

L'enseigne est : «MUIZON AUTOMOBILES».

SIÈGE : 31 Route Nationale - 51140 MUIZON.

DURÉE : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

CAPITAL : 1.000 €.

OBJET : Achats ventes véhicules, mécanique, nettoyage, pose de vitres teintées, location de véhicules, autres prestations liées à l'automobile.

PRÉSIDENT : Monsieur BALABEKIAN Edgar, Rolandovitch, Né le 09/05/2004 à Klimosk (Russie). De nationalité Arménienne.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pou avis : Le Président.

M2602326



Etude CLOVIS
notaires

Département Droit des Affaires

15 rue Clovis – 51100 REIMS
Tél. 03 26 87 71 71
etudeclovis@notaires.fr
www.etude-clovis.notaires.fr

SCI 3P

Suivant acte reçu par Me David MENNETRET, notaire à REIMS (51100), 15 rue Clovis, le 19/02/2026, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes

DÉNOMINATION SOCIALE : SCI 3P.

FORME : société civile immobilière.

CAPITAL SOCIAL : 2.100 €, constitué exclusivement d'apports en numéraire.

SIÈGE SOCIAL : REIMS (51100), 33 rue Thiers.

OBJET SOCIAL : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, l'occupation à titre gratuit par les gérants, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location, la vente à titre exceptionnel de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

DURÉE : 99 ans.

GÉRANT nommé pour une durée illimitée : Clément PICARDOT, demeurant à REIMS (51100) 33 rue Thiers.

PARTS SOCIALES : toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Immatriculation au R.C.S de REIMS.

Pour avis et mention.

M2602345



pm
AVOCAT

ME CÉDRIC ALTMAYER
Avocat
15bis rue Claudot
54000 NANCY
caltmeyer@pmavocatnancy.fr

GIIMO

Aux termes d'un acte sous signature électronique en date du 19.02.2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile.

DÉNOMINATION SOCIALE : GIIMO.

SIÈGE SOCIAL : 18 rue de la Forge - 51370 ORMES.

OBJET SOCIAL : La propriété, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens et ou droits immobiliers, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés, qui seraient détenues en pleine propriété, nue -propriété ou usufruit, et dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'achat, d'échange, d'apport ou autrement, ainsi que de tous biens ou droits pouvant constituer l'annexe, l'accessoire ou le complément des biens et droits immobiliers en question ; La réalisation de tous travaux, notamment de transformation, de construction, d'aménagement, de rénovation et d'entretien portant sur les biens immobiliers dont la société sera propriétaire ; La propriété et la gestion de portefeuille de valeurs mobilières, droits sociaux ou tous autres titres, détenus en pleine propriété, nue-propiété ou usufruit, dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'achat, d'échange, d'apport, de souscriptions ou autrement ; La propriété, la gestion de tous biens mobiliers de nature monétaire ou autre tels que meubles meublants ou véhicules ; La souscription d'emprunt bancaire en vue d'acquérir ou d'entretenir les droits ou biens mobiliers ou immobiliers ainsi que l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement ; La vente de ces mêmes biens pour autant qu'elle ne porte pas atteinte au caractère civil de la société.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au R.C.S.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 € constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : M. Loïc GIROUX, demeurant 18 rue de la Forge - 51370 ORMES.

La société GBF INVEST, SARL au capital de 107.100 € ayant son siège social 55 rue du Commerce - 51350 CORMONTREUIL, immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le numéro 893 503 102.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Agrément requis dans tous les cas. Agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.

Immatriculation de la société au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2602472

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

EM HOLDING

Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 532.950 Euros
Siège social :
67 Rue du Faubourg Gohier
51120 SEZANNE
RCS Reims

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SEZANNE du 24 février 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle
Dénomination : EM HOLDING
Siège : 67 Rue du Faubourg Gohier, 51120 SEZANNE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 532.950 €

Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger, la prise de participation dans toutes sociétés, de quelque forme que ce soit et quel que soit leur objet, l'exécution de toutes prestations d'assistance administrative, comptable, financière ou autre à ses filiales, l'octroi de prêts et d'avances en compte courant à ses filiales, l'acquisition, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la construction, l'aménagement, la location et la vente de tous biens et droits immobiliers et de leur accessoires

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Emmanuel MARCY, demeurant 67 Rue du Faubourg Gohier, 51120 SEZANNE
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis : Le Président.

M2602421



«SCI DE L'ORME»

Suivant acte reçu par Me Laurent LUTUN, notaire à FISMES, le 13 février 2026, a été constituée la société civile dénommée «SCI DE L'ORME», siège social : REIMS (51100), 44 rue du Champ de Mars.

Capital social : DEUX CENT CINQUANTE MILLE DEUX CENTS EUROS (250.200,00 €), divisé en 2502 parts sociales de CENT EUROS (100,00 €) chacune, numérotées de 1 à 2502.

Apports en numéraire : 200,00 €. Apport en nature : MERLIMONT (62155), 31 avenue de Vendée Lots numéro 81, numéro 379, numéro 393
Évalué : 250.00,00€.

Objet social : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous les immeubles bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS.

- Monsieur Patrick Gilbert René GUILLOT, retraité, demeurant à REIMS (51100), 44 rue du Champ de Mars.

- Madame Sylvie Geneviève GUILLOT, Viticultrice, demeurant à L'ECAILLE (08300), 1 rue de l'espérance.

- Madame Marie-Noëlle Marguerite Angèle GUILLOT, retraitée, demeurant à REIMS (51100), 35 boulevard du docteur Henri Henrot.
M2602356

ABONNEMENTS

03.26.08.38.26

abonnement.pamb@legalnet.org



Maître Xavier PREZ

Avocat à la Cour
6A Rue du Champ de Mars
51100 REIMS
Tél. : 06.99.35.28.12

SASU LBO

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à REIMS (Marne) du 23 février 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : LBO.
FORME SOCIALE : Société par actions simplifiée unipersonnelle.
SIÈGE SOCIAL : 14 Rue Maurice Preveteau - 51100 REIMS.

OBJET SOCIAL : l'exercice d'une activité de «prise, gestion, aliénation par tout procédé de tout type de participations dans tout type de sociétés françaises ou étrangères et prestation de service, conseil et assistance auprès de toutes entreprises et notamment prestations d'ordre administratif, financier, commercial, juridique, de gestion, de direction générale ou autres».

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la qualité de capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.

AGREMENT : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur PEUGNIEZ Loïc, né le 5 Avril 1990 à CHÂTEAU THIERRY (02400), de nationalité française, demeurant 20 rue Jan Palach à REIMS (51100).

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis : Le président.

M2602373

«MONOPOLY AB2C»

Suivant acte sous-seing privé en date du 20 février 2026, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : MONOPOLY AB2C.

OBJET : La société a pour objet :

- l'acquisition, l'administration et l'exploitation de tout bien immobilier, - éventuellement et

exceptionnellement, l'aliénation de ceux des biens immobiliers devenus inutiles à la société, et plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant à l'objet sus indiqué, de nature à favoriser directement ou indirectement le but poursuivi par la société, son existence ou son développement, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société,

- l'acquisition, la détention, la gestion et éventuellement la cession des participations de toute nature dans toute société française ou étrangère et en particulier dans des entreprises ayant pour objet l'acquisition, l'administration et l'exploitation de tout bien immobilier.

SIEGE SOCIAL : 27 route du Paradis - 51480 LA NEUVILLE AUX LARRIS.

DURÉE : 99 ans.

GERANCE : Monsieur Baptiste LASSEAUX et Madame Céline LASSEAUX demeurant 27 route du Paradis - 51480 LA NEUVILLE AUX LARRIS.

CAPITAL SOCIAL : Cinq cents Euros (500,00 €) par apports en numéraire.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Cette société sera immatriculée au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le gérant.

M2602395



FCN Vitry-le-François
21, rue Marabais
51300 Vitry-le-François
Tel : 03 26 74 21 18

OSSA PATRIMOINE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MAROLLES du 23/02/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION SOCIALE : OSSA PATRIMOINE.

SIÈGE SOCIAL : 8 rue du Bocage - 51300 MAROLLES.

OBJET SOCIAL : L'acquisition ou la construction de tout local d'hébergement en vue de sa location en meublé dans le cadre d'une activité parahôtelière comprenant notamment la fourniture d'au moins trois des quatre prestations citées au 4° b de l'article 261 D du CGI.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 50.000 €.

GÉRANCE : Stéphane BRUHAT, demeurant 8 rue du Bocage - 51300 MAROLLES.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La gérance.

M2602412

SCI LES PEUPLIERS

Avis est donné de la constitution en date du 20 février 2026, par acte sous seing privé, d'une société civile immobilière :

DÉNOMINATION SOCIALE : SCI LES PEUPLIERS.

FORME : Société Civile Immobilière.
CAPITAL SOCIAL : 60.000 €, constitué exclusivement d'apports en numéraire, divisé en six mille (6.000) parts de dix (10) Euros chacune, entièrement souscrites et libérées.

SIÈGE SOCIAL : SAINT MARTIN D'ABLOIS (51530), 3 route de Montbayen.

OBJET : La société a pour objet l'acquisition d'un bien immobilier sis à MONTFERMEIL (93370), 32 avenue des Peupliers et l'administration ainsi que la gestion sous toutes ses formes desdits immeubles et biens immobiliers, et notamment par voie de location, meublée ou non, ou par voie de mise à disposition au profit de ses associés ;

Accessoirement, l'acquisition de meubles, équipements et aménagements destinés à équiper les biens immobiliers donnés à bail de location meublée ;

La participation directe ou indirecte dans toutes opérations immobilières ayant un lien avec l'objet civil de la société.

Et, généralement toutes opérations pouvant se rattacher, directement ou indirectement à cet objet, à l'exclusion de celles pouvant porter atteinte au caractère civil de la société.

DURÉE : 99 années.

GÉRANCE : Madame Caroline BARTHELEMY, demeurant à SAINT MARTIN D'ABLOIS (51530), 3 route de Montbayen, a été nommée gérante pour une durée indéterminée.

Agrément des cessions de parts : Agrément de la majorité en nombre des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales pour toutes les cessions, même entre associés.

R.C.S. : La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2602414



18 rue de l'Archebuse
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

LAISSE TRANQUILLE NOUS

25 rue Grande Etape
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

Suivant acte reçu par Maître Laurence CARLIER, Notaire à CHALONS EN CHAMPAGNE, 18, rue de l'Archebuse, le 23 février 2026, a été constituée une société civile immobilière dénommée LAISSE TRANQUILLE NOUS

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Siège social à : CHALONS-EN-CHAMPAGNE (51000) , 25 rue Grande Etape .

Durée de 99 années
Capital social : 2.000 € divisé en 2000 parts de 1 €

Les apports sont fait en numéraire, toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les gérants de la société sont :
Melle Peggy DONCK demeurant à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 30 place Monseigneur Tissier,
Et Mr Clément BLANC, demeurant à CORMICY (51220), 32 rue du Petit Guyancourt

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le notaire.

M2602443



57 Chaussée du Port
CS 90157
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX
Tél. : 03.26.68.39.58

MCB 1

Aux termes d'un ASSP en date du 23/02/2026, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : MCB 1

Objet social : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers dont elle est propriétaire ou qu'elle pourrait acquérir ultérieurement, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question ;L'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires ;

Siège social : 1 rue des Catalaunes, 51470 SAINT MEMMIE

Capital : 10 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE

Co-gérance : M. BAZILIO Franck 37 Rue Principale 51150 JUVIGNY et M. CARBOT Christophe 21 rue Juliette Récamier 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE et M. CARBOT Pierre 12 rue Jean Moulin 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

Clause d'agrément : agrément requis dans tous les casagrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

La gérance.

M2602532

PP9

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CORMONTREUIL du 23/02/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : EURL.
Dénomination sociale : PP9.

Siège social : 1 rue des Blancs Monts - 51350 CORMONTREUIL.

Objet social : l'activité de salon de coiffure hommes, femmes, et enfants, les conseils en beauté et des soins du visage et de la peau à vocation esthétique, les soins de manucure et les soins des pieds à vocation esthétique, les activités d'entretien corporel telle que celles fournies par les saunas et les bains de vapeur, les solariums, les instituts d'amaigrissement et d'aminicissement, le bronzage, l'épilation, l'achat/vente de produits liés à la coiffure et à l'esthétique, et tous autres accessoires connexes.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 10.000 €.

Gérance : Madame Agnès LAFORGE, demeurant 12 rue de Toussicourt - 51220 HERMONVILLE, assure la gérance.

Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

La Gérance.

M2602449

SARL GOLDEN CARP LAKE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 23/02/2026, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION : GOLDEN CARP LAKE.

SIÈGE SOCIAL : 1 Ferme de la Magdeleine - 51290 SAINT UTIN.

OBJET : La société a pour objet, en France et à l'étranger :

- L'exploitation et la gestion d'un ou de plusieurs étangs, en vue de la location de lodges et emplacements, offerts à une clientèle de passage qui n'y élit pas domicile, pour un séjour caractérisé par une location meublée de tourisme à son usage exclusif ;

- La plantation, la culture, l'entretien, la coupe et l'exploitation de plantations forestières, et notamment de plantations de Paulownia.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 5.000 € divisé en 500 parts d'un montant unitaire de 10 € chacune.

GÉRANCE : M. Axel HERCOT, demeurant 1 Ferme de la Magdeleine - 51290 SAINT UTIN nommé pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

IMMATRICULATION : Au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le représentant légal.

M2602454

ALLENDER

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 Euros

Siège social :
7 rue de la Duchesse d'Uzes
51480 BOURSALT

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BOURSALT du 20 février 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

DÉNOMINATION SOCIALE : ALLENDER.

SIÈGE SOCIAL : 7 rue de la Duchesse d'Uzes - 51480 BOURSALT.

OBJET SOCIAL : Restaurant, café, plats à emporter, dépôt de bouteille de gaz.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

GÉRANCE : Monsieur Léo ALLENDER, demeurant 69 rue Saint Vincent - 51160 HAUTVILLERS, assure la gérance.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2602498

MK IMMOBILIER

Aux termes d'un ASSP en date du 24/02/2026, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : MK IMMOBILIER

Objet social : Activité d'agence immobilière, négociation, achat, vente de biens immobiliers

Siège social : 129 rue de Cernay, 51100 REIMS

Capital : 100 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Président : M. MOUFRIK Adil 129 rue de Cernay 51100 REIMS

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives et d'y voter, personnellement ou par mandataire, ou à distance, par correspondance ou par voie électronique, dans les conditions prévues par la loi et les présents statuts, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective trois jours ouvrés au moins avant celle-ci, à zéro heure, heure de Paris.

Clause d'agrément : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote
M2602499

ACMB

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à TAISSY du 24/02/2026, il a été créé une société représentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION SOCIALE : ACMB. FORME : Société par actions simplifiée.

CAPITAL : 5.000€. SIEGE SOCIAL : 8 rue Gutenberg - 51500 TAISSY. APPORTS :

En numéraire : 5.000 €. OBJET : La société a pour objet en France et dans tous pays : - La prise de participations

directement ou indirectement dans le capital de toutes sociétés françaises ou étrangères, constituées ou à constituer, quels qu'en soient la forme et l'objet, par achat, souscription, échange, fusion, alliance, sociétés en participation ou autrement, ainsi que dans les mêmes sociétés, par les mêmes moyens, de toutes obligations, parts de fondateurs ou bénéficiaires ou de tous titres émis par ces sociétés - L'acquisition

et la gestion de tous biens et droits mobiliers et immobiliers concernant toutes activités industrielles, artisanales ou commerciales - La fourniture de prestations de tous services se rapportant aux activités ci-dessus exposées

notamment en matière d'assistance dans les domaines financiers, de la direction, de l'administration, de la comptabilité, de la gestion et du développement des services généraux et commerciaux DUREE : 99 années

à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

PRESIDENT : BILLOT Kevin demeurant 7 rue Saint Hubert - 02190 EVERGNICOURT.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement

ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription

en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède

ou représente d'actions. AGREMENT : Les actions sont librement cessibles au profit du conjoint, des ascendants

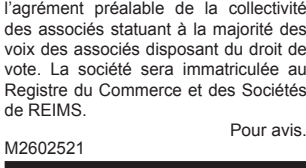
ou descendants du cédant. Les actions ne peuvent être cédées à des tiers ou entre groupes d'associés, qu'avec

l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis.

M2602521



BESOIN DE RENSEIGNEMENTS

POUR PUBLIER

VOTRE ANNONCE LÉGALE ?

03.26.40.21.31

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

HOLDING LEBON
Société Civile au capital de 1 000 €
Siège social : 141 rue Camille Lenoir
51100 REIMS
Société en cours de formation

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à REIMS en date du 17/02/2026, il a été constitué une SC présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : HOLDING LEBON.
SIEGE SOCIAL : 141 RUE CAMILLE LENOIR - 51100 REIMS
OBJET : La Société a pour objet en France et à l'étranger :
- La prise de participations dans toutes sociétés civiles, commerciales, industrielles, immobilières, financières ou de prestations de services, françaises ou étrangères.
- Toutes prestations de services en matière de direction, gestion administrative, comptable, financière, conseil, auprès de toutes entreprises et notamment de ses filiales ;
- L'octroi de prêts et d'avances en compte courant à ses filiales ;
- La location et mise à disposition de biens meubles ou immeubles ;
- et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus spécifié ou à tout autre objet similaire ou connexe.

La société peut recourir en tous lieux à tous actes ou opérations de quelque nature et importance qu'elles soient, dès lors qu'ils peuvent concourir ou faciliter la réalisation des activités visées aux alinéas qui précèdent ou qu'ils permettent de sauvegarder, directement ou indirectement, les intérêts commerciaux ou financiers de la société ou des entreprises avec lesquelles elle est en relation d'affaires.
DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
CAPITAL : 1 000 €.
GERANTS: Monsieur Guillaume, Paul, Marcel LEBON, Demeurant au 23 Bis rue Sébastopol 51100 REIMS, Né le 13 mars 1997 à 51100 REIMS, De nationalité française, et Madame Mathilde LEBON, Demeurant au 75 B Avenue Jean Jaurès 51100 REIMS, Née le 28 décembre 1993 à 51100 REIMS, De nationalité française.
IMMATRICULATION : Au RCS de REIMS.
M260252

COGEP REIMS
03 26 86 72 98
21 rue Courmeaux - 51100 REIMS
http://www.cogep.fr

GRAINS VENTYS
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 11 boulevard de la Paix, 51100 REIMS

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS du 25 février 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : GRAINS VENTYS
Siège : 11 boulevard de la Paix, 51100 REIMS
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros
Objet : - Toutes activités de prestations de services, d'assistance, de conseil et d'accompagnement notamment dans le domaine financier, économique et stratégique ;
Toutes opérations d'investissement pour compte propre ;
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Président : Monsieur Samir MIRI, demeurant 11 boulevard de la Paix, 51100 REIMS
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.
Pour avis : Le Président.
M2602535

LUTUN & SHALGIAN
Notaires Associés
Commercial - Plumes - Villenot-Bondeville
«SCI CORNICHE DU SOLEIL»

Suivant acte reçu par Me Laurent LUTun, notaire à FISMES, le 25 février 2026, a été constituée la société civile dénommée «SCI CORNICHE DU SOLEIL», siège social : MUIZON (51140), 5 rue de l'Eglise.
Capital social : UN million quatre cent cinquante mille Euros (1.450.000,00 €), divisé en 1.450 parts sociales de mille Euros (1.000,00 €) chacune, numérotées de 1 à 1.450.
Objet social : L'acquisition, la vente, la gestion, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous les immeubles bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. REIMS.
Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.
Nommés premiers gérants de ladite société :
- Monsieur Marc Louis FITOUSSI, agent général d'assurance, demeurant à MUIZON (51140), 5 rue de l'Eglise.
- Madame Sophie Marie Christine LAPOINTE, sans profession, demeurant à MUIZON (51140), 5 rue de l'Eglise.
Pour avis : Me LUTUN.
M2602549

SCI JANOT

Suivant acte reçu par Maître Benoît ROUX, Notaire membre de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée « OFFICE NOTARIAL DU BOULINGRIN » titulaire d'un office notarial à la résidence de REIMS (51100), 13 avenue de Laon, le 26 janvier 2026, a été constituée une Société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCI JANOT.
Forme : Société civile immobilière.
Capital social : 3.000,00 €.
Siège social : CORMONTREUIL (51350), 9 rue Général Mangin.
Objet social : Acquisition, administration et exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles.
Durée : 99 ans.
Gérant : Monsieur Stève JANOT et M. Killian JANOT.
Apport en numéraire : 1.560 € par M Stève JANOT, 720 € par Monsieur Killian JANOT et 720 € par M^{me} Perrine JANOT.
Cession de parts : les parts sont librement cessibles entre associés.
Toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à la majorité des associés.
Immatriculation : La société sera immatriculée au R.C.S. de REIMS.
Pour avis : Le notaire.
M2602507

MODIFICATION DE STATUTS

PORT SEC SCI
Société civile immobilière au capital de 2 000 euros
Siège social : 7 rue Pasteur 51350 CORMONTREUIL 839 981 669 RCS REIMS

Avis de remplacement du gérant

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 juin 2025 :
- Xavier CHAIRON, demeurant 3 RUELLE DU CHAUFOUR-SOILLY, 51700 DORMANS, a été nommé en qualité de gérant pour une durée illimitée en remplacement de Monsieur Gilbert FLORENTIN.
L'article DEUXIEME PARTIE - DISPOSITIONS DIVERSES ET TRANSITOIRES des statuts a été modifié en conséquence et le nom de Monsieur Gilbert FLORENTIN a été remplacé par celui de Xavier CHAIRON.
Modification sera faite au greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.
Pour avis La Gérance.
M2506730

TRANSPORT EL-JIREH
EURL au capital de 15.800,00 Euros porté à 21.800,00 Euros
Siège social : 38 B rue de Courlangy 51100 REIMS
931 292 304 RCS Reims

Aux termes des décisions en date du 26/01/2026, l'associé unique a décidé de :
- d'étendre l'objet social aux activités suivantes : l'activité de commissionnaire de transport ; l'achat et la vente de véhicules industriels ;
- modifier le capital social en le portant de 15.800 € à 21.800 €
Mention au RCS de REIMS.
M2601248

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL
FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

CMJT
Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 Euros
Siège social : 60 Rue Petit Hutin 51100 REIMS
922 424 528 RCS Reims

Aux termes d'une délibération en date du 2 février 2026, l'AGE des associés de la société CMJT a décidé de transférer le siège social du 60 rue Petit Hutin à REIMS (51100) au 28 rue Jobert Lucas à REIMS (51100) à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis : La gérance.
M2601502

SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION AGRICOLE GERARD PIERLOT
Société civile au capital social de 361.000 Euros
Siège Social : 3 rue de Chantereine 51480 CHAMPLAT ET BOUJACOURT 521 457 994 R.C.S. Reims

Aux termes d'une AGE en date du 04/02/2026, les associés ont décidé que le siège social de la SCEA GERARD PIERLOT, initialement fixé 3 rue de Chantereine - 51480 CHAMPLAT ET BOUJACOURT, sera transféré 23 rue Jean Barnier - 51200 EPERNAY.
Pour avis : La gérance.
M2601694

SOFRAC
experts comptables
certifiés aux comptes
reims@sofrac.fr / 03.26.866.866
CORMONTREUIL

CMD METALLERIE
Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros
Siège social : 3 rue des Cumines 51390 VRIGNY 981 347 545 R.C.S. Reims

Par décisions en date du 9 février 2026, l'Associé Unique a décidé
- au regard du certificat de dépôt des fonds établi le 09 février 2026 par le Président et associé unique de la Société, et du certificat de dépôt des fonds établi le 04 février 2026 par la banque BNP PARIBAS, d'augmenter, à compter du même jour, le capital social d'un montant de 34 592 € par l'émission de 345 920 actions nouvelles de 0,10 € de valeur numéraire, et est ainsi porté de 1 000 € à 35 592 €. En conséquence, l'article 8 des statuts a été modifié.
Ancienne mention : Le capital social est fixé à MILLE EUROS (1 000 €).
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à TRENTE CINQ MILLE CINQ CENT QUATRE-VINGT DOUZE EUROS (35 592 €).
- de transférer le siège social du 3 Rue des Cumines, 51390 VRIGNY au 31 Rue du Commerce, 51350 CORMONTREUIL à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
- de nommer Monsieur Marcel Nuri KARACOL, demeurant 10 Rue Narcisse Brunette, 51100 REIMS, en qualité de Directeur Général à compter du 09 février 2026.
M2601852

GN
AVOCATS ASSOCIES

BOUCHERIE VERTUSIENNE
SASU au capital de 3.811,22 Euros
Siège social : 5 rue de la Maison 51130 BLANCS COTEAUX
R.C.S. de Châlons en Champagne n° 403 462 237

En date du 09/02/2026, l'associé unique a décidé à compter du 09/02/2026 de :
- Modifier la dénomination sociale de la société anciennement BOUCHERIE VERTUSIENNE qui devient BV MATERIEL ALIMENTAIRE ;
- Modifier l'objet social qui devient : La société a pour objet exclusif, directement ou indirectement, en France et à l'étranger, les activités de : - Négocier de tous matériels neufs ou d'occasion, - Location de matériels - La création, l'acquisition, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, bureaux se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées. Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou à tout autre similaire ou connexe. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.
Modification au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.
M2602204

A.W
Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros
Siège social : 35 rue Jacquart - 51100 REIMS
881 500 102 RCS REIMS

Aux termes d'une décision en date du 16 février 2026, l'Associé Unique a décidé :
- de modifier l'objet social par l'activité d'exploitation d'un food-truck : vente de nourriture et de boissons et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
- de transférer le siège social du 35 rue Jacquart, 51100 REIMS au 12 Terrasse Jean Renaudie - 38400 SAINT MARTIN D'HERES à compter du 16 février 2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
La Gérance
M2602273

GN
AVOCATS ASSOCIES

VESTA
SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 31 Bis rue du Val Clair 51100 REIMS
RCS de REIMS n°949 297 659

En date du 20/01/2026, l'associé unique a décidé à compter du 20/01/2026 de nommer en qualité de président HADES, SAS au capital de 3 411 353 €, ayant son siège social 31 bis rue du Val Clair 51100 REIMS, immatriculée sous le n°532362969 au RCS de REIMS en remplacement de FG INVEST, SARL au capital de 2 040 000 € euros, président, pour cause de démission .
Modification au RCS de REIMS.
M2602274

SCI LABONDE
Société Civile Immobilière
Capital social : 1.000 Euros
Siège social : 52 Rue Aristide Briand 51120 SEZANNE
RCS Reims 444 959 001

Suivant décision collective des associés de la SCI LABONDE, après avoir pris acte de la donation en nue-propiété des 100 parts sociales composant le capital social, numérotées 1 à 100, au terme d'un acte de donation partage en date du 20 février 2021 dressé par Maître Ingrid BAGLIN-HUY, Notaire à Sézanne, au profit de Madame Nathalie DELETAIN épouse STUDLER, a décidé de modifier l'article 7 des statuts comme suit :
ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL - PARTS SOCIALES
Le capital social est fixé à 1.000 €. Il est divisé en 100 parts sociales de 10 € chacune, réparties comme suit :
- A Madame Nathalie DELETAIN épouse STUDLER : 100 parts sociales, numérotées 1 à 100, en nue-propiété.
- A Monsieur Jacky DELETAIN : 51 parts sociales, numérotées 1 à 51, en usufruit.
- A Madame Joëlle DELETAIN née NAVEL : 49 parts sociales, numérotées 52 à 100, en usufruit.
Total égal au nombre de parts sociales composant le capital social : 100.
Mention sera faite au RCS de REIMS. Pour avis.
M2602309

GFA «DE MOLVEAU»
Groupement Foncier Agricole
3 Rue des Remparts du Sud 51220 LOIVRE
RCS de REIMS n°393 709 704

L'assemblée générale extraordinaire en date du 31 décembre 2024 a décidé de proroger la durée de la Société jusqu'au 31 décembre 2072.
Modification au RCS de REIMS.
La gérance.
M2602312

DE VOUCIENNES
SCEA au capital de 392 669,03 €
Siège social : Ferme de Vouciennes 51240 VITRY LA VILLE
RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE n°380 865 154

L'AGE du 20/02/2026 a décidé à compter du 20/02/2026 d'augmenter le capital social de 262 010,25 € par apport en numéraire en le portant de 392 669,03 € à 652 679,28 €.
Article 6, 7 et 8 des statuts modifié en conséquence.
Modification au RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.
La gérance
M2602324

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE THOMAS-DIEU
Groupement foncier agricole au capital de 797.460,81 Euros
56 rue du Mont Chenil Vertus 51130 BLANCS-COTEAUX
RCS Châlons en Champagne 324 309 988

Par AGE du 27/11/2025, il a été décidé de :
- constater le décès de M^{me} Denise LORDON le 07/05/2021, et par conséquent la fin de ses fonctions de cogérante. Messieurs Bernard LORDON et Vincent LORDON restent cogérants.
- mettre à jour les statuts suite au changement administratif de l'adresse du siège social, la commune de BLANCS-COTEAUX se substituant à la commune de VERTUS. Le siège social n'est pas transféré.
- mettre à jour les statuts suite à la modification de la répartition du capital social.
Mention au RCS de CHALON EN CHAMPAGNE.
M2602327

LES GREVES
Société civile d'exploitation viticole au capital social de 2.000 Euros
Siège social : 28 rue du Capitaine Chesnais 51170 CHAUMUZY
R.C.S. Reims 919 988 956
N° SIRET : 919 988 956 00018

Suivant décisions en date du 1^{er} Juin 2025, la collectivité des associés :
- a nommé Madame Peggy LECLERE en qualité de Cogérant, en remplacement de Madame Chantal LECLERE, démissionnaire, et ce à compter de ce jour, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :
ANCIENNES MENTIONS
Gérants :
- Madame Chantal LECLERE, 15 rue des Pressoirs - 51700 OLIZY ;
- Monsieur Arnaud LECLERE , 28 rue du Capitaine Chesnais - 51170 CHAUMUZY ;
- Monsieur Martin LECLERE, 28 rue du Capitaine Chesnais - 51170 CHAUMUZY.
NOUVELLES MENTIONS
Gérants :
- Monsieur Arnaud LECLERE, 28 rue du Capitaine Chesnais - 51170 CHAUMUZY ;
- Monsieur Martin LECLERE, 28 rue du Capitaine Chesnais - 51170 CHAUMUZY ;
- Madame Peggy LECLERE, 28 rue du Capitaine Chesnais - 51170 CHAUMUZY.
M2602339

GN
AVOCATS ASSOCIES

SCI DE LA VOIE ROMAINE W.L.R.
SCI au capital de 44 630 €
Siège social : 1 rue Etienne Lenoir 51420 WITRY LES REIMS
RCS de REIMS n°483 414 629

L'AGM du 30/01/2026 a décidé à compter du 30/01/2026 de :
- de nommer en qualité de co-gérant M. BAYER Sébastien, demeurant 12 RUE DIDEROT 51100 REIMS et de co-gérant M. EVRARD Jean-Baptiste, demeurant 17 voie Romaine 51420 WITRY LES REIMS en remplacement de M. SCHULTHESS Jean-Claude, pour cause de démission et de M^{me} RIDEL Véronique, pour cause de démission et de M^{me} BERNIER Stéphanie, pour cause de démission.
- diminuer le capital social de 5 750 € par rachat en vue d'annulation de 575 parts en le portant de 44 630 € à 38 880 €. L'article 6 et 7 des statuts a été modifié en conséquence.
Modification au RCS de REIMS.
M2602340

LE DIPLOMATE
SAS au capital de 57.000 Euros
Siège social : 7 pl de la République 51000 CHÂLONS EN CHAMPAGNE 321 882 532
RCS de Châlons en Champagne

Aux termes du traité de fusion-absorption en date du 10 février 2025, approuvé par l'AGE en date du 18/02/2026, la société J.2.P, SC au capital de 8.000 €, immatriculée au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE, sous le numéro 518 153 424, ayant son siège 7 PLACE DE LA REPUBLIQUE 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE, a été absorbé par la société LE DIPLOMATE. En conséquence, le capital social de la société absorbante a d'abord été augmenté de 46.800 € par la création de 3.120 actions nouvelles de 15 €, L'Assemblée a ensuite décidé de procéder à une réduction de capital par annulation des actions détenues par la société. Le capital est désormais fixé à 46.800 € divisé en 3.120 actions de 15 €. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifié en conséquence.
Mention au RCS de CHÂLONS EN CHAMPAGNE.
M2602371

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

SC SIMONA
Société civile au capital de 1 000 €
Siège social : 3 RUE DES JACOBINS
51100 REIMS
RCS de REIMS n°908 469 430

Transfert de siège

En date du 30/12/2025, le gérant a décidé le transfert du siège social au 4 RUE DES MARAICHERS, 51100 REIMS à compter du 30/12/2025.
Mention : RCS de REIMS.
M2602350

LORETTE et ASSOCIES
34 rue des Moulins - 51100 REIMS

SAMMEX
Société par actions simplifiée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 20 route de Champigny,
51430 TINQUEUX
423 890 797 RCS REIMS

Avis d'augmentation de capital

Suivant décision de la collectivité des associés en date du 13 février 2026, le capital social a été porté de 7 622,45 € à 10 671,43 € par voie d'apports en numéraires.
Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.
CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention : 7 622,45 €
Nouvelle mention : 10 671,43 €
L'inscription modificative de la Société sera effectuée auprès du R.C.S. de REIMS.
Pour avis. Le Président
M2602351

LA CROIX ELIOT
SARL au capital de 73 000 €
Siège social : 7 rue du bois de l'épée
51530 SAINT MARTIN D ABLOIS
RCS de REIMS n°900 127 739

Transfert de siège

L'AGE du 13/02/2026 a décidé le transfert du siège social au 7 rue de la grange Jabbled, 51530 BRUGNY VAUDANCOURT à compter du 13/02/2026.
Mention : RCS de REIMS.
Pierre-Etienne FANIEL.
M2602352

LORETTE et ASSOCIES
34 rue des Moulins - 51100 REIMS

DAP PAYSAGISTE 51
Société par actions simplifiée
unipersonnelle
au capital de 1 000 euros
Siège social : 215 boulevard Charles
Arnould 51100 REIMS
919 891 846 RCS REIMS

Avis d'augmentation de capital

Suivant décision de l'associé unique en date du 19 février 2026, le capital social a été porté de 1000 € à 1882 € par voie d'apports en numéraires.
Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention : 1000 €
Nouvelle mention : 1882 €
L'inscription modificative de la Société sera effectuée auprès du R.C.S. de REIMS.
Pour avis. Le Président
M2602353

AUCONEX
Société par actions simplifiée
au capital de 10 Euros
Siège social :
4 Rue Carnot - 51380 VERZY
921 239 364 - RCS Reims

Au terme d'une décision en date du 4 Février 2026, les associés ont pris acte :
- De la démission de la société BM CONSEILS de ses fonctions de directeur général. Cette dernière n'est pas remplacée dans ses fonctions
- De la démission de Richard VERSLYPE de ses fonctions de président, remplacé par la société FINANCIERE ANDEGAVE, société à responsabilité limitée au capital de 10 Euros immatriculée sous le numéro 938 760 576 auprès du registre du commerce et des sociétés de REIMS et dont le siège social est situé 4 rue Carnot - 51380 - VERZY
Par la même décision, il a été décidé de transférer le siège social au 4 rue Carnot - 51380 - VERZY et de modifier l'article 4 des statuts.
Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de REIMS
Pour avis, le président.
M2602357

SA CHAMPART
Société Anonyme
au capital de 4.833.231,93 Euros
Siège social : ZI du Voy
51230 FERÉ CHAMPENOISE
RCS Reims 389 958 562

En date du 27/11/2025, il résulte que :
Madame Claire GENOVA a démissionné de sa fonction d'administrateur.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.
Pour avis.
M2602360

SA CHAMPART
Société Anonyme
au capital de 4.833.231,93 Euros
Siège social : ZI du Voy
51230 FERÉ CHAMPENOISE
RCS Reims 389 958 562

Suivant délibération du Conseil d'administration en date du 17 février 2022, il résulte que : Le Conseil d'administration coopte en qualité de nouvel administrateur Monsieur Frédéric CONQ, demeurant Dele Vian 29810 PLOUARZE, pour une période de 6 années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes clos au cours de l'année 2027.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.
Pour avis.
M2602361

SA CHAMPART
Société Anonyme
au capital de 4.833.231,93 Euros
Siège social : ZI du Voy
51230 FERÉ CHAMPENOISE
RCS Reims 389 958 562

Suivant délibération de l'Assemblée Générale en date du 24 janvier 2019, il résulte que : Monsieur André MINGUY est nommé en qualité de nouvel administrateur en lieu et place de Monsieur Patrice LELOUP pour la durée du mandat de ce dernier restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui sera appelée à statuer sur les comptes clos au cours de l'année 2021.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Reims.
Pour avis.
M2602362

BCA LOCATION
SASU au capital de 678.398,13 Euros
Siège social :
16 rue Lena Bernstein - 51100 REIMS
R.C.S. Reims 786 380 022

Déclare le 1° mars 2026 ajouter le nouvel établissement suivant, BCA LOCATION, 26 boulevard Joffre - 51100 REIMS, pour activité de location de véhicules automobiles et services annexes.
M2602364

LAST MILE LOGISTIQUE

Avis de modification statutaire rectificative à l'annonce parue le 19 février 2026

Il convenait de modifier la date des délibérations en date du 26 Janvier 2026 :
Ancienne date des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire : 31 Décembre 2025.
Nouvelle date des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire: 26 Janvier 2026.
Pour avis : Le président.
M2602372

GO INVEST
SCI au capital de 500 €
Siège social : 11 RUE DES DIDRIS
51420 CERNAY LES REIMS
RCS de REIMS n°922 280 185

Transfert de siège

L'AGE du 02/02/2026 a décidé le transfert du siège social au 9 RUE DU LOUP, 51420 CERNAY LES REIMS à compter du 02/02/2026.
Mention : RCS de REIMS.
La gérance.
M2602376

ARMENIACA
Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 Euros
Siège social :
59 rue Roger Salengro
51100 REIMS
948 672 217 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 01 février 2026, l'assemblée générale a pris acte de la démission de Monsieur BABAYAN Armen de ses fonctions de directeur général à compter de ce jour et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.
Pour avis : Le président.
M2602379

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL
FCN Reims Moissons
7 Rue Gabriel Voisin – CS80018
51686 REIMS CEDEX 2

ITP
Société à responsabilité limitée
au capital de 7.500 Euros
Siège social :
2 rue Marie Marvingt -
51450 BETHENY
813 806 700 RCS Reims

Aux termes d'une délibération en date du 16 février 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée ITP a décidé de transférer le siège social du 2 Rue Marie Marvingt, 51450 BETHENY au Centre d'Affaires Clairmarais 9 rue Andre Pingat, 51100 REIMS à compter rétroactivement du 1er janvier 2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis : La gérance.
M2602398

SARL HMZ CONSEILS
Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
41 bis rue de BETHENY
51420 WITRY LES REIMS
RCS Reims 928 324 276

Par une assemblée générale extraordinaire en date du 15 février 2026 : L'assemblée générale décide de transférer le siège social à compter de la date d'assemblée générale
- Du 1 bis rue Werlé - 51100 REIMS ;
- Au 41 bis rue de betheny - 51420 WITRY LES REIMS.
Pour avis.
M2602415

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DU DOMAINE
GFA
Siège social :POGNY (51240)
11 rue de Châlons
N° de SIREN : 422 235 184
RCS Châlons en Champagne

Suivant acte reçu par Me Sébastien MORET, notaire associé à POGNY, le 29 janvier 2026, Les associés ont décidé la réduction du capital par annulation de 4 parts sociales et retrait partiel et de le ramener ainsi de 75.614,90 € à 75.005,10 € Par suite le capital social est ainsi composé :
ANCIENNE MENTION : CAPITAL SOCIAL : 75.614,90 €.
NOUVELLE MENTION : CAPITAL SOCIAL : 75.005,10 €.
Suivant procès-verbal de l'assemblée générale du 20 février 2026, les associés ont décidé du transfert du siège social à POGNY (51240) 2, impasse du domaine
ANCIENNE MENTION : SIÈGE SOCIAL : POGNY (51240), 11 rue de Châlons.
NOUVELLE MENTION : SIÈGE SOCIAL : POGNY (51240), 2, impasse du domaine.
Les statuts sont modifiés en conséquence et modification sera faite au Greffe du Tribunal de Commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.
M2602410

FIDAL
AVOCATS

Société d'Avocats
Parc d'Affaires Reims-Champigny
Allée Jean-Marie Amelin - CS 30002
51886 REIMS

TP MERAT
SARL au capital de 50 000 €
Siège social : 77 Grande Rue
51120 LES ESSARTS LES SEZANNE
RCS de REIMS n°519 449 060

En date du 23/02/2026, l'associé unique a décidé à compter du 15/02/2026 de nommer en qualité de co-gérante M^{me} LOURDIN Martine, demeurant 1 impasse du Moulin 51230 PLEURS.
Modification au RCS de REIMS.
POUR AVIS
M2602420

CHICALIBB
SARL au capital de 750.000 Euros
10 rue Henry Dunant
51200 EPERNAY
RCS : REIMS 537 743 296

L'Assemblée Générale du 30/12/2025 a constaté la démission de la Société KPMG de son mandat de Commissaire aux Comptes Titulaire ; puis elle a nommé la société DdR Conseils SAS, sise 107, rue Gambetta à Reims (51100), en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, et la Société Thierry Morel et Associés SAS, sis 56, rue du Grand Faubourg, à Chartres (28000), en qualité de Commissaire aux Comptes Suppléant, pour une durée de six exercices à effet de 2025.
Mention en sera faite au RCS de REIMS.
Pour avis.
M2602424

PARAVISE
SAS au capital de 140.000 Euros
RD9 - Chemin du Paradis
51190 AVIZE
RCS : REIMS 530 080 480

L'Assemblée Générale du 30/12/2025 a constaté la démission de la Société KPMG de son mandat de Commissaire aux Comptes Titulaire ; puis elle a nommé la société DdR Conseils SAS, sise 107, rue Gambetta à Reims (51100), en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, et la Société Thierry Morel et Associés SAS, sis 56, rue du Grand Faubourg, à Chartres (28000), en qualité de Commissaire aux Comptes Suppléant, pour une durée de six exercices à effet de 2025.
Mention en sera faite au RCS de REIMS.
Pour avis.
M2602425

EURL DELAVENNE
Société à responsabilité limitée
au capital de 3.000 Euros
Siège social : 1 rue des Visieaux
51360 VAL DE VESLE
812 965 309 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 06/02/2026, l'associé unique a décidé :
- De remplacer à compter du même jour la dénomination sociale «EURL DELAVENNE» par «DELASTRAT» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts ;
- D'étendre l'objet social aux activités de charpente, couverture, maçonnerie, isolation et tous travaux du bâtiment et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts ;
- De transférer le siège social du 1 rue des Visieaux - 51360 VAL DE VESLE au 4 route de Pontfaverger à VAL DE VESLE 51360, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
- De nommer M. Jules DELAVENNE, demeurant 4 route de Pontfaverger à VAL DE VESLE 51360 en qualité de gérant en remplacement de M. Grégory DELAVENNE.
Pour avis : La gérance.
M2602455

COGEP REIMS
03 26 86 72 98
21 rue Courmeaux - 51100 REIMS
http://www.cogep.fr

FAR
Société civile
au capital de 2 000 euros
Siège social : 77 rue Libergier
51100 REIMS
483.507.315. RCS REIMS

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 avril 2015, il a été constaté le décès de Madame Monique BLEROT, survenu le 30 octobre 2014.
Il est précisé que Monsieur Guy BLEROT, demeurant 75 rue Libergier, 51100 REIMS, déjà nommé en qualité de cogérant, poursuit seul les fonctions de gérance à compter du 30 octobre 2014, sans qu'il soit procédé à la nomination d'un nouveau gérant.
En conséquence, l'article «NOMINATION DES PREMIERS GERANTS» du TITRE IV des statuts a été modifié afin de supprimer le nom de Madame Monique BLEROT.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS.
Pour avis La Gérance
M2602456

COGEP REIMS
03 26 86 72 98
21 rue Courmeaux - 51100 REIMS
http://www.cogep.fr

COL.32
Société civile immobilière
au capital de 210 000 euros
Siège social : 75 rue Libergier
51100 REIMS
451.418.610. RCS REIMS

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 avril 2015, il a été constaté le décès de Madame Monique BLEROT, survenu le 30 octobre 2014.

Il est précisé que Monsieur Guy BLEROT, demeurant 75 rue Libergier, 51100 REIMS, déjà nommé en qualité de cogérant, poursuit seul les fonctions de gérance à compter du 30 octobre 2014, sans qu'il soit procédé à la nomination d'un nouveau gérant.
En conséquence, l'article «NOMINATION DES PREMIERS GERANTS» du TITRE IV des statuts a été modifié afin de supprimer le nom de Madame Monique BLEROT.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS.
Pour avis La Gérance
M2602458

OFFICE QUINZE QUARANTE TROIS NOTAIRES

CHAMPAGNE BOULARD-BAUQUAIRE
Société à responsabilité limitée
Capital social : 376.830 Euros
Siège social :
CORMICY (51220)
30 rue du Petit Guyencourt
Immatriculation
R.C.S. Reims 400 100 947

ACTE : Maître Alexis KUTTENE, Notaire à CHAMPIGNY, le 23 février 2026 :
Nomination d'un co-gérant : Monsieur Charles-Adrien Christophe BOULARD, demeurant à CORMICY (Marne), 7 rue du Bois du Pré, né à REIMS (Marne) le 6 mai 2000, célibataire.
Modification de l'article 7 des statuts en conséquence.
Pour avis : Me Alexis KUTTENE.
M2602457

UTIL AUTO
Société par actions simplifiée
Au capital de 1.000 Euros
Siège social : CELLULE C06, 8 rue
Du Loup
51420 CERNAY-LES-REIMS
954 045 910 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date Du 01 Février 2026, l'Associé Unique a décidé :
- de transférer le siège social CELLULE C06, 8 rue Du Loup - 51420 CERNAY-LES-REIMS au 72 rue Maldan - 51100 REIMS, à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis : Le Président.
M2602461

OFFICE DIAG
SAS en cours de transformation en
SARL
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 4 rue Sorbon
51370 SAINT BRICE COURCELLES
808 721 286 R.C.S. Reims

Suivant délibération en date du 22/01/2026, l'AGE, statuant aux conditions prévues par la loi, a décidé la transformation de la Société en société à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 1.000 €, divisé en 100 parts sociales de 10 euros chacune.
Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
Sous sa forme de SAS, la Société était dirigée par Monsieur Pascal KABEL, demeurant 4 rue Sorbon - 51370 SAINT BRICE COURCELLES en qualité de Président et par Madame Barbara KABEL née GULDNER, demeurant 4 rue Sorbon - 51370 SAINT BRICE COURCELLES en qualité de Directeur Général.
Sous sa nouvelle forme de SARL, la Société est gérée par Monsieur Pascal KABEL demeurant 4 rue Sorbon - 51370 SAINT BRICE COURCELLES et par Madame Barbara KABEL née GULDNER demeurant 4 rue Sorbon - 51370 SAINT BRICE COURCELLES.
Modification sera faite au R.C.S. de REIMS.
Pour avis : Le Président.
M2602463

BEEMA
Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 Euros
Siège social : 11 rue Robert Fulton
51100 REIMS
904 667 656 R.C.S. Reims

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 février 2026, il résulte que la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par la société FINANCIERE ANDEGAVE de démissionner de ses fonctions de directeur général.
Mention sera faite au R.C.S. : REIMS.
Pour avis.
M2602556

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne



FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

FCN Reims Moissons
7 Rue Gabriel Voisin – CS80018
51686 REIMS CEDEX 2

EZ LAB FRANCE

Société par actions simplifiée
au capital de 2.000 Euros
Siège social : 58 avenue Du Général
Eisenhower - 51100 REIMS
889 801 940 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date
du 30 janvier 2026, l'Associée Unique a
décidé de transférer le siège social 58
avenue Du Général Eisenhower - 51100
REIMS au 7 rue Gabriel Voisin - 51100
REIMS à compter du 1^{er} février 2026 et
de modifier en conséquence l'article 4
des statuts.

L'inscription modificative de la société
sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le Président.

M2602465



d.juris

société d'avocats

10 rue Gambetta
51100 REIMS

**DP
CONSTRUCTION**

Aux termes du procès-verbal de
l'AGO du 17/02/2026 de la société
DP CONSTRUCTION, société par
actions simplifiée au capital de
100.000 euros dont le siège social
est à SAINT MEMMIE (51470), 11
rue Antoine Chézy, immatriculée au
registre du commerce et des sociétés
de CHALONS EN CHAMPAGNE sous
le numéro 402.142.848, il a été décidé
de ne pas renouveler les mandats de la
société FCN, Commissaire aux Comptes
titulaire domicilié à REIMS (51100), 7
rue Gabriel Voisin, et de la société FCF,
Commissaire aux Comptes suppléant
domicilié à BEZANNES (51430), 160
Rue Louis Victor de Broglie, arrivés
à expiration, la Société n'ayant pas
atteint les seuils de désignation de
Commissaires aux comptes au cours des
deux exercices précédant l'expiration
des mandats. Mention sera faite au RCS
de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis.

M2602494



**LORETTE
et ASSOCIES**

34 rue des Moulins - 51100 REIMS

JARIA INVEST

SAS au capital de 1 000 €
Siège social : 34 rue Tarbé
51100 REIMS
RCS de REIMS n°938 902 566

L'AGE du 31/12/2025 a décidé à
compter du 31/12/2025 d'augmenter le
capital social de 150 000 € par par
émission de 150000 actions nouvelles
en le portant de 1 000 € à 151 000 €.

Article 6 et 7 des statuts modifié en
conséquence.

Modification au RCS de REIMS.

Le Président.

M2602513

LE DIPLOMATE

Rectificatif à l'annonce publiée
dans matot-braine.fr du 24/02/2026
concernant LE DIPLOMATE, il fallait
lire : AGE est en date du 20 février 2026
et non du 18 février 2026.

M2602533



**LORETTE
et ASSOCIES**

34 rue des Moulins - 51100 REIMS

FLYPUMP

SARL au capital de 150 000 €
Siège social : 1 rue des Moissons -
ZAC Witry-Caurel
51420 WITRY LES REIMS
RCS de REIMS n°790 957 989

Avis de modification

L'AGO du 18/02/2026 a décidé à
compter du 18/02/2026 de nommer en
qualité de gérant M. PAPIN Philippe,
demeurant 9 rue Gueloche 51420
WITRY LES REIMS en remplacement
de M. WATTEBLED Jean-Marc, gérant,
pour cause de démission.

Modification au RCS de REIMS.

La Gérance.

M2602514

BC2GKP

SAS au capital de 6.000 Euros
5 rue Marie Marvingt
51100 REIMS
803 290 337 R.C.S. Reims

Aux termes d'un procès-verbal de
l'assemblée générale extraordinaire
du 24 juillet 2025 et d'une décision du
président du 12 février 2026, il résulte
que le capital a été réduit de 4.600 €,
pour le ramener de 6.000 € à 1.400 €
par voie de rachat et d'annulation de 46
actions.

L'article 8 «CAPITAL SOCIAL» des
statuts a été modifié en conséquence :

ANCIENNE MENTION : CAPITAL
SOCIAL : «6.000» € pour 60 actions.
NOUVELLE MENTION : CAPITAL
SOCIAL : «1.400» € pour 14 actions.

Mention sera faite au R.C.S. de
REIMS.

Pour avis : Le président.

M2602522

SCI LALLEMAND

Capital social : 30.000,00 Euros
Siège social à LES CHARMONTAIS
(51330), 4 rue du Moulin
R.C.S. Chalons En Champagne
817977622

Par décision de l'assemblée générale
du 3 janvier 2025,
Les associés ont décidés des points
suivants à compter du 3 janvier 2025 :

Nomination de Monsieur Mario
COSENTINO et Madame Sandrine
LALLEMAND épouse COSENTINO
, demeurant ensemble à LES
CHARMONTAIS (51330), 6 rue du
Moulin, en qualité de gérants pour une
durée illimitée

Retrait de Madame Martine
LALLEMAND épouse FORCINITI,
Monsieur Claude LALLEMAND et
Monsieur Daniel LALLEMAND de la
gérance.

Pour avis : La gérance.

M2602557

**SARL Cabinet
Saint-Thibault**

Entreprise Unipersonnelle à
Responsabilité Limitée
au capital de 50.000,00 Euros
Siège social : 5 rue des chaillaux
51480 COURTAGNON
R.C.S Reims SIREN 530 801 034

Réduction de capital

Aux termes de la décision du 31
décembre 2025, l'associé unique a
décidé de réduire le capital social de
35.000 € afin de le ramener de 50.000 €
à 15.000 €, par voie de réduction de la
valeur nominale des parts sociales.

Cette réduction n'est pas motivée par
des pertes et est réalisée par imputation
sur la fraction du capital non libérée. Elle
ne donne lieu à aucun remboursement
au profit de l'associé unique.

Les articles des statuts relatifs au
capital ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de REIMS.

M2602590



**GROUPE
MONASSIER
REIMS**

Notaires
de France

**ETABLISSEMENTS
PRAT**

Société à responsabilité limitée
au capital de 7.622,45 Euros
Siège social :
112 rue Pierre Brossollette
51100 REIMS
312 784 523 R.C.S. Reims

Aux termes des décisions unanimes
des associés en date du 12 décembre
2025, il a notamment été constaté :

- La démission de Monsieur Jean
Marie PRAT de ses fonctions de gérant ;
- La nomination de Monsieur Tony
Charles Aimé PRAT, demeurant à
REIMS (51100), 19 rue de Villers-
Franqueux, aux fonctions de gérant pour
une durée illimitée.

Mention sera faite au R.C.S. de
REIMS.

Pour avis.

M2602597



**COGEP
REIMS**

03 26 86 72 98
21 rue Courmeaux - 51100 REIMS
http://www.cogep.fr

FAR

Société civile
au capital de 2 000 euros
Siège social : 77 rue Libergier
51100 REIMS
483.507.315. RCS REIMS

Aux termes d'une délibération en
date du 24 février 2026, l'Assemblée
Générale Extraordinaire a décidé
de transférer le siège social du 77
rue Libergier, 51100 REIMS au 75 rue
Libergier, 51100 REIMS à compter de
ce jour, et de modifier en conséquence
l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au greffe du
Tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis La Gérance

M2602602

IN&MA

Établissement d'enseignement
supérieur consulaire
au capital social de 2.501.000,00 Euros
Siège social :
25 rue Saint-Dominique
51000 CHÂLONS EN CHAMPAGNE
R.C.S. Châlons en Champagne
841 723 588

Aux termes des décisions de
l'assemblée générale ordinaire en
date du 26 janvier 2026, il a été décidé
de modifier la composition de la
gouvernance comme suit :

- Il a été pris acte du départ de Madame
Christine DEJEAN, de ses fonctions de
présidente du conseil d'administration
ainsi que de son mandat de membre
du conseil d'administration, et de la
désignation de Monsieur Jean-Marie
VIGROUX en qualité de président du
conseil d'administration ;
- Il a été pris acte du départ de
Madame Claire PERCHERON et de
la nomination de Monsieur Hervé
PINGAUD, demeurant au 17 rue de
Lamothe à ALBI, en qualité de membre
du conseil d'administration ;
- Il a été pris acte du départ de
Madame Véronique BUREL et de la
nomination de Madame Diane TERVER
-AGAZZOTTI, demeurant 7 rue Marcel
Renault à PARIS, en qualité de membre
du Conseil d'administration ;
- Il a été constaté la fin de mandat de
Monsieur Mario JESTIN, administrateur
étudiant, et la désignation de Monsieur
Baptiste CANO en remplacement,
demeurant 2 rue Jean Pierre Petit à
BLAGNAC, également membre du
Conseil d'administration.

Mention au R.C.S. de CHÂLONS EN
CHAMPAGNE.

M2602621

PROJET DE FUSION



Octav
Société d'Avocats

8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

OCL SERVICES

Société à responsabilité limitée
au capital de 2.000 Euros
Siège social : 23 rue de Reims
51220 HERMONVILLE
832 690 747 R.C.S. Reims
et

OC LOGISTIQUE

Société à responsabilité limitée
au capital de 70.000 Euros
Siège social : 23 rue de Reims -
51220 HERMONVILLE
814 292 678 R.C.S. Reims

Avis de projet de fusion

Aux termes d'un acte sous
signature privée signé par voie de
signature électronique via DocuSign®
conformément à l'article 1367 du Code
civil en date du 23 février 2026 ;

La société OCL SERVICES, société
à responsabilité limitée au capital de
2.000 €, ayant son siège social sis 23
rue de Reims - 51220 HERMONVILLE,
identifiée sous le n° 832 690 747 R.C.S.
REIMS et la société OC LOGISTIQUE,
société à responsabilité limitée au capital
de 70.000 €, ayant son siège social sis 23
rue de Reims - 51220 HERMONVILLE,
identifiée sous le n° 814 292 678 R.C.S.
REIMS, ont établi le projet de leur fusion
par voie d'absorption de la société
OCL SERVICES par la société OC
LOGISTIQUE.

La société OCL SERVICES ferait
apport à la société OC LOGISTIQUE de
la totalité de son actif, soit 1.816.022 €,
à charge de la totalité de son passif, soit
754.145 €. La valeur nette des apports
s'élèverait à 1.061.877 €.

La totalité des droits sociaux composant
le capital des sociétés absorbante et
absorbée étant détenus par la même
société mère, la société FINANCIERE
CLEMENT, société à responsabilité
limitée au capital de 35.000 €, ayant
son siège social sis 23 rue de Reims -
51220 HERMONVILLE, identifiée sous
le n° 813 982 717 R.C.S. REIMS, il ne
sera procédé à aucune augmentation
de capital, et en l'absence d'attribution
de parts sociales créées par la société
absorbante, aucun rapport d'échange n'a
été déterminé.

La fusion prendrait effet rétroactivement
au 1^{er} octobre 2025, d'un point de vue
comptable et fiscal.

Toutes les opérations actives et
passives, effectuées par la société OCL
SERVICES depuis le 1^{er} octobre 2025
jusqu'au jour de réalisation définitive de
la fusion seraient prises en charge par la
société OC LOGISTIQUE.

La société OCL SERVICES sera
dissoute de plein droit sans liquidation,
à la date de réalisation définitive de la
fusion.

La fusion sera réalisée le 1^{er} avril 2026.
Conformément à l'article L. 236-6 du
Code de commerce, le projet de fusion
a été déposé au greffe du tribunal de
commerce de REIMS, au nom des deux
sociétés le 23 février 2026 pour OCL
SERVICES et le 24 février 2026 pour
OC LOGISTIQUE, pour être annexé au
Registre du Commerce et des Sociétés.

Les créanciers de la société
absorbante, ainsi que ceux de la
société absorbée dont les créances sont
antérieures au présent avis, pourront
faire opposition à la présente fusion
dans les conditions prévues aux articles
L. 236-15 et R. 236-11 du Code de
commerce, soit trente jours à compter
de la présente publication, devant le
tribunal de commerce compétent.

Pour avis.

M2602459

**Recevez désormais
GRATUITEMENT
votre justificatif
numérique par mail**



CONVOCATION



CA
NORD EST

**CAISSE
REGIONALE DE
CREDIT AGRICOLE
MUTUEL DU NORD
EST**

Société coopérative à capital variable
Siège social :
25 rue Libergier -
51088 REIMS CEDEX
SIREN : 394 157 085 RCS REIMS
- ORIAS 07 022 663

Avis de convocation

Mesdames et Messieurs les titulaires
de Certificat Coopératifs d'Associés
(C.C.A.) de la Caisse régionale de
Crédit Agricole Mutuel du Nord Est
sont informés qu'ils sont convoqués en
Assemblée spéciale qui se tiendra le
jeudi 26 mars 2026, à 9h00, au Village
By CA 17, rond-point de l'Europe -
51430 BEZANNES, à l'effet de délibérer
sur l'ordre du jour et de statuer sur le
projet de résolutions ci-après.

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du Conseil
d'administration ;
- Lecture du rapport des Commissaires
aux comptes ;
- Approbation de l'augmentation du
plafond du mécanisme de liquidité des
C.C.A. ;
- Pouvoirs pour les formalités.

Première résolution : Approbation
de l'augmentation du plafond du
mécanisme de liquidité des C.C.A.

L'Assemblée Spéciale, après avoir
pris connaissance du rapport du Conseil
d'administration et du rapport des
Commissaires aux comptes, prend acte
de la décision prise le 09 septembre
2025 par le Conseil d'administration de
la Caisse Locale de Développement
Partagé (CLDP), de porter son
engagement d'acquiescer des C.C.A.,
dans le cadre du mécanisme spécifique
de liquidité prévu dans le contrat
d'émission, à 45 % maximum du nombre
de C.C.A. composant le capital social de
la Caisse régionale de Crédit Agricole
Mutuel du Nord Est (hors C.C.A. détenus
par SACAM Mutualisation), soit 819 000
titres, aux lieu et place des 10 % prévus
dans le contrat initial ayant donné lieu
au prospectus visé par l'Autorité des
marchés financiers le 14 novembre
2007, sous le numéro 07-402, plafond
relevé à 20 % par l'Assemblée Spéciale
des Porteurs du 09 janvier 2015.

En conséquence de ce qui précède,
l'Assemblée Spéciale approuve
l'augmentation du plafond du mécanisme
de liquidité telle qu'approuvée par le
Conseil d'administration de la CLDP du
09 septembre 2025.

L'Assemblée Spéciale prend
également acte que l'augmentation
du plafond du mécanisme de liquidité
des C.C.A. ainsi que la modification
du contrat d'émission interviendront
conformément aux exigences
prudentielles fixées par la législation
européenne en vigueur et seront en
tout état de cause subordonnées à
l'approbation de ces modifications par
l'Assemblée générale extraordinaire de
la Caisse régionale de Crédit Agricole
Mutuel du Nord Est, convoquée le 26
mars 2026.

Deuxième résolution : Pouvoirs pour
les formalités

L'Assemblée Spéciale donne tous
pouvoirs au porteur d'un original, d'une
copie ou d'un extrait certifié conforme
du présent procès-verbal, à l'effet
d'accomplir toutes formalités de dépôt
et de publicité afférentes aux résolutions
ci-dessus adoptées.

Tous les documents et toutes
les informations prévues par la
réglementation sont tenus à la
disposition des titulaires au siège social
dans les délais prescrits par la loi et les
règlements.

Le Conseil d'administration.

M2602524

**SOCIETE
COOPERATIVE DE
VERZY**

Société coopérative agricole
à capital variable
Siège social : 40 rue Carnot
51380 VERZY
Agrément n°51.274
R.C.S. Reims 780 445 870

Avis de convocation

Les associés de la coopérative sont
convoqués en Assemblée Générale
Ordinaire

**le vendredi 13 mars 2026
à 17 heures 30**

(Emargement à partir de 17 heures)
**à la salle de réunion de la
mairie de Verzy (Marne)**
pour délibérer sur l'ordre du jour
suivant :

- Rapport du Conseil d'Administration
sur l'exercice clos le 31 octobre 2025 ;
- Document relatif aux informations sur
le prix ;
- Rapport du commissaire aux
comptes sur les comptes annuels ;
- Examen et, s'il y a lieu, approbation
des comptes ;
- Quitus aux administrateurs ;
- Affectation du résultat ;
- Renouvellement partiel du Conseil
d'Administration ;
- Rapport spécial du commissaire
aux comptes sur les conventions
mentionnées aux articles L 225-38
et suivants du Code de Commerce,
approbation de ces conventions ;
- Fixation de l'allocation globale pour
indemnités aux administrateurs ;
- Budget formation des
administrateurs ;
- Constatation de la variation du
capital social souscrit ;
- Pouvoirs.

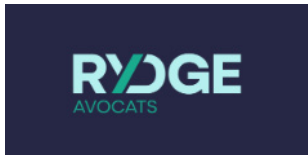
Les associés ont la possibilité,
conformément à l'article R 524-13 du
Code Rural et de la Pêche Maritime, de
prendre connaissance au siège social,
quinze jours au moins avant la date de
l'assemblée, des documents suivants :

- Les comptes annuels ;
- Le rapport du Conseil d'Administration
aux associés ;
- Le document relatif aux informations
sur le prix ;
- Les rapports du commissaire aux
comptes ;
- Le texte des résolutions proposées
par le Conseil d'Administration au vote
des associés.

Le Conseil d'Administration.

M2602497

POURSUITE D'ACTIVITE



**MATHIEU
Père & Fils**

SARL au capital de 20.000 Euros
Siège social : 55 allée des Ecoissières
51270 MAREUIL EN BRIE
349 810 085 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en
date du 18 février 2026, l'Assemblée
Générale Extraordinaire des associés,
statuant en application de l'article L.
223-42 du Code de commerce, a décidé
qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de
la Société.

Pour avis : La Gérance.

M2602447

SPFPL THERENS

Société de participations
financières de profession libérale
de pharmacien d'officine
par actions simplifiée
au capital de 60.000 Euros
Siège social : 2 rue Albert Réville
51100 REIMS
929 578 987 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision unanime
en date du 16 février 2026, la collectivité
des associés de la société SPFPL
THERENS, statuant en application
de l'article L. 225-248 du Code de
commerce, a décidé qu'il n'y avait pas
lieu à dissolution de la société.

Pour avis : La présidente.

M2602592

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

DISSOLUTION
DE SOCIETE

**SCEV JACQUINET
NOMINE**
Société au capital de 1.524,49 Euros
Siège social :
8 rue de l'Eglise - VERTUS
51130 BLANCS-COTEAUX
R.C.S. : Châlons en Champagne
421 466 020

Dissolution anticipée

Aux termes d'une délibération en date du 31 décembre 2025, l'assemblée générale extraordinaire a décidé la dissolution de la société à compter du 31 décembre 2025 et sa mise en liquidation amiable.
Elle a nommé M. Didier JACQUINET, demeurant 2 bis rue du Point du Jour - 51700 PASSY GRIGNY, en qualité de liquidateur.
La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés au siège social de la société.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.
Pour avis : Le liquidateur.

M2601503

**UNE HISTOIRE DE
FLEUR**
EURL au capital de 3 000 €
Siège social :
46 route Nationale, Montchenot
51500 VILLERS ALLERAND
RCS de REIMS n°854 005 279

En date du 09/02/2026, l'associé unique a approuvé la dissolution Anticipée de la société à compter du 09/02/2026. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M^{me} GUILLEMOT Delphine, demeurant 46 route Nationale, MONTCHENOT 51500 VILLERS ALLERAND et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

M2602252

S.A.V.U.L
Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 25.000 Euros
Siège social : 3 Rue Alfred Boëlle
51110 BOURGOGNE
Siège de liquidation :
3 Rue Alfred Boëlle
51110 BOURGOGNE
525 097 283 RCS Reims

Aux termes d'une délibération en date du 18/02/2026, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur M. Laurent CAS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé au siège social au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis : Le liquidateur.

M2602393

OFF THE WALL
Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 2.000 Euros
Siège social :
64 Avenue Jean Jaurès - 51100 REIMS
Siège de liquidation :
64 Avenue Jean Jaurès - 51100 REIMS
850 676 651 RCS Reims

Aux termes d'une décision en date du 12/02/2026, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Virgile DEGHAYE, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis : Le liquidateur.

M2602394

**BLANCHET
OLIVIER**
SASU au capital de 300 Euros
Siège social : 16 rue de la Chapelle
51800 LA CHAPELLE FELCOURT
R.C.S. Châlons en Champagne
839 838 380

L'assemblée générale extraordinaire du 23/02/2026 a décidé la dissolution de la société à compter du 01/06/2026. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur MME LEDOUX EPOUSE BLANCHET Agnès, demeurant 112 bis avenue Guillaume le Conquérant - 14390 CABOURG et a fixé le siège de la liquidation 112 bis avenue Guillaume le Conquérant - 14390 CABOURG.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

M2602416

**EARL «YVERNEAU
MARC»**
Société en cours de liquidation
Capital social : 196.500 Euros
Siège social : 18 Grande Rue
51320 HUMBAUVILLE
Siège de la liquidation :
18 Grande Rue
51320 HUMBAUVILLE
R.C.S. Châlons en Champagne
404 392 177

Par décision du 31 décembre 2025, l'associé unique de l'EARL «YVERNEAU MARC» a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2025 et sa mise en liquidation amiable.
Monsieur Marc YVERNEAU, demeurant 18 Grande Rue - 51320 HUMBAUVILLE, a été nommé liquidateur à compter du 31 décembre 2025.
La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au 18 Grande Rue - 51320 HUMBAUVILLE, siège de la liquidation.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.
Pour avis : Le liquidateur.

M2602531

**EARL «DU
BUIRIER»**
Annonce rectificative

Il convient d'ajouter à l'annonce de dissolution parue le 9 janvier 2026 (référence n°2600304) : Madame Marie-Line GERBAUX née CHENOT a démissionné de ses fonctions de gérante à compter du 17 décembre 2026.

M2602534

**EARL
«DU BUIRIER»**
Dans l'annonce rectificative parue le 26 février 2026 (référence n°2602534), il convient de lire : Madame Marie-Line GERBAUX née CHENOT a démissionné de ses fonctions de gérante à compter du 17 décembre 2025.
Pour avis, Le Liquidateur.

M2602609

SC « JV »
Société en cours de liquidation
Capital social : 2.000 Euros
Siège social : 5 Grande Cour
51260 MARCILLY SUR SEINE
R.C.S. Reims 502 317 654

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 16/02/2026, la collectivité des associés de la société civile « JV » a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 16/02/2026 et sa mise en liquidation amiable.
Elle a nommé en qualité de liquidateur Monsieur Antoine JOLY, demeurant 5 Grande Cour - 51260 MARCILLY SUR SEINE, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés 5 Grande Cour - 51260 MARCILLY SUR SEINE, siège de la liquidation.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.
Pour avis : Le Liquidateur.

M2602614

**SCI
«MARGUERITE»**
Société en cours de liquidation
Capital social : 4.850 Euros
Siège social : 14 rue du Flocmagny
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
R.C.S. Chalons En Champagne
429 086 614

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 13/01/2026, la collectivité des associés de la société SCI «MARGUERITE» a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 13/01/2026 et sa mise en liquidation amiable.
Elle a nommé en qualité de liquidateur Monsieur Michel AUBERTIN, demeurant 14 rue du Flocmagny - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés 14 rue du Flocmagny - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE siège de la liquidation.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.
Pour avis : Le Liquidateur..

M2602619

CLOTURE
DE LIQUIDATION

**CHOINET
BERNADETTE**
Société par actions simplifiée en liquidation
au capital de 8 000 euros
Siège social et de liquidation :
49 rue du Lieutenant Dewulf
51800 VIENNE LE CHATEAU
448 393 231 RCS CHALONS EN CHAMPAGNE

Aux termes d'une décision en date du 16 février 2026 au siège de liquidation, l'associée unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Bernadette CHOINET, demeurant 49, rue du Lieutenant Dewulf, 51800 VIENNE LE CHATEAU, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis : Le Liquidateur.

M2602052

T.M.S.
SASU au capital de 20 000 €
Siège social : 40 Bis rue Saint Léonard
51100 REIMS
RCS de REIMS n°819 656 745

En date du 16/02/2026, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. STEG Tony de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/11/2025.
Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

M2602135

NOMDOS
Société d'Avocats
10 Boulevard Lundy - BP 2105
51074 REIMS CEDEX

**Société d'Exploitation du Parc des
Expositions LE
CAPITOLE**
Société par actions simplifiée au capital de 37.000 euros en cours de liquidation
Siège social :
68 avenue du Président Roosevelt
51000 CHÂLONS EN CHAMPAGNE
539 290 551
R.C.S. Châlons en Champagne

L'assemblée du 10/02/2026 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus de sa gestion au liquidateur, et prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Mention au R.C.S. de CHÂLONS EN CHAMPAGNE.

M2602293

**CABINET
LAURENCY & ASSOCIÉS
ASSOCIES**
Expertise comptable - Audit - Conseil - Gestion sociale
2 rue du Colonel Pierre Servagnat
51200 EPERNAY

CTJM
SARL au capital de 1.000 Euros
Siège social : 5 Route d'Orbais
51210 MARGNY
800 142 242 R.C.S. de Reims

Aux termes de l'AGO en date du 15/12/2025 les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. MONGIS Eric, demeurant 5 Route d'Orbais - 51210 MARGNY pour sa gestion et l'ont déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.
Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS.
Radiation au R.C.S. de REIMS.

M2602337

SCI MORENE
Société civile en liquidation au capital de 200 Euros
Siège social et de liquidation : 1 rue de la Maladrerie
51700 DORMANS
424157196 R.C.S. Reims

L'AGO du 18 février 2026 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur René REGNAULT, demeurant 1 rue de la Maladrerie - 51700 DORMANS, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis : Le Liquidateur.

M2602510

REMO FINANCE
Société civile en liquidation au capital de 67.000 Euros
Siège social et de liquidation :
1 Rue de la Maladrerie
51700 DORMANS
790 704 225 RCS Reims

L'AGO du 18/02/226 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur René REGNAULT, demeurant 1 Rue de la Maladrerie - 51700 DORMANS, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis : Le Liquidateur.

M2602516

SHERLOCK LILLE
SASU au capital de 10 000 €
Siège social : 39 AVENUE HOCHÉ
51100 REIMS
RCS de REIMS n°818 638 231

En date du 20/12/2024, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur HOLDING RD FINANCE de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 20/12/2024.
Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

M2602538

RDRH
SARL au capital de 7 500 €
Siège social : 39 AVENUE HOCHÉ
51100 REIMS
RCS de REIMS n°908 040 264

L'assemblée générale ordinaire du 31/12/2025 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. DUJOURD'HUI PIERRE de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2025.
Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

M2602543

EARL «CAILLET»
Société en liquidation
Capital social : 76.224,51 Euros
Siège social :
51600 SAINTE MARIE A PY
RCS Châlons en Champagne
343 921 276

Aux termes d'une délibération en date du 10 février 2026, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de Monsieur Alain CAILLET, demeurant à SAINTE MARIE A PY (51600), liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation à effet du 31 décembre 2025.
Les comptes de liquidation ont été déposés au greffe du Tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.
Pour avis : Le Liquidateur.

M2602547

**SCI 28 JOBERT
LUCAS**
Société civile immobilière au capital de 1 000 euros
Siège social : 17 rue de la Bonne Femme - 51100 REIMS
812 324 879 R.C.S. REIMS

L'Associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat, prononcé la clôture de la liquidation de la société en date du 25/02/2026. Les comptes de liquidation seront déposés au GTC de REIMS.

M2602600

SACREGYRO
Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros
Siège social : 2 rue Robert de Coucy
51100 REIMS
Adresse de liquidation :
C12 bis Chaussée Bocquaine
51100 REIMS
849 010 848 RCS REIMS

L'AGE des associés du 24/12/2025 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat, prononcé la clôture de la liquidation de la société. Les comptes de liquidation seront déposés au GTC de REIMS.

M2602595

TRANSMISSION
UNIVERSELLE
DE PATRIMOINE

NOMDOS
Société d'Avocats
10 Boulevard Lundy - BP 2105
51074 REIMS CEDEX

**HOTEL DE
CHAMPAGNE**
Société à Responsabilité Limitée au capital de 974.000 Euros
Siège social : 30 rue Eugène Mercier
51200 EPERNAY
318 098 001 R.C.S. Reims

Suivant déclaration en date du 23/02/2026, l'associé unique, la société FINANCIERE D'OPALE, Société à responsabilité limitée au capital de 2.588.964 €, ayant son siège social 14 rue des Ruelles - 51300 SAINT AMAND SUR FION, identifiée sous le numéro 824 122 741 R.C.S. CHÂLONS EN CHAMPAGNE, a décidé de dissoudre, la société HOTEL DE CHAMPAGNE en application de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et aux conditions fixées par ce texte. Cette dissolution entraîne de plein droit la transmission universelle du patrimoine de la société HOTEL DE CHAMPAGNE à la société FINANCIERE D'OPALE. Les créanciers sociaux pourront faire opposition dans le délai de trente jours à compter de la publication de l'avis au BODACC.

La présente dissolution ne donnera lieu à aucune procédure de liquidation, la transmission universelle du patrimoine s'opérant à l'expiration du délai d'opposition des créanciers ainsi que la disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au R.C.S. de REIMS.

M2602508

AVIS DIVERS

**Monsieur Louis
Julien L'HUILLIER**

**Avis de saisine de
légitaire universel -
Délai d'opposition**

Suivant testament olographe en date du 5 avril 2023,
Monsieur Louis Julien L'HUILLIER, demeurant à VITRY-LE-FRANCOIS (51300), 1 rue des Remparts Notre Dame. Né à SAINT-MARTIN-AUX-CHAMPS (51240), le 25 août 1942. Célibataire.
Non lié par un pacte civil de solidarité.
Résident au sens de la réglementation fiscale. Décédé à REIMS (51100) (FRANCE), le 17 décembre 2025.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Romain FLORENS, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Arnaud LEFEVRE et Romain FLORENS, Notaires Associés », titulaire d'un Office Notarial à VITRY-LE-FRANCOIS (Marne), 28 rue Aristide Briand, le 19 février 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire soussigné, référence CRPCEN : 51081, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

M2602300

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

COMMUNE D'EPENSE

Par le procès-verbal provisoire d'abandon manifeste n°AR_004_2026 du 23/02/2026, il a été constaté que les parcelles situées au 2 rue de l'église - 51330 EPENSE, références cadastrales A 269 et A 270 appartenant à Monsieur JOLLY Laurent sont en état d'abandon manifeste au sens des articles L 2243-1 à L 2243-4 du Code général des collectivités territoriales.

Ce procès-verbal peut être consulté en mairie dans les conditions suivantes, les lundis de 14H00 à 16H00. M2602409

Plurial Novilia

Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

ER.02040 - 6 ALLEE DEKETELAERE - REIMS

REIMS - APPARTEMENT :
- 6 ALLEE DEKETELAERE - T4 au 1ER Etage 66.50 m² environ - lot 44 - cave - place de parking en extérieur - DPE : en cours 112 500 € - réf : ER.02040

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 06.16.08.92.32.

Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen.

Offre et prix soumis à condition de ressources*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH. M2602462

Plurial Novilia

Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

REIMS

Appartement :
1 C BD CLEMENCEAU - T5 de 103.50 m² - 4^{ème} étage Lot N° 68 - box en sous-sol DPE : C 224 500 €- Réf : ER.15234

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 06 23 78 24 70

Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen.

Offre et prix soumis à condition de ressources*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH. M2602474

Monsieur Claude MILLARD

Par testament olographe en date du 01 avril 2001, déposé au rang des minutes de Maître Corinne PAGEOT, notaire à ANGLURE (51260), 5 Place de la République, suivant procès-verbal dont la copie authentique a été reçue par le tribunal judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE le 13 février 2026.

Monsieur Claude, Ernest, Henri MILLARD, Retraité, célibataire majeur, demeurant à BLANC COTEAUX (51130), EPHAD, Résidence Paul Gérard, 42 rue de Bammental. Né à CLESLES (51260), le 8 mai 1928. De nationalité Française. Décédé à EPERNAY (51530), le 23 avril 2018, a institué des légataires universels.

Les oppositions seront reçues dans le délai d'un mois à compter du 27 février 2026 auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Corinne PAGEOT, notaire à ANGLURE (51260), 5, Place de la République, référence CRPCEN : 51026.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis : Maître Corinne PAGEOT. M2602601

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Notaires

OFFICE NOTARIAL DES CORDELIERS

SELARL Laurent QUINART et Thibaut DURAND
Notaires Associés
24 rue de l'Isle - 51100 REIMS
Tél. : 03.26.49.32.20

ÉPOUX HUMBERT/ PREVOTEAU

Changement de régime matrimonial

Aux termes d'un acte reçu par Maître Thibaut DURAND Notaire à REIMS (51100) 24, rue de L'Isle (CRPCEN 51108), le 19 février 2026, à la requête des époux ci-après identifiés :

Monsieur Jérôme HUMBERT et Madame Aline Martine PREVOTEAU, demeurant ensemble à SAINT-ETIENNE-SUR-SUIPPE (51110), 2 allée des Peupliers.

Nés savoir :

- Monsieur HUMBERT à CHALONS-EN-CHAMPAGNE (51000) le 24 novembre 1983 ;
- Madame PREVOTEAU à REIMS (51100) le 23 mars 1983.

Mariés à BOURGOGNE-FRESNE (51110) le 4 juin 2011.

Lesquels, faisant usage de la faculté offerte par l'article 1397 du Code civil, sont convenus dans l'intérêt de la famille, de changer entièrement de régime matrimonial.

Ils ont déclaré adopter pour l'avenir le régime de la séparation de biens, tel qu'il est établi par les articles 1536 à 1543 du Code civil.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois (3) mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Thibaut DURAND, notaire à REIMS (51100), 24 rue de L'Isle.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.

Pour avis : Le notaire. M2602301

ETUDE DU FORUM

EPOUX PARMENTIER

Aménagement de régime matrimonial

Monsieur Gilles Pierre Richard Serge PARMENTIER et Madame Marie-Geneviève Odile PARIS demeurant ensemble à REIMS (51100), 35 rue Lesage.

Monsieur est né à MONTCY NOTRE DAME (08090) le 14 janvier 1964 ; Madame est née à REIMS (51100) le 30 janvier 1964.

Mariés à la mairie de REIMS (51100) le 20 juin 2009 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Maintien du régime de la communauté légale avec apport à la communauté, par Madame Marie-Geneviève Odile PARIS épouse PARMENTIER, de la nue-propriété d'une maison à usage d'habitation sise à REIMS, 35 rue Lesage, cadastrée section AW numéro 308 pour 1a 32ca, aux termes d'un acte reçu par Maître Lydia GUENARD, Notaire à REIMS, 8 rue Pluche, le 19 février 2026.

Opposition à adresser s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier auprès de Maître Lydia GUENARD, Notaire à REIMS (51100), 8 rue Pluche. M2602519

Xavier MANGIN Bertrand DEVINGT

Notaires

30 rue Courmeaux - BP 70213
51058 REIMS CEDEX

EPOUX PHILIPPE - TRICHOT

Aménagement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Xavier MANGIN, Notaire associé de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée «Xavier MANGIN et Bertrand DEVINGT, Notaires Associés» titulaire d'un office notarial situé à REIMS (Marne), 30 rue Courmeaux, CRPCEN 51088, le 12 février 2026, a été aménagé le régime matrimonial de la communauté d'acquêts existant entre Monsieur Renaud Georges PHILIPPE né à REIMS (51100) le 6 mai 1982 et Madame Mathilde Nathalie Marie TRICHOT, née à REIMS (51100) le 7 octobre 1986, demeurant ensemble à GUEUX (51390) 28 rue de la Haute Borne.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial de Me Xavier MANGIN où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le notaire. M2602624

SUCCESSION VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHALONS-EN-CHAMPAGNE en date du 13/01/2026 la Directrice départementale des Finances publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. MAYOR OLEA Vicente décédé le 27/03/2017. Réf. 0808162301. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2602428

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. LELLIG Dominique décédé le 23/11/2023 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808135867. M2602432

TRIBUNAUX JUDICIAIRE

EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE REIMS

Par jugement du 24 février 2026, le tribunal judiciaire de Reims a prononcé la conversion de la procédure de redressement judiciaire en liquidation judiciaire à l'égard de :

Monsieur Paul BERTIN
entrepreneur individuel, agent commercial immatriculé au RSAC de Reims sous le n°842 065 690
2 rue de Montbré - 51500 VILLERS ALLERAND

Activité : Agent commercial en vente de champagne

a désigné la SCP CROZAT, prise en la personne de Maître Arnaud CROZAT, 26 rue Louis de Broglie - 51430 BEZANNES, en qualité de liquidateur judiciaire. M2602480

EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE REIMS

Par jugement du 24 février 2026, le tribunal judiciaire de REIMS a ordonné l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sur les patrimoines réunis à l'égard de :

Monsieur MIKE OSAS JOHN OSAZUWA
entrepreneur individuel, dont le siège est sis chez BLESSED IRAOYA, 24 rue Jean de la Fontaine - 51100 REIMS. Activité : Programmation informatique. SIREN : 919 665 927.

A désigné la SELARL AMANDINE RIQUELME, prise en la personne de Me Amandine RIQUELME, 13 bis boulevard Foch, CS 40050 - 51722 REIMS CEDEX, en qualité de mandataire judiciaire.

Date de cessation des paiements : 24 août 2024.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC) auprès du mandataire judiciaire. M2602481

EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE REIMS

Par jugement du 24 février 2026, le tribunal judiciaire de Reims a ordonné l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire sur les patrimoines réunis à l'égard de :

Madame Cécile MARIE -ANTOINETTE divorcée FAVRE
entrepreneur individuel, 30 rue des Augustins - 51100 REIMS.

Activité : Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion.

SIREN : 517 686341.

a désigné la SELARL BRUNO RAULET, prise en la personne de Me Bruno RAULET, 34 rue des Moulins - 51100 REIMS, en qualité de liquidateur judiciaire.

Date de cessation des paiements : 24 août 2024.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC) auprès du liquidateur judiciaire. M2602485

EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE REIMS

Par jugement du 24 février 2026, le tribunal judiciaire de Reims a ordonné l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sur les patrimoines réunis à l'égard de :

Madame Sandrine BIERI
entrepreneur individuel, 18 rue Arlette Remia Coudron - 51100 REIMS.

Activité : Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion.

SIREN : 497 659 359

a désigné Maître Isabelle TIRMANT, 34 rue des Moulins - 51100 REIMS, en qualité de mandataire judiciaire.

Date de cessation des paiements : 2 octobre 2025. Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC) auprès du mandataire judiciaire. M2602482

EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE REIMS

Par jugement du 24 février 2026, le tribunal judiciaire de REIMS a ordonné l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sur le seul patrimoine professionnel à l'égard de :

Madame Laura MARGARYAN
entrepreneur individuel, exerçant sous l'enseigne CARRE DU PION, 6 rue Pierre Brossollette - 51100 REIMS. Activité : Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs. SIREN : 890 534 639.

A désigné la SELARL BRUNO RAULET, prise en la personne de Me Bruno RAULET, 34 rue des Moulins - 51100 REIMS, en qualité de mandataire judiciaire. Date de cessation des paiements : 24 août 2024.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC) auprès du mandataire judiciaire. M2602483

EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE REIMS

Par jugement du 24 février 2026, le tribunal judiciaire de REIMS a ordonné l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sur les patrimoines réunis à l'égard de :

Madame Karine ECART
entrepreneur individuel, agent commercial immatriculée au RSAC de REIMS sous le n° 388 304 032. Activité : Agences immobilières. ZAC Val des Bois, 1 rue Françoise Dolto - 51110 WARMERVILLE.

A désigné la SCP CROZAT, prise en la personne de Me Arnaud CROZAT, 26 rue Louis Victor de Broglie - 51430 BEZANNES, en qualité de mandataire judiciaire. Date de cessation des paiements : 24 août 2024.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC) auprès du mandataire judiciaire. M2602484

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Jugement du 19 février 2026

GARCIA (nom d'usage (El)) Claude,
S D F (Commune de Rattachement), 51340 Heiltz-I Evêque, RCS Châlons-en-Champagne 332 914 845. Manèges - jeux et amusements publics. Jugement en date du 19 février 2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire en application du III de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 19 août 2024. Liquidateur : Maître Isabelle Tirmant 34 Rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 -2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2602580

SAS LA FUSTE DES GARCEAUX,
rue de la Sablière - Lieudit les Garceaux, 51300 Oroncte, RCS Châlons-en-Champagne 899 168 983. Location de chambres d'hôtes, tables d'hôtes, paniers repas, soins à la personne, vente de produits de soins du corps. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur SCP Crozat prise en la personne de Me Arnaud Crozat 26 Rue Louis Victor de Broglie 51430 Bezannes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2602581

SAS SOCIETE VITRYATE ELECTRIQUE («SOVITEL»),
40 avenue Jean Jaurès, 51300 Vitry-le-François, RCS Châlons-en-Champagne 950 079 798. 1 - électricité générale 2 - installation de faux plafonds. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 21 août 2025 désignant liquidateur Maître Isabelle Tirmant 34 Rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2602582

SAS GEORGES ELECTRICITE,
4 rue Louis Bابلot, 51000 Châlons -en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 889 309 860. La réalisation par tous moyens de toutes installations électriques dans tous locaux, de tous travaux de réparation électrique. L'achat, la revente et la commercialisation par tous moyens de tout matériel électrique, en gros ou au détail. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 21 août 2025 désignant liquidateur Maître Isabelle Tirmant 34 Rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2602583

SARL Chryslaure Esthé'tiff,
11 place Léon Bourgeois, 51600 Suippes, RCS Châlons-en-Champagne 904 976 032. Coiffure et esthétique. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur SCP Crozat prise en la personne de Me Arnaud Crozat 26 Rue Louis Victor de Broglie 51430 Bezannes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2602586

REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Jugement du 19 février 2026

SAS LA RENAISSANCE, avenue du Général de Gaulle - Vertus, 51130 Blancs -Coteaux, RCS Châlons-en-Champagne 948 985 718. Commerce de détail de produits non réglementé. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant : mandataire judiciaire Selarl Amandine Riquelme : Me Amandine Riquelme 13 bis boulevard foch Cs 40050 51722 Reims Cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2602561

SAS SHMG, chemin des Vergers, Lieudit les Fays, 51340 Trois-Fontaines -l'Abbaye, RCS Châlons-en-Champagne 833 926 942. Gros-œuvre, maçonnerie générale, couverture et isolation extérieure. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant : mandataire judiciaire Selarl Amandine Riquelme : Me Amandine Riquelme 13 bis boulevard foch Cs 40050 51722 Reims Cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2602562

ANNONCES LÉGALES

PENSEZ À PAYER PAR VIREMENT OU PAR CARTE BANCAIRE À DISTANCE EN TOUTE SÉCURITÉ

03.26.40.21.31

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

SAS SOCIETE DE RENOVATION ET DE CONSTRUCTION (SORECO), 47 avenue de Sainte-Ménéhould, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 881 218 051. Maçonnerie générale, travaux de façade. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant : mandataire judiciaire SCP Crozat prise en la personne de Me Arnaud Crozat 26 Rue Louis Victor de Broglie 51430 Bezannes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2602563

SAS TAOVA, 5 rue Raoul Follereau, 51520 Saint-Martin-sur-le-Pré, RCS Châlons-en-Champagne 880 569 975. Toutes activités liées à la construction. Toutes activités liées au bâtiment et notamment la couverture, la plomberie, la pose de portes et fenêtres, la maçonnerie, peinture, carrelage. Toutes activités liées à la Dépollution et notamment l'enlèvement et le traitement des panneaux en fibrociment amiantés. Tous travaux d'installation et de maintenance électrique dans tous types de locaux (industriels, agricoles ou habitations). La vente, la pose, l'installation et la maintenance de tous systèmes de détection d'intrusion et de caméras de surveillance. La vente et la pose d'antennes et de tous systèmes de réception. La vente et la pose de tous lampadaires et en particulier sur la voirie publique. La vente, la pose et la maintenance de panneaux Photovoltaïques sur tous types de support. La vente, la pose et la maintenance de tous types de bornes de recharge pour tous types de véhicules. La vente, la pose et la maintenance de tous systèmes de protection des véhicules D type Carport. Toutes activité de conseil en gestion d'entreprise soit directement soit au travers de la conclusion d'un mandat social. Toute activité de prestations de services en direction des entreprises (activités de secrétariat et de secrétariat général). Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant : administrateur SCP Pascale Chanel - Elodie Bayle : Me Elodie Bayle 20 Avenue de la Résistance 54520 Laxou, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire Maître Isabelle Tirmant 34 Rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2602584

SAS ELLIWATT, 5 rue Raoul Follereau, 51520 Saint-Martin-sur-le-Pré, RCS Châlons-en-Champagne 948 742 978. Acquisition, détention, gestion pour son propre compte de valeurs mobilières, titres de sociétés et tous droits portant sur ces valeurs. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant : administrateur SCP Pascale Chanel - Elodie Bayle : Me Elodie Bayle 20 Avenue de la Résistance 54520 Laxou, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire Maître Isabelle Tirmant 34 Rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2602585

INTERDICTION DE GÉRER

Jugement du 19 février 2026
SAS LES SAVEURS DU PALAIS, 7 rue des Cordeliers, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 843 456 377. Exploitation de tous fonds de commerce de restauration à consommer sur place ou à emporter, fabrication et vente de plats cuisinés à consommer sur place ou à emporter. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Nicolas Luc Sylvain Heim pour une durée de 10 ans. M2602560

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

Jugement du 19 février 2026
SARL Cabinet Lavefve Expertise : Gestion des Entreprises et Administration (CLE : GEA), 20 grande rue, 51300 Heiltz-le-Hutier, RCS Châlons-en-Champagne 983 073 792. Conseil aux entreprises et administrations en gestion et pilotage de rentabilité et trésorerie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2602564

SARL GENKO AGENCY, 40 rue du Mont Tierçon, 51600 Sommepey-Tahure, RCS Châlons-en-Champagne 937 993 087. - Toute activité d'agence de communication, conseil en communication et marketing au moyen de tous supports notamment par internet et tout média interactif, - Toute activité de relations presse et relations publiques, - Toute activité d'agence de publicité, notamment la conception et réalisation de campagnes publicitaires, promotions de ventes et publicité sur lieu de vente. - - L'acquisition, la prise de participation et la gestion de parts sociales, actions et valeurs mobilières dans tout groupement ou société civile ou commerciale. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2602565

SAS MAHJOPI, 4 rue Louis Blériot, 51510 Fagnières, RCS Châlons-en-Champagne 883 331 902. Le développement et la gestion d'une application visant à accompagner les différents acteurs dans le domaine de la santé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2602566

SARL LE JARDIN D'ITALIE, 42 place de la République, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 411 794 431. Fabrication et vente de pizzas à emporter ou consommer sur place ainsi que la vente de boissons à emporter. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2602567

SARL ROSETTE PARTICIPATIONS, 16 rue des Raines, 51340 Heiltz-le-Maurupt, RCS Châlons-en-Champagne 507 410 090. La prise de participation dans toutes sociétés françaises ou étrangères, quelques soient leur objet social et leur activité. La gestion de titres et de valeurs mobilières, l'investissement pour son compte ou pour celui de tiers. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2602568

SARL SIVAS, 4 rue Aristide Briand, 51300 Vitry-le-François, RCS Châlons-en-Champagne 837 983 741. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2602569

SAS LETER AUTO CENTER, 76 rue Jean Jaurès, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 892 281 346. Lavage auto. Pose pare brise, Achat vente auto. Mécanique auto, entretien auto, location auto, vente pneus et pièce auto et service mécanique auto. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2602570

SAS MIAR, 40 avenue Jacques Simon, 51470 Saint-Memmie, RCS Châlons-en-Champagne 830 988 309. Non précisée. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2602572

SARL F.F. Aménagements, 8 rue de la Fontaine, 51330 Bussy-le-Repos, RCS Châlons-en-Champagne 809 453 095. Entrepreneur du paysage, espaces verts, aménagements extérieurs (terrasse, pavage, allée piétonne, bassin). Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2602573

SARL TWA, 29 Résidence Puebla, 51400 Mourmelon-le-Grand, RCS Châlons-en-Champagne 833 794 357. Non précisée. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2602571

SARL YOHAN JOURNE, 4 ruelle de Sept-Saulx, 51400 Mourmelon-le-Petit, RCS Châlons-en-Champagne 893 142 257. Climatisation Aerolique, pose de pompes à chaleur, électricité, plomberie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2602574

SARL SPARKLES (en liquidation), 3 rue de l'Ecole, 51130 Villeneuve-Renneville-Chevigny, RCS Châlons-en-Champagne 880 440 664. La conception et la réalisation d'outils de communication, création d'événements. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2602575

SAS BH GLASS, 1 avenue du 106 ème Régiment d'Infanterie, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 922 096 383. Remplacement de vitrage automobile nettoyage automobile vente et pose de pneus. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2602576

ARMENIO (nom d'usage ARMENIO (EI)) Noémie Maria Colette, 1 rue de Saint Vrain, 51340 Vouillers, RCS Châlons-en-Champagne 901 190 116. Non précisée. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2602577

SAS GIVRY AUTO DETAILING, 1 rue Eugène Delacroix, 51330 Givry-en-Argonne, RCS Châlons-en-Champagne 893 721 365. Nettoyage intérieur/extérieur automobile. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2602578

SAS Les Frères H, 2 avenue Beethoven, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 887 955 433. Boulangerie ; Snacking ; Fast Food ; Traiteur. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2602579

TRIBUNAL DE COMMERCE DE REIMS

Jugement du 24 février 2026
SARL TM EXPRESS, 30 rue Frédéric Passy, 51430 Tinquex, RCS Reims 525 150 538. Transports publics routiers de marchandises et location de véhicules industriels avec chauffeur à l'aide de véhicule n'excédant pas 3,5 tonnes de pma. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet (me Bruno Raulet) 34 rue des Moulins 51100 Reims, et mettant fin à la mission de l'administrateur Selarl Cardon Bortolus (maître Benjamin Cardon) 49 avenue Salvador Allende 77100 Meaux. M2602470

Jugement du 17 février 2026
DESCAMPS Thomas, 14 rue Francis Poulenc, 51200 Épernay. Travaux de peinture et de vitrerie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet (me Bruno Raulet) 34 rue des Moulins 51100 Reims. M2602380

SAS BERKAT MARKET, 10 avenue du Président Kennedy, 51100 Reims, RCS Reims 950 905 414. Vente de produit alimentaire russes et des pays de l'estverte de tout article russe et des pays de l'est dans les secteurs vestimentaires, art de la table et linge de maison. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme (me Amandine Riquelme) 13 bis boulevard Foch BP 10199 51057 Reims. M2602381

SAS VAUBAN STORE, 13 rue des Laps, 51350 Cormontreuil, RCS Reims 848 380 275. Restaurant bar ambiance musicale, dance, karaoké. Jugement du Tribunal de Commerce de Reims en date du 17/02/2026 prononçant le maintien de la période d'observation et désignant la SELAS VERMUE (Me Stéphane VERMUE) en qualité d'administrateur judiciaire avec pour mission d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion courante de l'entreprise. M2602382

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SEDAN

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Jugement du 29 janvier 2026
SARL MENUISERIE COPIN, 2 b rue du Moutier, 08300 Perthes, RCS Sedan 481 792 299. Menuiserie, agencement, décoration, isolation. Le Tribunal de Commerce de SEDAN a prononcé, en date du 29/01/2026, l'ouverture de la liquidation judiciaire simplifiée sous le numéro 2026/13, date de cessation des paiements le 20/01/2026, et a désigné Monsieur Vincent MICHEL : Juge Commissaire, Juge Commissaire suppléant Monsieur Georges TILLET, liquidateur SELARL Bruno RAULET, prise en la personne de Maître RAULET 34 rue des Moulins 51715 REIMS CEDEX. Les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au Bodacc. M2602384

REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Jugement du 05 février 2026
SAS FABRIMEUBLE INDUSTRIE, 9 avenue Charles de Gaulle, 08200 Balan, RCS Sedan 537 763 070. Production et vente de mobilier - installation stockage et expédition de meubles pour particuliers et professionnels, nettoyage de locaux, entretien d'espaces verts et tous services annexes.. Le Tribunal de Commerce de SEDAN a prononcé en date du 05/02/2026 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 2026/14 date de cessation des paiements le 16/01/2026, administrateur : SELAS VERMUE, prise en la personne de Maître VERMUE 35 rue Victor Basch 02100 SAINT QUENTIN, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire : SELARL Bruno RAULET, prise en la personne de Maître RAULET 34 rue des Moulins 51715 REIMS CEDEX, et a autorisé la poursuite de l'exploitation du fonds pour une durée expirant le 05/08/2026, les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au bodacc. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant mandataire judiciaire. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC. M2602388

TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONTPELLIER

Jugement du 16 janvier 2026
SAS Sens Of Life (S.O.L.), 20 rue Philippe, et 11 Rue du Commerce, 51100 Reims, RCS Reims 809 520 588. Recherche innovation et études dans les domaines environnementaux. Jugement du tribunal de commerce de Montpellier en date du 16 Janvier 2026 prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Me Vincent AUSSEL Arche Jacques Coeur - 222, place Ernest Granier - 34000 Montpellier , et mettant fin à la mission de l'administrateur Me Olivier FABRE. M2602385

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Jugement du 14 janvier 2026
SAS INCOMM, rue de la Blancherie, Parc Aquilae Imm Celadon Etage 2, 33370 Artigues-près-Bordeaux, RCS Bordeaux 479 144 438. Création et développement de sites internet, analyses conception programmation de logiciels, conseil en matière de prospection, marketing direct et gestion d'un centre d'appel. Jugement du tribunal de commerce de Bordeaux , prononce en date du 14 janvier 2026 , l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 2026J00081 , date de cessation des paiements le 1 octobre 2025 désigne Administrateur SCP Cbf Associes 58 Rue Saint Genès 33000 Bordeaux Mandataire judiciaire SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux , Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au Bodacc. M2602386

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE

PROCÉDURE DE SAUVEGARDE

Jugement du 19 janvier 2026
SAS TERRES ET EAUX, 1 route d'Avelin, 59113 Seclin, RCS Lille Métropole 422 555 722. Le négocié de tous biens et produits, liés à la nature et aux loisirs, notamment les armes et munitions de chasse et de tir.. Le Tribunal de Commerce de LILLE-MÉTROPOLE a prononcé en date du 19-01-2026 l'ouverture d'une procédure de sauvegarde sous le numéro 2026/97 et a désigné en tant que administrateur : la SELARL 2M & ASSOCIES prise en la personne de Maître MARTINEZ Carole 22 rue de l'Arcade 75008 PARIS et la Société AJILLINK - LABIS CABOOTER - DE CHANAUD prise en la personne de Me Vincent LABIS 316 avenue de Dunkerque 59130 LAMBERSART, avec pour mission : d'assister, en tant que Mandataire judiciaire : la SELARL MJ SOLUTIO prise en la personne de Maître BEUN Marie Centre du Molinel allée de la Marque Bâtiment A avenue de la Marne 59290 WASQUEHAL et la SELAS M.J.S.PARTNERS représentée par Maître Nicolas SOINNE 65 boulevard de la République 59100 ROUBAIX, et a ouvert une période d'observation expirant le 19 -07-2026, les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois de la publication au bodacc du jugement d'ouverture. M2602389

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

Jugement du 27 janvier 2026
SAS FORLAM CLOTURE INDUSTRIE (FCI), 23 Rue Tramassac, 69005 Lyon 5^e Arrondissement, RCS Lyon 908 274 822. Fabrication, achat, vente de clôtures, panneaux et rouleaux soudés divers, grillages et bordures, tréfilage et galvanisation, criblage. Jugement du Tribunal des Activités Economiques de Lyon en date du 27/01/2026 prononçant l'arrêt du plan de cession et la conversion en liquidation judiciaire avec prise d'effet au 1^{er} février 2026. Liquidateur judiciaire : SELARL MJ ALPES représentée par Maître Caroline LEPRETRE 49 rue Servient Cs 23514 69442 Lyon CEDEX 03, la SELARL MJ SYNERGIE représentée par Maître Bruno WALCZAK, Maître Michaël ELANCRY ou Maître Etienne ANDRÉ 136 cours Lafayette Cs 33434 69441 Lyon CEDEX 03. M2602390

TRIBUNAL DE COMMERCE DE MARSEILLE

Jugement du 29 décembre 2025
SAS NEOMARCHE, Edge Park, 1410 Route Nationale 96, 13400 Aubagne, RCS Marseille 844 494 203. La négoce en gros, demi-gros et détail, la location et/ou le troc le tous articles neufs et d'occasion et de leurs accessoires concernant l'ameublement, la décoration et l'aménagement intérieur et extérieur de la maison, et également la vente au nom et pour le compte de tiers ainsi que toutes prestations de services se rapportant directement ou indirectement aux articles ci-avant rénumérés; l'achat, la création, la prise en location, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds.. Complément du jugement du 20/11/2025 : SCP AJILLINK AVAZERI - BONETTO 23/29 Rue Haxo 13001 MARSEILLE en qualité de co-administrateur judiciaire avec mission d'assister le dirigeant pour tous les actes de gestion et la SAS LES MANDATAIRES, mission conduite par Me Hamida RADHOUANI 55 Rue Sylvabelle en qualité de co-mandataire judiciaire. M2602392

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Jugement du 29 janvier 2026
SAS EURODIF, 8 Rue du Sentier, 75002 Paris 2^e Arrondissement, RCS Paris 408 772 101. Commerce de détail d'habillement et de textiles. Le Tribunal des Activités Économiques de Paris a prononcé en date du 30/01/2026 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro P202600461 date de cessation des paiements le 07/01/2026, et a désigné juge commissaire : M. Guillaume Simon, administrateur : SELARL AJRS en la personne de Me Catherine Poli 8 rue Blanche 75009 Paris, SELARL BCM en la personne de Me Eric Bauland 9 rue de Grenelle 75007 Paris, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire : SCP BTSG en la personne de Me Stéphane Gorrias 15 rue de l'Hôtel de Ville 92200 Neuilly-sur-Seine, SELARL ASTEREN en la personne de Me Julia Ruth 55 rue de Lyon 75012 Paris, et a ouvert une période d'observation expirant le 30/07/2026, les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au bodacc. M2602387

Jugement du 06 janvier 2026
SARL BOURSEDESCREDITS.COM (BOURSEDESCREDITS.COM), 10 rue de la Bourse, 75002 Paris, RCS Paris 539 924 449. Le courtage en produits financiers, la publication d'informations sur ces produits et les secteurs d'activité auxquels ils se rapportent, activité de courtier en opérations de banque et en service de paiement, courtier en assurances, conseil pour la gestion et les affaires, conseil en gestion de patrimoine, conseil en investissements financiers, démarchage bancaire et financier, courtage et intermédiation en assuranc e. Jugement du Tribunal des Activités Économiques de Paris en date du 06/01/2026 arrêtant le plan de sauvegarde. Désigne M. Arsalain El kessir, comme tenu d'exécuter le plan, durée du plan 8 ans. Désigne SELARL AJRS en la personne de Me Catherine Poli, commissaire à l'exécution du plan met fin à la mission de SELARLAJRS en la personne de Me Catherine Poli , 8 rue Blanche 75009 Paris , Administrateur, maintient SELARL BDR & ASSOCIES en la personne de Me Xavier Brouard , 34 rue Sainte-Anne 75001 Paris , Mandataire judiciaire, maintient M. Gagna , Juge-commissaire, sous le numéro P202500047. M2602383

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne / Ardennes

TRIBUNAL DE COMMERCE DE POITIERS

Jugement du 02 décembre 2025

SARL SFMG 3, zone d'activité commerciale Nord Thillois, 51370 Thillois, RCS Reims 529 344 806. Négoce de meubles de toute nature et de tous articles d'ameublement et de décoration. Jugement du tribunal de commerce de POITIERS en date du 02/12/2025 arrêtant le plan de redressement. Durée du plan 10 ans, prenant effet le 02-12-2025 et expirant le 02-12-2035. Commissaire à l'exécution du plan SELARL ACTIS représentée par Me Julie PERROT 17 Rue de la Gare 79000 Niort. M2602391

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BAR-LE-DUC

Jugement du 19 janvier 2026

RAVELLI (nom d'usage SEVETTE) Carole Danièle Marie, 9 avenue de Troyon, 55100 Verdun, RCS Bar le Duc 422 472 456. Commerce de prêt à porter femmes accessoires et maroquinerie. Le 19/01/2026, Jugement du Tribunal de Commerce de Bar-le-Duc en date du 09/01/2026 prononçant la modification du plan de redressement. M2602471

Ardennes

CONSTITUTION DE SOCIETE

PIZZAÏA
Société à responsabilité limitée
au capital de 5.000 Euros
Siège social :
Vauloyer - 08400 BALLAY

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 04 février 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.
DÉNOMINATION SOCIALE : PIZZAÏA.
SIÈGE SOCIAL : Vauloyer - 08400 BALLAY.
OBJET SOCIAL : Restauration rapide et toutes activités s'y rapportant.
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.
CAPITAL SOCIAL : 5.000 €.
GÉRANCE : Monsieur Benoît ZAÏA, demeurant Vauloyer - 08400 BALLAY, assure la gérance.
Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.
Pour avis : La gérance.
M2602143

SAS COIFFURE 08

Par acte SSP du 09/02/2026, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : SAS COIFFURE 08.
OBJET SOCIAL : Coiffure Homme/Femme et Barbier.
SIÈGE SOCIAL : 23 rue Gambetta 08200 SEDAN.
CAPITAL : 100 €.
DURÉE : 99 ans.
PRÉSIDENT : M^{me} AIT ELDJOUDI FATIHA, demeurant 109 Ter Avenue Charles de Gaulle 08200 BALAN.
Immatriculation au RCS de SEDAN.
M2602292

INURA

Aux termes d'un ASSP en date du 19/02/2026, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : INURA
Objet social : Conception et exploitation de plateformes digitales et de solutions de e-commerce ; création, distribution et commercialisation de produits et services, notamment dans les secteurs de la beauté et du bien-être ; prise de participations et toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social.

Siège social : 33 rue Dubois Crancé, 08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SEDAN
Président : M^{me} DAMASE Lucie 33 rue Dubois Crancé 08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Admission aux assemblées et droits de votes : Droit de vote et de participation aux décisions collectives ; Décisions prises : assemblée, consultation écrite, ou vote par moyen électronique permettant l'identification et la preuve.
Clause d'agrément : Toute cession d'actions au profit d'un tiers non associé est soumise à l'agrément préalable des associés.Le cédant notifie son projet de cession à la Société et aux associés par tout moyen écrit en indiquant l'identité du cessionnaire, le nombre d'actions concernées, le prix et les conditions de la cession.Les associés statuent sur la demande d'agrément dans un délai de trente (30) jours à compter de cette notification ; à défaut de réponse dans ce délai, l'agrément est réputé acquis.L'agrément est donné par décision des associés prise à la majorité des deux tiers (2/3) des droits de vote exprimés.
Lucie Damase
M2602308

SPFPL ACUTIOR
Société de Participations Financières de Profession Libérale de Pharmacien d'Officine par actions simplifiée
au capital social de 463.000 Euros
Siège social :
50 Avenue Stackler - 08200 SEDAN

SOCIÉTÉ : SPFPL ACUTIOR.
FORME : Société de participations financières de profession libérale de pharmacien d'officine par actions simplifiée.
CAPITAL : quatre cent soixante trois mille Euros (463.000 €), divisé en quarante six mille trois cents (46.300) actions de dix (10) Euros chacune, entièrement souscrites et libérées.
SIÈGE : 50 Avenue Stackler - 08200 SEDAN.

OBJET : La société a pour objet la détention de parts sociales ou d'actions de sociétés exerçant la profession de pharmacie d'officine, ainsi que toute autre activité sous réserve d'être destinée exclusivement aux sociétés ou aux groupements dont elle détient une participation.
La société peut en outre accomplir toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus de nature à favoriser son extension ou son développement sous la condition formelle que ces opérations soient conformes aux dispositions législatives ou réglementaires régissant l'exercice de la pharmacie et l'exploitation d'une officine.
DURÉE : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés.
APPORTS EN NUMÉAIRES : Mille Euros (1.000 €).
APPORTS EN NATURE : quatre cent soixante deux mille Euros (462.000 €).
PRÉSIDENT : Monsieur Julien PANNET demeurant à SEDAN (08200) 50 Avenue Stackler .
Immatriculation au registre du commerce et des sociétés : La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SEDAN.
Pour insertion, PANNET Julien, Président.
M2602317

ILYA MODE

Suite à l'annonce M2601680, parue le 12 février 2026 il convenait de lire 30/01/2026.
M2602466

SPFPL CURTIS
Société de Participations Financières de Profession Libérale de Pharmacien d'Officine par actions simplifiée
au capital social de 451.000 Euros
Siège social : 6 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

Société : SPFPL CURTIS
Forme : Société de participations financières de profession libérale de pharmacien d'officine par actions simplifiée.
Capital : Quatre cent cinquante et un mille Euros (451.000 €), divisé en quarante cinq mille cents (45.100) actions de DIX (10) Euros chacune, entièrement souscrites et libérées.
Siège : 6 rue du Président Kennedy - 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES.
Objet : La société a pour objet la détention de parts sociales ou d'actions de sociétés exerçant la profession de pharmacie d'officine, ainsi que toute autre activité sous réserve d'être destinée exclusivement aux sociétés ou aux groupements dont elle détient une participation.

La société peut en outre accomplir toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus de nature à favoriser son extension ou son développement sous la condition formelle que ces opérations soient conformes aux dispositions législatives ou réglementaires régissant l'exercice de la pharmacie et l'exploitation d'une officine.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés.
Apports en numéraires : MILLE Euros (1.000 €).
Apports en nature : QUATRE CENT CINQUANTE MILLE Euros (450.000 €).
Président : Monsieur Pierre-Marie PANNET demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES (08000), 6 rue du Président Kennedy.

Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés : La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SEDAN.
Pour insertion, PANNET Pierre-Marie, Président.
M2602318

CWA
Colas Wilemme & Associés
EXPERTS-COMPTABLES
6 BD DES ECOSSAIS
08200 SEDAN
03.24.29.80.81
CONTACT@C-W-A.FR

BC INVEST
Société civile immobilière
Au capital de 100 Euros
Siège social : 8 rue Georges Clémenceau - 08350 DONCHERY

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DONCHERY du 16 février 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière.
Dénomination sociale : BC INVEST.
Siège social : 8 rue Georges Clémenceau - 08350 DONCHERY.
Objet social : - l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tout immeuble biens bâtis et autres biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 100 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.
Gérance : Monsieur Jonathan LUC, né le 17 février 1986 à SEDAN (08) demeurant 8 Rue Georges Clemenceau - 08350 DONCHERY.
Clauses relatives aux cessions de parts :agrément requis dans tous les cas, agrément obtenu à l'unanimité des associés.
Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.
Pour avis : La Gérance.
M2602321

CWA
Colas Wilemme & Associés
EXPERTS-COMPTABLES
6 BD DES ECOSSAIS
08200 SEDAN
03.24.29.80.81
CONTACT@C-W-A.FR

MATHIEU ALEX
Société civile immobilière
au capital de 1.000 Euros
Siège social : Rue des Tortues Royes
Zone Industrielle - 08350 DONCHERY

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DONCHERY du 19 janvier 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME SOCIALE : Société civile immobilière.
DÉNOMINATION SOCIALE : MATHIEU ALEX.
SIÈGE SOCIAL : Rue des Tortues Royes, Zone Industrielle - 08350 DONCHERY.
OBJET SOCIAL : l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tout immeuble biens bâtis et autres biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.
CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.
GÉRANCE : Monsieur Alexandre MATHIEU, né le 30 juin 1980 à SEDAN (08), demeurant 39 bis Rue Victor Hugo - 08200 ST MENGES.
CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : agrément requis dans tous les cas, agrément obtenu à l'unanimité des associés.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN-08200.
Pour avis : La gérance.
M2602322

ISO PRINT SOLUTIONS
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 4 000 euros
Siège social : 33 rue Dubois Crancé
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHARLEVILLE MEZIERES du 13 février 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle
Dénomination : ISO PRINT SOLUTIONS (sigle : IPS)
Siège : 33 rue Dubois Crancé, 08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 4 000 euros
Objet : La société a pour objet :
Services :
- Services d'ingénierie de précision,
- Prototypage rapide,
- Usinage CNC,
- Impression 3D et marquage fonctionnel 2D - conçus pour optimiser la fabrication et le montage des solutions de calorifugeage en polymère.
Produits :
- Revêtements isolants en polymère haut de gamme - conçus pour la durabilité, l'efficacité thermique et une installation simplifiée.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Pierre VANDELDELDE, demeurant 23 rue de Bousies, bte 021, 6041 GOSSELIES (Belgique).
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.
Pour avis Le Président
M2602347

BAUDET IMMO

Aux termes d'un acte sous signature électronique en date du 19.02.2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière.
Dénomination sociale : BAUDET IMMO.
Siège social : 13 place Charlemagne - 08130 ATTIGNY.
Objet social : L'acquisition d'immeubles, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, la conclusion de tout crédit-bail immobilier, la sous location.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 5 000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.
Gérance : Monsieur Alexandre BAUDET, demeurant 2 ruelle Eugène Hachon - 08300 SAULT LES RETHEL.
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas et obtenu à l'unanimité des associés
Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.
M2602335

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL
Nord Ardennes
4 rue Claude Chrétien
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES
7 rue Pasteur - BP 14
08800 MONTHERME
30 rue Contamine
08600 GIVET

CASA MIA
Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 17 quai des Remparts
08600 GIVET
R.C.S. Sedan

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à GIVET du 23 février 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée.
Dénomination sociale : CASA MIA.
Siège social : 17 quai des Remparts - 08600 GIVET.
Objet social : Activités de restaurant, pizzeria et glaces, sur place ou à emporter.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au R.C.S.
Capital social : 1.000 €.
Gérance : Monsieur Florentin MIGNON, demeurant 69 ter rue du Gistrois - 08600 HAM SUR MEUSE et Madame Stéphanie MIGNON, demeurant 69 ter rue du Gistrois - 08600 HAM SUR MEUSE.
Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.
M2602374

BROME

Par acte SSP du 17/02/2026, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : BROME.
OBJET SOCIAL : l'acquisition, la revente, l'échange ou l'apport en société, la construction, l'administration, et l'exploitation par bail location nue ou meublée ou autrement de tous immeubles ou biens immobiliers ainsi que de toutes parts sociales et valeurs mobilières. Emprunter.
SIÈGE SOCIAL : 7 place de la Gare - 08000 CHARLEVILLE MÉZIÈRES.
CAPITAL : 1.000 €.
Durée : 99 ans.
GÉRANCE : M. VELEINE Mickaël, demeurant 24 route de Dagneux 01360 BRESSOLLES, M^{me} HACQUART Constance, demeurant 24 route de Dagneux 01360 BRESSOLLES.
CLAUDE D'AGRÈMENT : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Immatriculation au RCS de SEDAN.
M2602399

Octav
Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

LF CONSTRUCTION
Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
16 Rue des Jasmins - 08200 SEDAN
RCS Sedan

Aux termes d'un acte sous signature privée signé par voie de signature électronique via DocuSign © conformément à l'article 1367 du Code civil en date du 23 février 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.
DÉNOMINATION SOCIALE : LF CONSTRUCTION.
SIÈGE SOCIAL : 16 Rue des Jasmins - 08200 SEDAN.
OBJET SOCIAL : Toutes activités de maçonnerie générale, construction, rénovation, gros œuvre et terrassement.
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.
CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.
GÉRANCE : Monsieur Clément LABOUGLIE, demeurant Le Prés Pelletier 08200 GIVONNE, et Monsieur David LABOUGLIE, demeurant 16 Rue des Jasmins 08200 SEDAN.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.
Pour avis.
M2602445

CWA
Colas Wilemme & Associés
EXPERTS-COMPTABLES
6 BD DES ECOSSAIS
08200 SEDAN
03.24.29.80.81
CONTACT@C-W-A.FR

SLD
Société par actions simplifiée
au capital de 20.000 Euros
Siège social : 13 rue du Chemin de Fer
08110 CARIGNAN

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CARIGNAN du 17/02/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée.
Dénomination : SLD.
Siège : 13 rue du Chemin de Fer - 08110 CARIGNAN.
Durée : Quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Capital : 20.000 €.
Objet : Station de lavage, location panneaux publicitaires, location de containers, box de stockage, production énergie solaire ou photovoltaïque.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Madame Valentine DOCC, demeurant 13 rue du chemin de Fer - 08110 CARIGNAN.
Directeur général : Monsieur Vincent DOCC, demeurant 13 rue du chemin de Fer - 08110 CARIGNAN.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.
Pour avis : La Présidente.
M2602479

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes



SYSTHEMIS CONSEIL

Tax & Legal

Avocats

9 bd de Sévigné - 21000 DIJON

L'AGENCE CAFÉ

DENOMINATION : L'AGENCE CAFÉ.
FORME : Société à responsabilité limitée.
SIEGE SOCIAL : 76 rue de Mézières - 08000 PRIX LES MEZIERES.
OBJET : La société a pour objet, directement ou indirectement, soit en France, soit à l'Etranger :
- L'étude, l'achat et la vente, la location, la location-vente, l'exploitation, la prestation de service de tous appareils automatiques ou non servant à la fabrication, au conditionnement et à la distribution de tout type de boissons et de produits de snacking, achat et vente de matières premières ;
- L'achat et la vente de tout type de boissons et de produits de snacking inhérents à ces appareils ;
- La création ou l'acquisition et l'exploitation de tous fonds ou établissements de même nature ;
- L'acquisition, la détention, la gestion d'une ou plusieurs participations dans une ou plusieurs sociétés, quel qu'en soit son objet, y compris immobilier, et dans ce cadre, de réaliser toutes études, recherches et actions dans le domaine de la gestion, la direction, l'assistance et le conseil à ce ou ces sociétés, et généralement de réaliser toutes opérations d'une quelconque nature concourant directement ou indirectement à la réalisation dudit objet social ;
- Généralement toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.
DUREE : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au R.C.S.
CAPITAL SOCIAL : 282.000 €.
GERANCE : Monsieur Manolo CANO, demeurant 76 rue de Mézières à PRIX LES MEZIERES (08000).
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis : La gérance.

M2602589

MODIFICATION

DE STATUTS

ETA TERR'ARDEN

SARL au capital de 8 000 euros
Siège social : 8 rue des Perrières
08400 AURE
RCS SEDAN 798 270 724

Aux termes d'une délibération en date du 28 janvier 2026, l'AGE des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L.227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

La dénomination de la société, son objet, sa durée et la date de clôture demeurent inchangés.

Le capital social reste fixé à la somme de 8 000 euros. Le gérant cesse sa fonction du fait de la transformation de la société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la société est dirigée par :

PRESIDENT : Monsieur MICHEL Vincent demeurant 3 rue de la Source 08400 AURE

DIRECTEUR GENERAL : Monsieur FOURCART Romain demeurant 2 rue Pasteur 08400 CHALLERANGE
M2602129

PALFROID

SAS au capital de 1.245.310 Euros
Siège social : Messempré-Pure
08110 CARIGNAN
400 587 127 R.C.S. Sedan

Aux termes du procès-verbal de l'AGO du 31 janvier 2026, il a été décidé de nommer, en qualité de Président de la société, M. Cyrille Vannière demeurant au 1 rue du Commandant Braine à Villerupt (54190), à compter du même jour, en remplacement de M. François Gaasch démissionnaire. Mention sera faite au R.C.S. de SEDAN.

Pour avis : Le Président.

M2602282



15 rue du Président Kennedy

08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Tél. : 03.24.59.70.41

J.L.S.

Société civile immobilière
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 27 rue des Jonquilles
08160 NOUVION SUR MEUSE
799 676 606 R.C.S. Sedan

Par décisions unanimes du 23.01.2026, les associés ont décidé, à compter du même jour :

- de transférer le siège social au 15 rue de la Coëtée - Balaives et Butz - 08160 FLIZE ;

- de réduire le capital social d'une somme de 100 € pour être ramené de 1.000 € à 900 € par rachat et annulation de 10 parts sociales.

Les articles 4, 6 et 7 des statuts ont été modifiés.

Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de Sedan.

Pour avis : La Gérance.

M2602298



Colas Wilemme & Associés

EXPERTS-COMPTABLES

6 BD DES ECOSSAIS

08200 SEDAN

03 24 29 80 81

CONTACT@C-W-A.FR

BUREAU
D'ETUDES DUMAY

Société à responsabilité limitée
au capital de 14.991,77 Euros

Siège social :

30 Avenue Philippoteaux

08200 SEDAN

533 395 638 RCS Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 31 décembre 2025, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Christophe BERTHIER de ses fonctions de gérant à compter du 31 décembre 2025 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis : La gérance.

M2602346

KARAT

SCI au capital de 200 Euros

Siège social :

4 allée de la République

08330 VRIGNE AUX BOIS

499 110 336 R.C.S. de Sedan

Aux termes de l'AGE en date du 08/02/2026 les associés ont décidé de transférer le siège social 23B rue Roche - 08140 MAIRY à compter du 15/02/2026.

Objet social : acquisition - vente et gestion de tous biens immobiliers situés en France et à l'Etranger.

Durée : 99 ans.

Mention au R.C.S. de SEDAN.

M2602397

GROUPEMENT
FORESTIER
DE CHAIRY

SC au capital de 148.200 Euros

Siège social : 5 Place Condé

08000 CHARLEVILLE MÉZIERES

423 683 499 RCS de Sedan

Aux termes de l'AGO en date du 16/12/2025 les actionnaires ont nommé gérant M. BARET Thomas, demeurant 6, Rue Sully - 44000 NANTES.

Mention au RCS de SEDAN.

M2602422

Établissements

Jean Magot

Société par actions simplifiée
au capital de 150.000 Euros

Siège social : 12 rue Parmentier

08090 AIGLEMONT

787 220 052 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision unanime en date du 9 février 2026, il résulte que :

- La société DdR Conseils, sise 107 rue Gambetta - 51100 REIMS, a été nommée en qualité de commissaire aux comptes titulaire ;

- La société Thierry Morel et Associés, sise 56 rue du Grand Faubourg, Centre Athéna - 28000 CHARTRES, a été nommée en qualité de commissaire aux comptes suppléant ;

pour un mandat de trois exercices, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

Pour avis.

M2602478

PETITE PLAINE

Société par actions simplifiée
au capital de 4.000 Euros

Siège social :

19 Avenue Charles de Gaulle

08300 RETHEL-08300

982 247 850 RCS Sedan

Aux termes d'une décision de l'Associé unique en date du 6 février 2026, il résulte que : Monsieur Jean SERVAIS demeurant 214 avenue du Roi - 1190 FOREST (Belgique) a été nommé en qualité de Directeur Général, en remplacement de Madame Camille DUSAUCY.

Pour avis : Le Président.

M2602539



Vetea GRIMOD

Ludivine MARCHAND

8 avenue Gambetta - 08300 RETHEL

SCI U.F.I Union
Familiale
Immobilière

Société civile immobilière
au capital de 609,80 Euros

8 Lotissement Betl'impré

Route de Fagnon

(08000) PRIX LES MEZIERES

R.C.S. Sedan 411 276 900

Par décision du 15/10/2025, il a été constaté la nomination de Francisco Xavier DA SILVA MARTINS, demeurant à ACY ROMANCE (08), 1 rue de Courbançe à compter du 27/10/2024 pour une durée illimitée en remplacement de MARTINS Lucio décédé le 27/10/2024.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis.

M2602607

IBA EXPANSION

SAS au capital de 1.143.368 Euros

Siège social :

541 route de Perthes

08300 SAULT LES RETHEL

334 335 684 R.C.S. Sedan

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 30 janvier 2026, il a été :

- Décidé de nommer en qualité de président, M. Stéphane DEWYNTER, demeurant 8 avenue François Roussel - 59170 CROIX, pour une durée indéterminée, en remplacement de M^{me} Michèle COLLOT, démissionnaire à compter de ce jour ;

- Pris acte de la démission de M. Denis MENNESSIER de ses fonctions de directeur général de la société ;

- Décidé de nommer en qualité de co-commissaire aux comptes la société ERNST & YOUNG AUDIT, SAS sise PARIS LA DEFENSE 1, 1-2 place des Saisons - 92400 CANTERBEVOIE, 344 366 315 R.C.S. NANTERRE, pour une durée de six exercices.

M2602615

CONVOCATION



NORD EST

CAISSE
REGIONALE DE
CREDIT AGRICOLE
MUTUEL DU NORD
EST

Société coopérative à capital variable

Siège social :

25 rue Libergier - 51088 REIMS

CEDEX

SIREN : 394 157 085 RCS REIMS

- ORIAS 07 022 663

Avis de convocation

Mesdames et Messieurs les titulaires de Certificat Coopératifs d'Associés (C.C.A.) de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel du Nord Est sont informés qu'ils sont convoqués en Assemblée spéciale qui se tiendra le jeudi 26 mars 2026, à 9h00, au Village By CA 17, rond-point de l'Europe - 51430 BEZANNES, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour et de statuer sur le projet de résolutions ci-après.

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du Conseil d'administration ;

- Lecture du rapport des Commissaires aux comptes ;

- Approbation de l'augmentation du plafond du mécanisme de liquidité des C.C.A. ;

- Pouvoirs pour les formalités.

Première résolution : Approbation de l'augmentation du plafond du mécanisme de liquidité des C.C.A.

L'Assemblée Spéciale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration et du rapport des Commissaires aux comptes, prend acte de la décision prise le 09 septembre 2025 par le Conseil d'administration de la Caisse Locale de Développement Partagé (CLDP), de porter son engagement d'acquiescer des C.C.A., dans le cadre du mécanisme spécifique de liquidité prévu dans le contrat d'émission, à 45 % maximum du nombre de C.C.A. composant le capital social de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel du Nord Est (hors C.C.A. détenus par SACAM Mutualisation), soit 819 000 titres, aux lieu et place des 10 % prévus dans le contrat initial ayant donné lieu au prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers le 14 novembre 2007, sous le numéro 07-402, plafond relevé à 20 % par l'Assemblée Spéciale des Porteurs du 09 janvier 2015.

En conséquence de ce qui précède, l'Assemblée Spéciale approuve l'augmentation du plafond du mécanisme de liquidité telle qu'approuvée par le Conseil d'administration de la CLDP du 09 septembre 2025.

L'Assemblée Spéciale prend également acte que l'augmentation du plafond du mécanisme de liquidité des C.C.A. ainsi que la modification du contrat d'émission interviendront conformément aux exigences prudentielles fixées par la législation européenne en vigueur et seront en tout état de cause subordonnées à l'approbation de ces modifications par l'Assemblée générale extraordinaire de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel du Nord Est, convoquée le 26 mars 2026.

Deuxième résolution : Pouvoirs pour les formalités

L'Assemblée Spéciale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt et de publicité afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

Tous les documents et toutes les informations prévues par la réglementation sont tenus à la disposition des titulaires au siège social dans les délais prescrits par la loi et les règlements.

Le Conseil d'administration.

M2602525

DISSOLUTION

DE SOCIETE

FAUCHERON

Société à responsabilité limitée
unipersonnelle en liquidation

Au capital de 5.500 Euros

Siège social : 9 rue Dunant

08140 BAZEILLES

428 188 189 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2025, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Alex FAUCHERON, demeurant 9 Rue Dunant 08140 BAZEILLES, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 9 Rue Dunant 08140 BAZEILLES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe de SEDAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2602299

STEDY

SCI au capital de 8 000 €

Siège social : 35 RUE DU BOUCHER

08300 RETHEL

RCS de SEDAN n°449 060 904

L'assemblée générale extraordinaire du 17/02/2026 a approuvé la dissolution Anticipée de la société à compter du 17/02/2026. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M^{me} PAOLI LYDIA, demeurant 35 RUE FRANCOIS BOUCHER 08300 RETHEL et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN.

M2602323



15 rue du Président Kennedy

08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Tél. : 03.24.59.70.41

SCI SUN DAYS

Société civile immobilière en liquidation

Au capital de 100 Euros

Siège social et siège de liquidation :

25 rue Hildevert Thomé

08300 RETHEL

484 106 984 RCS Sedan

L'AGE du 31/12/2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 31/12/2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Michel BARON, demeurant 25 rue Hildevert Thomé - 08300 RETHEL, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 25 rue Hildevert Thomé - 08300 RETHEL. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2602450

POUR
PLUS DE
RAPIDITÉ,

OPTEZ

POUR

LE RÈGLEMENT

PAR

VIREMENT

OU PAR

CARTE BANCAIRE,

UN GESTE

POUR

L'ENVIRONNEMENT...



Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes / Aube

ENERGIE
ARDENNES GIE

Siège social
13 place de la République
08600 GIVET
801 424 334 RCS Sedan

Par délibération en date du 31/12/2024 de l'Assemblée Générale Extraordinaire, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. A été nommé liquidateur M. GOOSSE Ludovic demeurant 1 Chemin de la Chapelle 08600 RANCENNES. Le siège de la liquidation est fixé au 13 place de la république 08600 GIVET. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Sedan. M2602464

CWA

Colas Wilemme & Associés
EXPERTS-COMPTABLES
6 BD DES ECOSSAIS
08200 SEDAN
03 24 29 60 81
CONTACT@C-WA.FR

LAVORÉ

Société par actions simplifiée en liquidation
au capital de 10.000 Euros
Siège social :
3 place du Château - 08200 SEDAN
Siège de liquidation :
6 rue Pazin - 08200 SEDAN
844 174 961 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 31 décembre 2025, l'assemblée générale extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Luc DE VITA, demeurant 6 rue Pazin - 08200 SEDAN, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 6 rue Pazin - 08200 SEDAN.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2602599

CWA

Colas Wilemme & Associés
EXPERTS-COMPTABLES
6 BD DES ECOSSAIS
08200 SEDAN
03 24 29 60 81
CONTACT@C-WA.FR

LE BERET

Société à responsabilité limitée en liquidation
Au capital de 100 Euros
Siège social : 1 rue Foch
08000 WARCQ
Siège de liquidation : 1 rue Foch
08000 WARCQ
928 518 901 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision en date du 30 décembre 2025, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 décembre 2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Yohann SAINMONT, demeurant 2 Place de la Grande Fontaine - 08000 WARCQ, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 1 rue Foch - 08000 WARCQ. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN-08200, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2602604

CWA

Colas Wilemme & Associés
EXPERTS-COMPTABLES
6 BD DES ECOSSAIS
08200 SEDAN
03 24 29 60 81
CONTACT@C-WA.FR

SCI DES CHARRONS

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 161.500 Euros
Siège social : 2 rue Jean Ricada
08090 MONTCY NOTRE DAME
Siège de liquidation :
2 Rue Jean Ricada
08090 MONTCY NOTRE DAME
514 202 084 RCS Sedan-08200

Avis de dissolution anticipée

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 janvier 2026 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Lyne WARIN, demeurant 2 Rue Jean Ricada 08090 MONTCY NOTRE DAME, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 2 Rue Jean Ricada 08090 MONTCY NOTRE DAME. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN -08200, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2602613

CLOTURE

DE LIQUIDATION

LAASSIBA CONSULTING

SASU au capital de 100 Euros
Siège social :
13 impasse Briand
08500 REVIN
933 163 271 R.C.S. de Sedan

Aux termes de l'AGE en date du 15/01/2025 l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. LAASSIBA Mohamed, demeurant 13 Impasse Briand - 08500 Revin pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.

Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Sedan.

Radiation au R.C.S. de Sedan.

M2601261

LE CREUX

SC au capital de 1.200 Euros
Siège social 12 route d'Evigny
08090 WARNECOURT
500 870 126 R.C.S. Sedan

Par décisions unanimes des Associés en date du 18/11/2025 , il a été décidé d'approuver les comptes de liquidation, donné quitus et déchargé de son mandat le liquidateur, et constaté la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de la société seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sedan.

M2602536

Office Notarial
GAMBETTA

Veteva GRIMOD
Ludivine MARCHAND
8 avenue Gambetta - 08300 RETHEL

SCI DE TASSIGNY (en liquidation)

Société civile immobilière
au capital de 1.524,49 Euros
5 place de Lattre de Tassigny
08300 RETHEL
R.C.S. Sedan 388 882 870

Aux termes d'une assemble générale extraordinaire en date du 24 février 2026, les associés de la SCI DE TASSIGNY ont procédé à la liquidation et au partage de la société SCI DE TASSIGNY.

Son actif net social a été partagé entre ses membres.

La liquidation a été clôturée par suite du partage de la totalité de l'actif net social.

Quitus a été donné au liquidateur.

La société sera radiée du registre du commerce et des sociétés de SEDAN par les soins du liquidateur.

Pour avis.

M2602608

TRANSMISSION

UNIVERSELLE

DE PATRIMOINE

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT SPORTIF DE MONTVILLERS

SARL au capital de 1.000 Euros
Siège social :
Château de Montvillers, Route de la Moncelle - 08140 BAZEILLES
817 941 412 R.C.S. de Sedan

Le 19/02/2026, la société APLUS SPORTS, SARL au capital de 1.000 €, siège social : 42 rue Gambetta - 83700 SAINT-RAPHAËL, 800416174 R.C.S. de FRÉJUS, associé unique de la société SOCIETE DE DEVELOPPEMENT SPORTIF DE MONTVILLERS, a décidé la dissolution sans liquidation de cette société dans les conditions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil.

Les créanciers peuvent former opposition devant le tribunal de commerce de SEDAN dans les 30 jours de la publication au Bodacc.

M2602400

TRIBUNAUX

JUDICIAIRE

Jugement du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE-MÉZIÈRES du 14 janvier 2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de l'

E.A.R.L. EQUIT'ARDENNES (SIREN : 819 556 358), RUE DU Paquis, 08500 LES MAZURES.

Le Greffier
D. RABIER

M2602503

Jugement du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE-MÉZIÈRES du 14 janvier 2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de l'

association ECOLE DU BIO (SIREN : 789 064 060), 8B rue des Vieux Moulins, 08310 ATTIGNY.

Le Greffier
D. RABIER

M2602504

AVIS DIVERS

Maitre Camille HUGET
Notaire
3 place Méhul, B.P. 163 - 08600 GIVET

M. Robert MARAIS

Par testament olographe du 31 octobre 2008 Monsieur Robert Georges Charles MARAIS, né à VERNON, le 22 avril 1946, demeurant à RANCENNES (08600), RANCENNES, 3 chemin de la Chapelle, célibataire, décédé à RANCENNES, le 18 novembre 2025, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Camille HUGET, suivant procès-verbal en date du 9 février 2026, dont une copie authentique a été reçue par le tribunal de grande judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES, le 12 février 2026.

SUCCESSION

VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 04/02/2026 la Directrice départementale des Finances publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} DUCHENE Jacqueline décédée le 11/06/2008. Réf. 0808162414. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 03/02/2026 la Directrice départementale des Finances publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} VERDE Lucette décédée le 16/02/2024. Réf. 0808162818. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. MONNIER Marcel décédé le 08/12/2022 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808158531.

Aube

CONSTITUTION

DE SOCIETE

MFS

Par acte SSP du 10/02/2026, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : MFS.
OBJET SOCIAL : L'exploitation d'un bar, café, brasserie, restaurant ; La commercialisation de bières et des produits locaux ; Exploitation directe ou indirecte de tous fonds de commerce de restauration et toutes activités connexes ou similaires et/ou complémentaires.
SIÈGE SOCIAL : 17 rue des Magnolias - 10410 SAINT PARRÉS AUX TERTRES.
CAPITAL : 5.000 €.
DURÉE : 99 ans.
GÉRANCE : M^{me} PERRARD ZEMMOURI Marjorie, demeurant 7 rue Barbey D Aurevilly Appartement 2, étage 1 14460 COLOMBELLES.
IMMATRICULATION au RCS de TROYES.

M2601917

MACO PRODUCTIONS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AMANCE du 10/02/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée.
Dénomination : MACO PRODUCTIONS.
Siège : 2 Grande Rue - 10140 AMANCE.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.
Capital : 9.000 €.
Objet : Production, location, vente d'énergies renouvelables - La location, la vente d'équipements fixes ou mobiles destinés à l'industrie ou à l'agriculture. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : M. Michel ROUYER, demeurant 8 rue de la Porte Dorée, 10140 VENDEUVRE SUR BARSE - Directeurs généraux : M. Fabien ROUYER, demeurant 3 rue Raymond Poincaré - 10270 LUSIGNY SUR BARSE et M. Thibaut ROUYER, demeurant 11 Lotissement Pré Flerot - 10140 AMANCE - La Société sera immatriculée au R.C.S. de TROYES.

Pour avis : Le Président

M2602080

LG MONDE

Société par actions simplifiée à associé unique
au capital de 485.000 Euros
Siège social : 6 Route d'Orléans
10400 LA-SAULSOTTE
En cours d'immatriculation R.C.S. Troyes

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20 février 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

Dénomination : LG MONDE.

Siège social : 6 Route d'Orléans - 10400 LA-SAULSOTTE.

Capital social : 485.000 €.

Objet : L'acquisition, la gestion de titre de participation et de placement de toute nature dans toutes sociétés françaises ou étrangères, toutes prestations de conseil et toutes prestations de services à destination des entreprises, administration et représentation d'entreprises, l'acquisition, la gestion, l'organisation et la mise en valeur d'un patrimoine mobilier et immobilier.

Durée : 99 années.

Président : M^{me} Valérie LEGER, demeurant 6 Route d'Orléans - 10400 LA SAULSOTTE.

Conditions d'exercice du droit de vote : Les droits et obligations suivent l'action quel qu'en soit le titulaire.

Transmission des actions : Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions détenus par l'associé unique sont libres.

La société sera immatriculée au R.C.S. de TROYES.

M2602305

H2C Group

Avis est donné de la constitution en date du 30 janvier 2026, d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : H2C Group.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Siège social : 7 rue de la Faïencerie - 10500 RADONVILLIERS.
Activités : Les prises de participations dans toute société constituée ou à constituer ; le conseil, la gestion et l'organisation de l'activité des filiales ainsi que la fourniture de toutes prestations de nature administrative, financière ou technique au profit desdites filiales.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.
Capital : 1.000 €.
Gérant : Monsieur Christophe Collard, demeurant 7 rue de la Faïencerie - 10500 Radonvilliers.

Immatriculation au R.C.S. de TROYES.

Pour avis.

M2602370

JCL CONNECT

Par acte SSP du 19/02/2026, il a été constitué une SAS présentant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : JCL CONNECT.
SIÈGE SOCIAL : 7 bis rue Chalmel - 10000 TROYES.
OBJET : Apporteur d'affaires, intermédiaire chargé de mises en relation dans le cadre de ventes et achat de biens et services de toute nature, partenariats, etc. Les conseils pour les affaires et autres conseils de gestion aux entreprises, organisations, associations, etc.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.
CAPITAL : 1.500 €.
PRÉSIDENT : Monsieur Johann BERMUDEZ 7 bis rue Chalmel - 10000 TROYES.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Toute action donne droit, dans les bénéfices et l'actif social, à une part nette proportionnelle à la quotité de capital qu'elle représente.

Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

CLAUDE D'AGRÈMENT : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers ou au profit d'un associé est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés. L'agrément résulte d'une décision collective des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote

Immatriculation au RCS de TROYES.

M2602325

A2D CONSTRUCTION BOIS

Par acte SSP du 20/02/2026, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : A2D CONSTRUCTION BOIS.
Objet social : Travaux de charpente.
Siège social : 88 bis rue Général De Gaulle - 10180 Saint-Lyé.
Capital : 1.000 €.
Durée : 99 ans.
Gérance : M. DEBRET Antoine, demeurant 88bis rue Général De Gaulle - 10180 Saint-Lyé.
Immatriculation au R.C.S. de TROYES.

M2602333

Octav Société d'Avocats

8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

SCI BILLIOUT

Société civile immobilière
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 20 rue des Jonquilles
10400 AVANT LES MARCILLY
R.C.S. Troyes

Aux termes d'un acte sous seing privé électronique en date du 19/02/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière.

Dénomination sociale : SCI BILLIOUT.

Siège social : 20 rue des Jonquilles - 10400 AVANT LES MARCILLY.

Objet social : l'acquisition, la cession, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement d'immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement, ladite activité ayant exclusivement un caractère civil.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Clauses relatives aux cessions de parts : - agrément requis dans tous les cas ;

- agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.

Gérance : M. Romain BILLIOUT demeurant 20 rue des Jonquilles - 10400 AVANT LES MARCILLY, et M^{me} Alexandra BILLIOUT demeurant 20 rue des Jonquilles - 10400 AVANT LES MARCILLY.

Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de TROYES.

Pour avis.

M2602342

- PETITES AFFICHES MATOT BRAINE -

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube

PSCP INVESTISSEMENT

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 13 septembre 2025, à TROYES.

Dénomination : PSCP INVESTISSEMENT.

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

Siège social : 123, rue Adolphe Thiers, 10120 SAINT ANDRÉ LES VERGERS.

Objet : La Société a pour objet en France et à l'étranger : L'activité de : - Marchand de biens, promotion immobilière, - L'acquisition de terrains, d'immeubles ou fractions d'immeubles bâtis ou non bâtis, droits immobiliers par destination quelconque, la location nue ou meublée, l'administration, l'exploitation par bail, avec ou sans promesse de vente de terrains, la construction dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement. - L'aliénation, au moyen de vente, échange, apport en société, des immeubles, droits immobiliers et terrains, - L'administration, l'exploitation, la gestion de parts de sociétés civiles immobilières, de sociétés civiles de placements immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement. -La réalisation de travaux, -À titre accessoire, la propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par voie d'achat, d'échange, d'apport, de souscription de parts, d'actions, obligations et de tous titres en général en euros ou en monnaie étrangère..

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 200 € divisé en 10 actions de 20 € chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : Stipulé dans les statuts.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Dans les conditions statutaires et légales.

Tout actionnaire peut participer aux assemblées : chaque action donne droit à une voix.

Ont été nommés :
Président : Monsieur Christophe, Antoine PISCOPO 123, rue Adolphe Thiers 10120 SAINT ANDRÉ LES VERGERS.

La société sera immatriculée au RCS TROYES.

Pour avis : La présidence.

M2602348

GV ELEC

Par ASSP en date du 23/02/2026 il a été constituée une EURL à capital fixe dénommée : GV ELEC Capital : 1.000,00 € Objet social : Electricité générale, dépannage, domotique, VMC, nouvelles énergies, travaux neufs et rénovation, sous-traitance, pour particuliers ou professionnels. Et plus généralement, toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à cet objet. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de TROYES.

Siège social : 14 rue de la noue aux loup 10140 MESNIL SAINT PERE.

Gérance : M. VIARON Guillaume demeurant 14 rue de la noue aux loup 10140 MESNIL SAINT PERE.

M2602423

MICHEL BRASSE

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Me Amélie GRAMMATICO, en date du 20 février 2026, à SAINT LYE.

DÉNOMINATION : MICHEL BRASSE.

FORME : Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée.

SIÈGE SOCIAL : 24 rue du Moulin à Vent - 10510 ORIGNY LE SEC.

OBJET : L'exploitation de tous fonds de commerce de boulangerie, pâtisserie, viennoiserie, confiserie, glacerie, chocolaterie, sandwicherie, épicerie et traiteur. Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 année(s).

CAPITAL SOCIAL FIXE : 5.000 €.

GÉRANT : Monsieur Michel BRASSE, demeurant 6 bis rue du Château Gaillard - 10400 PONT SUR SEINE.

La société sera immatriculée au R.C.S. de TROYES.

Pour avis.

M2602446

BRASSE AND CO

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Me Amélie GRAMMATICO, en date du 20 février 2026, à SAINT LYE.

DÉNOMINATION : BRASSE AND CO.

FORME : Société civile immobilière.

SIÈGE SOCIAL : 24 rue du Moulin à Vent - 10510 ORIGNY LE SEC.

OBJET : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle), la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'un des associés, de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 année(s).

CAPITAL SOCIAL FIXE : 1.000 €.

MONTANT DES APPORTS EN NUMÉRAIRE : 1.000 €.

CESSION DE PARTS ET AGREMENT : Libre entre associés, agrément par les autres.

GÉRANT : Monsieur Michel BRASSE, demeurant 6 bis rue du Château Gaillard - 10400 PONT SUR SEINE.

La société sera immatriculée au R.C.S. de TROYES.

Pour avis.

M2602448

Notaires

SCP MANDRON-MAILLARD-BELLET

Notaires associés

15 Quai Lafontaine - 10000 TROYES

Famille PÉROUCHE

Suivant acte reçu par Maître Thierry MAILLARD, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Bertrand MANDRON, Thierry MAILLARD, Thierry BELLET, Notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à TROYES (Aube), 15 Quai Lafontaine, le 25 février 2026, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La raison d'être de la société est familiale, en conséquence son objectif est d'assurer la détention d'un patrimoine immobilier, tant existant qu'à venir, puis de faciliter sa transmission à ses membres, dans le respect de l'éthique économique et environnementale.

La dénomination sociale est : Famille PÉROUCHE.

Le siège social est fixé à : SAINT JULIEN LES VILLAS (10800), 6 rue des Couturots.

La société est constituée pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf années.

Le capital social est fixé à la somme de : mille cinq cents euros (1.500,00 €).

Les apports sont en numéraire.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant est Madame Manon PEROU demeurant TROYES (10000) 43 Bis rue Jean Nesmy.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de TROYES.

Pour avis : Le notaire.

M2602598

LEGI CONSEILS

Société d'avocats

LEGI CONSEILS BOURGOGNE

Cabinet d'Avocats

21 avenue Albert Camus

21000 DIJON

DOMAINE DU PATOUILLET

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros

Siège social : 22 rue des Ardillières 10410 VILLECHETIF

Société en cours de formation

Aux termes d'un acte sous seing privé signé en date du 24 février 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée.

Dénomination : DOMAINE DU PATOUILLET.

Siège : 22 rue des Ardillières - 10410 VILLECHETIF.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Capital : 1.000 €.

Objet : La Société a pour objet :

- L'acquisition, l'administration, la gestion et la vente de participations dans diverses sociétés industrielles, commerciales, libérales, agricoles et immobilières ;
- L'animation de filiales ;
- L'assistance administrative, financière, commerciale et de gestion à ses filiales ou à toutes sociétés dans lesquelles elle détient une participation ;
- L'acquisition, l'administration, la gestion et la vente de tous biens, droits et valeurs mobilières de tous types et de tous instruments financiers ; notamment la souscription de contrats de capitalisation, parts de sociétés civiles de placement immobilier (SCPI, OPCI), ceci dans le cadre notamment de la gestion et la transmission du patrimoine familial ;
- L'acquisition, la souscription, l'administration, la gestion, la location et la vente de tous biens ou droits immobiliers de tous genres, y compris l'immobilier démembré, en viager, en pleine propriété, nu ou meublé, d'habitation, professionnel ou autres, détenus directement ou par le biais de société civile ou de société civile de placement immobilier (SCPI, OPCI), ceci dans le cadre notamment de la gestion et la transmission du patrimoine familial ;
- L'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe ;
- La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, alliance, association en participation, groupement d'intérêt économique ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;
- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe et susceptibles d'en favoriser la réalisation.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : Les cessions ou transmissions sous quelque forme que ce soit d'actions ou valeurs mobilières donnant accès au capital appartenant à l'associé unique sont libres.

En cas de pluralité d'associés, les actions ne peuvent être cédées que sous réserve du respect des dispositions prévues dans les statuts.

Président : Monsieur MITAUT Cyrille, demeurant à (10410) VILLECHETIF, 22 rue des Ardillières, pour une durée indéterminée.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de TROYES.

Pour avis : Le Président.

M2602530

L'OLYMPE

Société civile immobilière

Au capital de 1 000 €

Siège social : 18 Bis rue de la Vallée du Landion - 10200 DOLANCOURT

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DOLANCOURT du 29.01.2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière.

Dénomination sociale : L'OLYMPE.

Siège social : 18 Bis rue de la Vallée du Landion, 10200 DOLANCOURT.

Objet social : Acquisition, construction, gestion de biens immobiliers.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 1 000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Gérance : - M. Kévin DEZAN, demeurant 18 Bis rue de la Vallée du Landion, 10200 DOLANCOURT ;

- M. Mathieu DEMANDRE, demeurant 8 rue de la Vallée d'Argivaux, 10310 BAYEL.

Clauses relatives aux cessions de parts :

- agrément requis dans tous les cas ;
- agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de TROYES.

Pour avis : La Gérance.

M2602460

LG IMMO

Société civile immobilière au capital de 1.000 Euros

Siège social : 6 Route d'Orléans 10400 LA-SAULSOTTE

En cours d'immatriculation R.C.S. Troyes

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25 février 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LG IMMO.

Forme : Société Civile Immobilière.

Siège Social : 6 Route d'Orléans - 10400 LA-SAULSOTTE.

Objet : LA société a pour objet l'acquisition, détention, la jouissance, la gestion, l'exploitation, la location, la mise en valeur et l'organisation d'un patrimoine immobilier.

Durée : 99 années.

Capital social : 1.000 €

Gérants :

- M^{me} Valérie LEGER, demeurant 6 Route d'Orléans - 10400 LA SAULSOTTE ;
- M. Franck GIBLAS, demeurant 6 Route d'Orléans - 10400 LA SAULSOTTE.

Transmission des parts : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément et ce, même si les cessions sont consenties au conjoint ou à des ascendants ou descendants du cédant.

La société sera immatriculée au R.C.S. de TROYES.

M2602540

MAISON CORBIN MARTIN

Aux termes d'un ASSP en date du 25/02/2026, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : MAISON CORBIN MARTIN

Sigle : SARL

Objet social : La Société a pour objet en France et à l'étranger, directement ou indirectement : - L'acquisition, la propriété, l'aménagement, la gestion, et la location meublée de biens immobiliers, notamment sur des immeubles - Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, notamment la vente des biens immobiliers de la société ; et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement

- La participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.

Siège social : 3 RUE SAINT-LOUIS, 10700 ARCIS SUR AUBE

Capital : 750 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de TROYES

Co-gérance : M. CORBIN Patrick, Gustave, Marcel demeurant 5 RUE DES VERGERS 10700 TORCY LE GRAND et M. MARTIN Nicolas, Claude demeurant 3 RUE SAINT-LOUIS 10700 ARCIS SUR AUBE

M. MARTIN, co-gérant

M2602596

VENTE CESSION

ATTRIBUTION D'APPORTS

«PACKO GEOTHERMIE»

Par acte S.S.P en date du 07/11/2025 à LUSIGNY SUR BARSE (10) enregistré à la Recette des Impôts de TROYES le 20/11/2025 sous le numéro de dossier 2025 00027259 référence 1004P012025A02060.

La société ENTREPRISE GENIE CLIMATIQUE ELECTRICITE au capital social de 9.375,00 € dont le siège social est situé ZI SAVIPOL 4 Rue Altiero Spinelli 10300 STE SAVINE immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES sous le numéro 405 051 046 a vendu à Monsieur Michel CHEPANSQUI né le 21/08/1973 à TROYES (10) de nationalité française demeurant 12 Rue de la Gare 10270 MONTAULIN agissant tant en son nom personnel et pour le compte d'une société en cours de formation qui aura pour dénomination sociale MC CHAUFFAGE ELECTRICITE, la branche d'activité de réalisation de tous travaux d'installation, de raccordement, de mise en service, d'entretien et de maintenance des installations électriques, prestations afférentes à la mise en conformité et à la sécurité des réseaux en équipements électriques et maintenance et le dépannage de tous les matériels faisant appel aux énergies renouvelables (géothermie, aquathermie), achat de tous matériels afférents à ses activités exploité Route de Montreuil 10270 LUSIGNY SUR BARSE sous l'enseigne «PACKO GEOTHERMIE» avec entrée en jouissance au 07/11/2025 moyennant le prix de 12.000 € (1.000 € pour les éléments incorporels. 11.000 € pour les éléments corporels.)

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues à l'adresse du fonds situé Route de Montreuil 10270 LUSIGNY SUR BARSE au plus tard dans les 10 jours de la dernière en date des publications où domicile a été élu à cet effet.

M2602402

MODIFICATION

DE STATUTS

REDEUILH

Société à responsabilité limitée au capital de 7.500 Euros

Siège social : 12 Rue des Ecreignes 10350 VILLELOUP

442 295 416 RCS Troyes

Aux termes d'une délibération en date du 02/01/2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée REDEUILH a décidé de transférer le siège social du 12 Rue des Ecreignes, 10350 VILLELOUP au 9 Rue des Ecreignes - 10350 VILLELOUP à compter du 02/01/2026, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Pour avis - La Gérance.

M2601857

LOREM AVOCATS

SCI KHAZAD-DUM

SCI au capital de 500 €

Siège social : 1 Chemin de la Sainte Fontaine 10110 BAR SUR SEINE

RCS de TROYES n°941 973 356

Transfert de siège

En date du 19/12/2025, le gérant a décidé le transfert du siège social au 12 B Avenue du Professeur Paul Portier, 10110 BAR SUR SEINE à compter du 19/12/2025.

Mention : RCS de TROYES

M2602131

ATHENA.

Société civile immobilière au capital de 5.000 Euros

Siège social : 6 rue Général Sarraill 10000 TROYES

914 889 985 R.C.S. Troyes

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire en date du 10/02/2026, Monsieur Julien MARCOT, demeurant 44 rue Georges de Moynes - 54510 ART SUR MEURTHE a été nommé en qualité de cogérant pour une illimitée à compter du 10/02/2026. Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de TROYES.

Pour avis : La Gérance.

M2601887

SYMPHONIE

SAS au capital de 39.000 Euros

Siège social : Quai du Général Sarraill 10400 NOGENT-SUR-SEINE

503 752 024 R.C.S. de Troyes

L'AG du 10/12/2025 a pris acte de la fin du mandat d'administrateur de : M. BERGER Thierry.

Et a désigné administrateur : M. PASSELANDE Christophe, demeurant QUAI DU GÉNÉRAL SARRAIL - 10400 Nogent-sur-Seine.

Mention au R.C.S. de Troyes.

M2601947

R'IMMO PRO

Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 Euros

Siège social : 12 rue des Ecreignes 10350 VILLELOUP

890 239 098 R.C.S. Troyes

Aux termes d'une décision en date du 02/01/2026, l'Associée Unique a décidé de transférer le siège social du 12 rue des Ecreignes - 10350 VILLELOUP au 9 Rue des Ecreignes - 10350 VILLELOUP à compter du 02/01/2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La Gérance.

M2601962

NEGOCE RENT

Société à responsabilité limitée au capital de 2.000 Euros

Siège social : 12 rue des Ecreignes 10350 VILLELOUP

879 094 860 R.C.S. Troyes

Aux termes d'une décision en date du 02/01/2026, l'Associée Unique a décidé de transférer le siège social du 12 rue des Ecreignes - 10350 VILLELOUP au 9 rue des Ecreignes - 10350 VILLELOUP à compter du 02/01/2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La Gérance.

M2601963

EARL DE ROZIERES

Capital social : 72.060,00 Euros

Siège social : 10 rue de Rozières 10400 AVANT LES MARCILLY R.C.S. Troyes 316 969 260

Par AGE du 02/02/2026 avec effet rétroactif au 31/12/2025, les associés ont modifié la gérance de la société.

Ancienne mention :
- Gérance : M^{me} Christiane DALLE, née CHEREAU, et M. Clément DALLE ;

Nouvelle mention :
- Gérance : M. Clément DALLE demeurant à AVANT LES MARCILLY (10400), 4 chemin de Beauregards.

Pour avis : La gérance.

M2602176

LINSAM

Transfert de siège social

Dénomination : LINSAM.

Forme : SCI.

Capital social : 1.000 €.

Siège social : 151 rue Du Gue Hameau Chevillele - 10120 SAINT-GERMAIN. 898441563 R.C.S. de TROYES.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 2 janvier 2025, les associés ont décidé, à compter du 2 janvier 2025, de transférer le siège social à 92 rue Edmond Fariat - 10000 TROYES.

Mention sera portée au R.C.S. de TROYES.

M2602328

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube

baillot

& ASSOCIÉS

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

155 avenue d'Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél. : 03.25.45.10.69

AD10 GESTION

EURL au capital de 3 000 €
Siège social : 48 rue Lamartine
10420 LES NOES PRES TROYES
RCS de TROYES n°503 456 683

En date du 12/02/2026, l'associé unique a décidé à compter du 12/01/2026 de nommer en qualité de gérant M. DAHHAK Tayeb, demeurant 22 Chemin de la Haute Voie 51300 LOISY SUR MARNE en remplacement de M. DAHHAK Asdine, gérant, pour cause de décès.
Modification au RCS de TROYES.
M2602209

baillot

& ASSOCIÉS

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

155 avenue d'Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél. : 03.25.45.10.69

EURL HAUTE MARNE SERVICES COUVERTURES

EURL au capital de 9 000 €
Siège social : 48 Rue Lamartine
10420 LES NOES PRES TROYES
RCS de TROYES n°441 186 038

Avis de modification

En date du 16/02/2026, l'associé unique a décidé à compter du 12/01/2026 de nommer en qualité de gérant M. DAHHAK Tayeb, demeurant 22 Chemin de la Haute Voie 51300 LOISY SUR MARNE en remplacement de M. DAHHAK Asdine, gérant, pour cause de décès.
Modification au RCS de TROYES.
M2602210

SCEA T.X.

Capital social : 84.563,47 Euros
Siège social :
14 rue des Doux - 10700 NOZAY
RCS Troyes 391 987 815

Modifications multiples

Par AGE en date du 23/01/2026 avec effet rétroactif au 01/10/2025, les associés ont augmenté le capital social, prorogé la durée et modifié la gérance.
ANCIENNES MENTIONS :
CAPITAL SOCIAL : 84.563,47 €.
DURÉE : 50 ans.
GÉRANCE : M. Jean-Luc THOMAS.
NOUVELLES MENTIONS :
CAPITAL SOCIAL : 84.868,27 €.
DURÉE : 99 ans.
GÉRANCE : M^{me} Nelly MEMBRE, demeurant 7 rue des Dragons - 89300 JOIGNY.
Pour insertion : La gérance.
M2602296

HUET

Société civile immobilière
au capital de 51.000 Euros
Siège social : 13 rue Jean Jaurès
10500 BRIENNE LE CHATEAU
821 674 280 R.C.S. Troyes

Aux termes d'une délibération en date du 1^{er} janvier 2026, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 13 rue Jean Jaurès - 10500 BRIENNE LE CHATEAU au 5 Bis rue Haute - 10500 LA ROTHIERE à compter du 1^{er} janvier 2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de TROYES.
Pour avis : La gérance.
M2602473

SF CONSEIL

et associés

Vos droits, votre avocat.

39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

DD & CO

Société à responsabilité limitée
au capital de 3.000 Euros
Siège social :
59 rue Turenne - 10000 TROYES
877 494 617 R.C.S. Troyes

Aux termes du procès-verbal d'assemblée générale ordinaire en date du 31/12/2025, il a été décidé de prendre acte de la démission de Madame Dora-lie DEMERCASTEL de ses fonctions de co-gérante à compter du 31/12/2025 et de ne pas procéder à son remplacement, Monsieur Douglas DEMERCASTEL restant seul gérant.
L'inscription modificative sera effectuée au RCS de TROYES.
Pour avis.
M2602334

SCI GABRIEL COTE SANCEENNE

SCI au capital de 304 898,03 €
Siège social :
18 boulevard Victor Hugo
10000 TROYES
RCS de TROYES n°382 172 385

L'AGM du 20/04/2025 a décidé à compter du 20/04/2025 de :
- de nommer en qualité de gérante M^{me} LEGRIS Isabelle, demeurant 21 bis rue de la Paix 10000 TROYES en remplacement de M^{me} GABRIEL Antoinette, pour cause de décès.
- transférer le siège social de la société au 21 bis rue de la paix, 10000 TROYES.
Modification au RCS de TROYES.
Isabelle Legris.
M2602354

SARL «DE BIAUNE»

Société à responsabilité limitée
au capital de 5.000 Euros
Siège social :
19 rue Neuve - 10110 VITRY LE CROISÉ
RCS Troyes 477 866 461

Avis de transformation

Suivant décisions de l'associé unique du 17/11/2025, , il a été décidé, à compter du même jour de transformer la société en Société par actions simplifiée. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :
FORME :
Ancienne mention : Société à responsabilité limitée
Nouvelle mention : Société par actions simplifiée
CAPITAL :
Ancienne mention : Le capital social est fixé à 5 000 €. Il est divisé en 500 parts sociales.
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 5 000 €. Il est divisé en 500 actions chacune entièrement libérée.
ADMINISTRATION ET GERANCE
Ancienne mention :
Gérant : M. Martial BREHAUDAT demeurant 19 rue Neuve - 10110 VITRY LE CROISÉ
Nouvelle mention :
Président : M. Martial BREHAUDAT demeurant 19 rue Neuve - 10110 VITRY LE CROISÉ
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
AGREMENT : Les cessions d'actions consenties par l'associé unique, à titre onéreux ou gratuit s'opèrent librement.
En cas de pluralité d'associés, les actions de la société ne peuvent être cédées à titre onéreux, y compris entre associés, qu'après agrément préalable donné par décision collective adoptée à la majorité des trois quarts des voix des associés.
Mention sera faite au RCS de TROYES.
Pour avis.
M2602403

SF CONSEIL

et associés

Vos droits, votre avocat.

39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

EPINGLIMMO

Société civile immobilière
au capital de 2.000 Euros
Siège social :
8 rue des Epingliers
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
818 106 007 RCS Troyes

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 24/02/2026, les associés ont décidé de :
- Réduire le capital social de 1.000 € pour le ramener de 2.000 € à 1.000 €, par voie de rachat et d'annulation de 100 parts sociales. D'où les modifications suivantes des mentions à publier :
ARTICLE 7 (CAPITAL SOCIAL) :
ANCIENNE MENTION : le capital social est fixé à la somme de deux mille (2.000) Euros.
NOUVELLE MENTION : le capital social est fixé à la somme de mille (1.000) Euros.
- Prendre acte de la démission de M. Philippe LEBLANC de ses fonctions de cogérant à compter du 24/02/2026 ; Monsieur Damien CAFFELAIRE restant en conséquence seul gérant.
L'inscription modificative sera effectuée au RCS de TROYES.
Pour avis.
M2602518

SF CONSEIL

et associés

Vos droits, votre avocat.

39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

DD HOME

Société civile immobilière
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
16 rue Charles Dutreix - 10000 TROYES
895 398 790 R.C.S. Troyes

Aux termes du procès-verbal d'assemblée générale ordinaire en date du 31/12/2025, il a été décidé de prendre acte de la démission de Monsieur Douglas DEMERCASTEL de ses fonctions de co-gérant à compter du 31/12/2025 et de ne pas procéder à son remplacement, Madame Dora-lie DEMERCASTEL restant seule gérante.
L'inscription modificative sera effectuée au RCS de TROYES.
Pour avis.
M2602336

EARL DE LA TORCHE

Capital social : 178.590,00 Euros
Siège social :
3 chemin de la Vannotte
10290 BOURDENAY
RCS Troyes 385 164 447

Avis de transformation

Par AGE du 16/02/2026, les associés ont transformé l'EARL en Société Civile d'Exploitation Agricole et modifié la dénomination sociale.
Les nouvelles caractéristiques de la société au 16/02/2026 sont les suivantes :
Dénomination sociale : DE LA TORCHE.
Forme : Société Civile d'Exploitation Agricole.
Objet : exploitation agricole.
Capital social : 178.590,00 €.
Siège social : 3 chemin de la Vannotte 10290 BOURDENAY.
Durée : 99 ans.
Gérance : M. Dany CAMUS demeurant 3 chemin de la Vannotte 10290 BOURDENAY.
Cessions de parts sociales : toutes les cessions sont soumises à l'agrément des associés pris en la forme d'une décision collective extraordinaire, sauf entre associés lorsque la société n'est composée que de deux associés.
Pour insertion, la gérance.
M2602537

EARL «FOY PASCAL & FILS»

Capital social : 8.020 Euros
Siège social :
10140 MAISON-DES-CHAMPS
R.C.S. Troyes 438 336 299

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 janvier 2026 a décidé d'augmenter le capital social, modifier la dénomination, étendre l'objet social et de transformer l'EARL «FOY PASCAL & FILS» en SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION AGRICOLE (SCEA) dont les caractéristiques sont les suivantes :
Forme : SCEA.
Dénomination : «FOY AJ 10».
Durée : 99 ans années, terme fixé au 10 décembre 2090.
Siège social : 10140 MAISON-DES-CHAMPS.
Objet : La société a pour objet :
L'exploitation et la gestion de biens agricoles dont elle est propriétaire, locataire ou bénéficiaire de mises à disposition, et généralement l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.
L'exploitation d'installations de production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil dont les générateurs sont fixés ou intégrés aux bâtiments dont elle est locataire ou propriétaire.
Capital social : 11.460 €.
Gérance : Monsieur Julien FOY, demeurant 2 chemin de Ramerupt - 51320 HAUSSIMONT et Monsieur Adrien FOY, demeurant 20 rue de Saint - Gengoulf - 51320 HAUSSIMONT.
Cession de parts sociales : Toute cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à la majorité des trois quarts des voix exprimées.
Pour avis : La Gérance.
M2602605

FUSION

ifac

avocats

le bon conseil

28 boulevard du 14 Juillet
10000 TROYES

AGRIMAX / T.S.A-AGRI

Avis de fusion simplifiée / Dissolution

Aux termes d'un traité de fusion en date du 31/10/2025, approuvé par délibérations du 12/12/2025, la société AGRIMAX, société à responsabilité limitée au capital de 500.250 €, dont le siège social est situé 2 Grande Rue - (10240) COCLOIS, immatriculée 417 956 323 R.C.S. TROYES a absorbé la société T.S.A-AGRI, EURL au capital de 99.000 €, dont le siège social est situé 2 Grande Rue - (10240) COCLOIS, immatriculée 848 310 868 R.C.S. TROYES.
Les deux sociétés étant des sociétés sœurs, détenues à 100 % par la même société mère, la fusion a été réalisée selon la procédure simplifiée, sans augmentation de capital, conformément aux dispositions de l'article L.236-3 II du Code de commerce.
La société absorbée est dissoute de plein droit sans liquidation à la date de réalisation définitive de la fusion, fixée au 12/12/2025.
La fusion prendra effet sur le plan juridique à compter de cette date et sur le plan fiscal au 1^{er} janvier 2025.
Ladite fusion a mis fin à la location gérance conclue le 10 janvier 2025, par T.S.A-AGRI au profit d'AGRIMAX, concernant son fonds de commerce de vente, réparation et entretien de matériels agricoles et de matériel motoculture de plaisance exploité aux établissements suivants :
- 5 passage Gutenberg, ZI Les Suivots - (10120) SAINT ANDRE LES VERGERS (848 310 868 00015),
- Rue de l'Auge, Les Breandes - (89000) PERRIGNY (848 310 868 00023),
- Route de Nogent - (89100) SOUCY (848 310 868 00031).
Pour insertion.
M2602404

POURSUITE D'ACTIVITE

INGENIERIE ET ATELIERS DUFOUR

Société à responsabilité limitée
au capital de 100.000 Euros
Siège social :
54 Avenue de la Libération
10140 VENDEUVRE SUR BARSE
829 780 139 RCS Troyes

Aux termes d'une décision en date du 16/01/2026, l'Associé Unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis, la Gérance.
M2601823

DISSOLUTION DE SOCIETE

Groupe Prieur

Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

SARL DU VAL DE L'ISLE

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation au capital de 7.630 Euros
Siège social :
12 rue de l'Isle - 10000 TROYES
Siège de liquidation :
12 Rue de l'Isle - 10000 TROYES
424 309 722 RCS Troyes

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30/12/2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/12/2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Richard LUKASZEWSKI, demeurant 5 Rue Charbonnet 10000 TROYES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 12 Rue de l'Isle 10000 TROYES.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et les actes notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Troyes de TROYES, en annexe au RCS.
Pour avis : Le Liquidateur.
M2601753

VINDOVELEC

Aux termes des décisions en date du 31/12/2025 l'Associé Unique de la société VINDOVELEC, SARL au capital de 10000€ dont le siège social est situé 47 Bis Grande Rue - 10140 VENDEUVRESUR- BARSE immatriculée au R.C.S. de TROYES sous le numéro 808 173 587 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/12/2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Monsieur Gilles AGUILHON, demeurant 8 rue du Colombier - 10200 THORS, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 47 Bis Grande Rue - 10140 VENDEUVRE-SUR-BARSE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
M2602092

LABEL AFFAIRES DES MAGASINS

SAS au capital de 5.000 Euros
Siège social : 30 rue corrad de breban
10120 ST GERMAIN
R.C.S. 951 584 028 Troyes

L'associé unique, en date du 16/02/2026, a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 17/02/2026, nommé liquidateur M. RIBEIRO MENDES Jean-bernard, 30 rue Corrad de Bréban - 10120 ST GERMAIN et fixé le siège de la liquidation au siège social. Mention au R.C.S. de TROYES.
M2602245

Groupe Prieur

Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

CARRQE SECURITE

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 3 000 euros
Siège social et de liquidation : 49 GRANDE RUE, 10270 MONTAULIN
902 793 421 RCS TROYES

Aux termes d'une décision en date du 18 février 2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Monsieur Guillaume HINGANT, demeurant MONTAULIN 10270 49 Grande rue, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social 49 GRANDE RUE 10270 MONTAULIN. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis Le Liquidateur
M2602263

BONARI-BARDIN

Rectificatif de l'annonce n° M2602202 parue le 20 février 2026 dans le journal Matot Braine. Il fallait lire «Madame Emilie BARDIN» au lieu «Monsieur Gino BONARI».
M2602495

CLOTURE DE LIQUIDATION

argos

EXPERTISE COMPTABLE

A.D. SPERA

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 Euros
Siège Social : 31 rue des Vannes
10160 AIX VILLEMAUR PALIS
R.C.S TROYES 908 291 198

Avis de clôture de liquidation

Suivant décision de la collectivité des actionnaires du 31 décembre 2025, la collectivité des actionnaires a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Ciprian COZMULEASA de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de TROYES, en annexe au registre du commerce et des sociétés.
Pour avis, le liquidateur.
M2602528

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube / Aisne



SARL DU VAL DE L'ISLE

Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 7.630 Euros
Siège social :
12 rue de l'Isle - 10000 TROYES
Siège de liquidation :
12 Rue de l'Isle - 10000 TROYES
424 309 722 RCS Troyes

L'Assemblée Générale réunie le 30/12/2025 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Richard LUKASZEWSKI, demeurant 5 Rue Charbonnet 10000 TROYES, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Troyes, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2601754

VINDOVELEC

Aux termes des décisions en date du 31/12/2025 l'associé unique de la société VINDOVELEC, SARL en cours de liquidation au capital de 10.000 € dont le siège social et le siège de liquidation sont situés 47 Bis Grande Rue - 10140 VENDEVRE SUR BARSE immatriculée au R.C.S. de TROYES sous le numéro 808 173 587 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Gilles AGUILHON demeurant 8 Rue du Colombier - 10200 THORS de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de Commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

M2602093

BONARI-BARDIN

Rectificatif de l'annonce n° M2602200 parue le 20 février 2026 dans le journal Matot Braine.

Il fallait lire « Madame Emilie BARDIN « au lieu « Monsieur Gino BONARI ». M2602496

CHAMPAGNE FRANÇOIS-DYJA

Dans l'annonce n° M2601141 parue le 28 janvier 2026, il convenait d'ajouter au début de l'annonce : «Suite à l'assemblée générale en date du 31 août 2024,...».

Pour avis : Le liquidateur.

M2602616

SUCCESSION

VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 29/01/2026 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. VREVIN Didier décédé le 10/04/2025. Réf. 0218163020. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

M2602426

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 27/01/2026 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} NGUYEN Ngoc décédée le 13/09/2024. Réf. 0218163022. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

M2602427

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} EMILIEN Lucette décédée le 20/04/2020 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218142119. M2602431

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. POUTRAIN Alain décédé le 04/02/2022 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218147402. M2602433

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} BADART Gisele décédée le 12/09/2020 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218140297. M2602434

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} HEIMBURGER Jacqueline décédée le 14/09/2020 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218140376. M2602435

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} CHIOVENDA Patricia décédée le 03/02/2025 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218153532. M2602436

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. BALSON Christian décédé le 24/09/2024 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218147630. M2602437

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. LARTILLOT Fabrice décédé le 29/12/2023 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218145444. M2602438

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. CORDESSE Sébastien décédé le 28/12/2019 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218066206. M2602440

AVIS DIVERS

M. Roger JEANNIN

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 16 avril 2015, Monsieur Roger Michel JEANNIN, veuf de Madame Denise Aline LANGOUET, demeurant à NOGENT SUR SEINE (10400) 48 rue du Milieu de Champ Calot, né à SOLIGNY LES ETANGS (10400), le 24 septembre 1939 et décédé à ROMILLY SUR SEINE (10100) le 28 juillet 2025, a institué pour légataires universels Monsieur Alain MARSALEIX, Madame Dominique DUGAST et Monsieur Michel FRANÇOIS.

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Marie-Agnès VAN GOETSENHOVEN-SINEGRE, notaire à Nogent-Sur-Seine (10400), 1 rue des Moulins, le 25 novembre 2025, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de sa saisine. La copie authentique a été reçue par le Tribunal Judiciaire de TROYES le 19 février 2026.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Marie-Agnès VAN GOETSENHOVEN, notaire susnommée, référence CRPCEN : 10049, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de TROYES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

M2602320

Aisne

CONSTITUTION

DE SOCIETE



LAURENCY & ASSOCIES
Cabinet LAURENCY & ASSOCIES
Expertise comptable - Audit - Conseil - Gestion sociale
2 rue du Colonel Pierre Servagnat
51200 EPERNAY

ROYER FILS

Par acte SSP du 19/02/2026, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : ROYER FILS.
OBJET SOCIAL : L'achat, la vente, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement d'immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement, ladite activité ayant exclusivement un caractère civil.

SIÈGE SOCIAL : 48 Rue de Montmirail 02540 VIELS-MAISONS.

CAPITAL : 1.000 €.

DURÉE : 99 ans.

GÉRANCE : M. ROYER Valentin, demeurant 48 Rue de Montmirail 02540 VIELS-MAISONS.

CLAUDE D'AGRÈMENT : Cession libre entre associés, ainsi qu'à leurs conjoints, ascendants ou descendants. Cession soumise à agrément dans les autres cas.

Immatriculation au RCS de SOISSONS.

M2602343

FSNR

Société à responsabilité limitée au capital de 2 000 euros
Siège social : 19 avenue du général de Gaulle
02190 BERRY-AU-BAC

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à BERRY-AU-BAC du 25 février 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : FSNR
Forme sociale : Société à responsabilité limitée,

Siège social : 19 avenue du général de Gaulle - 02190 BERRY AU BAC,

Objet social :
l'activité de restauration traditionnelle ; traiteur ; débit de boisson ; organisation de séminaires et manifestation de toutes natures.

la participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance ;

et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,

Capital social : 2 000 euros,
Gérance : Monsieur Florian MÉGUEULLE, demeurant 16 rue Saint-Jean - 02160 LA VILLE-AUX-BOIS-LES-PONTAVERT,

ET Madame Sandra CLARY, demeurant 16 rue Saint-Jean - 02160 LA VILLE-AUX-BOIS-LES-PONTAVERT,

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SAINT-QUENTIN.

La Gérance

M2602588

MODIFICATION

DE STATUTS

SIROT-FERRAND

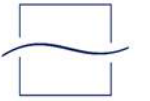
Société civile
au capital de 10.000 Euros
Siège social :
3 rue du Docteur Corlieu
02310 CHARLY SUR MARNE
RCS : Soissons 442 625 018

Aux termes d'une délibération de l'assemblée extraordinaire des associés réunie le 1^{er} février 2026, il a été pris acte du transfert du siège social à compter du 1^{er} février 2026 au 6 rue de la Cave du Bouc - 02310 CHARLY SUR MARNE.

L'inscription modificative sera effectuée au Greffe du Tribunal de commerce de SOISSONS.

Pour avis : La gérance.

M2601079



GROUPE MONASSIER
REIMS



UN GRAIN DE GOURMANDISE

Société par Actions Simplifiée au capital de 10.000,00 Euros
Siège social :
9 rue du Martroy - 02220 BRAINE
995 343 845 R.C.S. Soissons

Par décision unanime des associés en date du 23 février 2026, il a été décidé de modifier l'objet social comme suit : «La Société a pour objet : L'activité de boulangerie, pâtisserie, confiserie, chocolaterie, glaces, sandwiches, traiteur, vente boissons à emporter (non alcoolisées), et toutes opérations pouvant s'y rattacher.»

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis.

M2602527

DISSOLUTION

DE SOCIETE



Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

PHARMACIE DUCAT

Société en nom collectif en liquidation au capital de 60.979,61 Euros

Siège social :
28 Rue Alexandre Dumas
02600 VILLERS COTTERETS
350 407 714 RCS Soissons

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 29/12/2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 29/12/2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur M. Christian DUCAT, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 28 Rue Alexandre Dumas - 02600 VILLERS COTTERETS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SOISSONS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis.

M2602544

CLOTURE

DE LIQUIDATION



48 rue Camille Desmoulins

Société civile immobilière au capital de 90.000 Euros
Siège social : 3 rue Condorcet
02240 RIBEMONT
824 782 684 R.C.S. Saint Quentin

Suivant la délibération du 20 novembre 2025, la collectivité des associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, a donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation pour le même jour. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au GTC de SAINT QUENTIN.

Pour avis.

M2602491

TOUTES
LES SEMAINES
VOTRE JOURNAL
MATOT BRAINE
POUR



COMMISSAIRES PRISEURS

VENTES AUX ENCHÈRES

CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ

AUGMENTATION DE CAPITAL

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

CHANGEMENT DE GÉRANT

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

APPEL D'OFFRES MARCHÉS PUBLICS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

annoncelegale.pamb

@forumeco.com

03 26 40 21 31



matot-braine.fr

est habilité

à PUBLIER VOS

ANNONCES

quotidiennement

sur la MARNE,

L'AUBE,

LES ARDENNES

et L' AISNE



Marché. 125 200 véhicules ont été dérobés en France l'an dernier. Dans près de neuf cas sur dix, au moyen du « mouse jacking », le vol électronique. Cible prioritaire : les SUV.

Une voiture volée toutes les quatre minutes



Les SUV de toutes les marques sont la cible privilégiée des réseaux internationaux.

C'est un fléau qui ne semble pas mobiliser les forces de l'ordre outre mesure. Comme s'il s'agissait d'une fatalité sur laquelle personne n'avait de prise. Et pourtant les vols de véhicules pourrissent le quotidien de nombreux français chaque année avec des conséquences pratiques et financières, parfois significatives. Encore davantage quand on sait que le malus écologique qui peut culminer à plusieurs dizaines de milliers d'euros n'est jamais remboursé par les assurances.

Selon les chiffres du ministère de l'Intérieur, révélés par la 9e édition du baromètre des vols de l'Observatoire Coyote Secure, 125 200

véhicules ont disparu en France en 2025 – un toutes les quatre minutes – hissant notre pays en tête de ce triste palmarès européen. On a les records qu'on peut... C'est près de 10% de moins que l'année précédente. Ce recul relatif peut s'expliquer par l'intensification de la lutte contre le narcotrafic dont les vols automobiles constituent souvent une activité complémentaire.

D'avantage que les tentatives avec violence, spectaculaires mais rares, la quasi totalité des disparitions s'effectue dans une discrétion quasi absolue. C'est le cas de 89% d'entre elles grâce au « mouse jacking », c'est à dire en déjouant

les protections électroniques souvent illusoirement supposées prévenir les vols. Un jeu d'enfant pour les équipes spécialisées qui neutralisent les systèmes de sécurité, déverrouillent et démarrent le modèle convoité en quelques minutes. Un problème que certains constructeurs semblent traiter avec désinvolture alors qu'année après année, ce sont les mêmes modèles qui disparaissent. Avantage majeur de ces techniques : ne pas provoquer de dégradations sur les véhicules. 93% des voitures retrouvées par Coyote grâce à son dispositif n'ont pas subi de dégâts ou très peu. Cela facilite la revente à des

tarifs plus élevés.

Sans surprise, ce sont les SUV qui sont la cible prioritaire des voleurs. L'an dernier, ils ont représenté 69% des véhicules volés, équipés du système Coyote. Une augmentation de 3% par rapport à 2024. Les hybrides de tous types concentrent la moitié des vols. Rien de plus logique puisqu'ils sont de plus en plus nombreux en circulation. Les vans et camping-cars sont de plus en plus prisés avec une augmentation de 30% de disparitions en un an. Idem pour les utilitaires légers qui concentrent 11% des vols contre 8% un an plus tôt.

UNE FACTURE DE 600 MILLIONS D'EUROS PAR AN

Tous les français ne sont pas égaux face aux vols de voitures. La moitié sont concentrés sur Paris et l'Île de France. Vient ensuite la région des Hauts de France avec 20% du total alors que le Grand Est se distingue par une hausse de 20% des disparitions. Hauts de France, Grand Est : la proximité des frontières belges, luxembourgeoises, néerlandaises et allemandes peut expliquer ces chiffres. Confirmation : Coyote récupère à l'étranger près de 52% de voitures à l'étranger dont la moitié en Belgique et 20% en Allemagne.

Après avoir été dérobés, les véhicules passent très vite les frontières où ils sont « transformés » pour effacer leur identité initiale et s'offrir une nouvelle virginité : numéros de série et gravage effacés, etc... De quoi les remettre sur le marché

sans risquer d'être repéré. Indispensable quand on sait que plus de la moitié d'entre eux sont vendus dans les pays frontaliers de la France. Si les « exportations » vers les pays du Maghreb, l'Afrique de l'Ouest, via des containers, ou l'Europe de l'Est constituent toujours un débouché important, elles ne concernent plus que 30% du total.

Selon les statistiques de France Assurance qui regroupe la quasi totalité des sociétés spécialisées, le coût global des vols de voitures est en très forte augmentation : +138% entre 2015 et 2024. Cela représente une facture totale de 600 millions d'euros par an. Avec pour conséquence une augmentation des primes d'assurances, plus importante pour les modèles les plus prisés de ces filières internationales, mais que tous les automobilistes paient. Qu'on leur dérobe leur véhicule ou pas ! Les parades sont multiples et plus ou moins efficaces.

Elles permettent de compliquer la tâche des malfaiteurs. Purement mécanique, comme les bloque volant ou bloque pédale ou électroniques comme les alarmes, leur objectif est avant tout dissuasif. Lorsque le mal est fait, le système Coyote constitue à ce jour le moyen le plus efficace de retrouver sa voiture en France ou ailleurs... Cela impose un investissement financier mais compte-tenu des tarifs des modèles actuels cela mérite réflexion.

DOMINIQUE MAREE

Yaris Cross : la reine du fabriqué en France

L'unité de production nordiste de Toyota d'Onnaing a de nouveau battu un record en 2025, faisant des Yaris et Yaris Cross les voitures les plus assemblées en France.

Jamais encore, l'unique site industriel de Toyota en France n'avait enregistré une telle performance. L'an dernier, Toyota Motor Manufacturing France (TMMF), situé dans le département du Nord à proximité de Valenciennes, a produit 283 465 voitures. Le précédent record n'était pas vieux puisqu'il datait seulement de l'année précédente où 279 613 Yaris et Yaris Cross, les deux modèles fabriqués à Onnaing, avaient été montées sur les chaînes de l'usine nordiste. Ces Yaris et Yaris Cross « made in France » sont exportées dans de nombreux pays, au-delà même des frontières de l'Europe.



Pour atteindre ces chiffres, le n°1 mondial a mis au point une organisation du travail performante avec trois équipes successives opérant en continu cinq jours sur sept, de façon à être capable de « sortir » jusqu'à 1 250 voitures chaque jour. Au total, le site emploie 5000 personnes. C'est de loin le plus important employeur industriel de la région. Ces statistiques confirment la réussite de l'implantation française de Toyota, effective depuis un quart de siècle, à laquelle le constructeur a consacré un investissement dépassant 1,5 milliards d'euros.

Dédié à la famille Yaris, TMMF produit exclusivement des

modèles hybrides. Après avoir longtemps été le seul et unique modèle assemblé sur les chaînes locales, la Yaris classique a été rejointe par la version Cross. Avec succès puisque la Yaris Cross concentre désormais 75% du total de la production avec 212 539 unités. Cela en fait pour la quatrième année consécutive la voiture la plus fabriquée en France. Un label, répondant à des critères rigoureux, que Toyota a été le premier constructeur automobile à obtenir et qui constitue sa chasse gardée depuis de nombreuses années.

D.M.

Chiara Villa. La Milanaise passionnée de théâtre dirige la scène conventionnée troyenne depuis cinq mois..

Le nouveau langage de la Madeleine



Chiara Villa.

« Je veux essayer. » Chiara Villa apporte un nouveau souffle pour la culture régionale au théâtre de la Madeleine à Troyes. Une milanaise dans un théâtre à l'italienne, cela ne s'invente pas. La nouvelle directrice de la scène conventionnée propose un projet articulé autour des « Nouveaux langages ». Un spectre large qui couvre les nouvelles technologies, les textes revisités et l'inclusion, dont l'objectif vise à ramener les Audois au théâtre et surtout à discuter et à échanger. Chiara Villa veut retrouver la force du groupe et de la pensée. « Avec le théâtre, c'est encore possible ! »

Subventionnée par la Ville de Troyes, le ministère de la Culture et la Région Grand Est, la scène conventionnée assure au directeur « une liberté de programmation, c'est très important pour moi. Bien sûr, il y a un dialogue avec les trois tutelles, c'est stimulant et enrichissant pour proposer des projets. » Chiara doit ainsi promouvoir les compagnies de la Région, l'émergence et la coproduction de nouvelles compa-

gnies départementales, nationales ou internationales, dès lors qu'elles peuvent entrer dans le projet « Nouveaux langages - Jeunesse ». Un projet associé à la candidature de Chiara Villa et qui a été décisif pour son recrutement.

« Il y a trois choses importantes dans les Nouveaux langages. Tout

« La culture est un bien commun, elle participe à faire grandir les gens. »

d'abord, le spectacle vivant qui analyse, interagit, raconte les nouvelles technologies et l'utilisation des réseaux sociaux, de l'intelligence artificielle. Le deuxième volet aborde la réécriture. Revisités, réinterprétés, réécrits, les textes classiques peuvent être aussi juste un commencement pour créer autre chose, pour que les équipes du spectacle vivant s'en emparent pour retransmettre à leur

manière les mythes ou les auteurs. » Le projet promeut aussi l'utilisation de toutes les langues dans le spectacle et un volet sur l'inclusion complète le projet. « Je pense à une collaboration avec le Centre dramatique pour la création adaptée de Morlaix, pour les artistes porteurs de handicap au niveau professionnel, pour voir comment ces artistes retravaillent ces langages et comment le public peut suivre le spectacle. » Chiara pense ainsi aux lunettes pour décrire le spectacle ou aux gilets qui vibrent pour faire ressentir des choses et mettre la technologie à la disposition d'un public. Il existe aussi des oreillettes pour décrire les scènes aux malvoyants, mais les outils sont coûteux. Le projet inclusif pourrait être opérationnel dans un ou deux ans.

CULTIVER L'ESPRIT CRITIQUE

Les nouvelles technologies concernent certes la jeunesse, mais également les adultes. « Toute cette génération-là a besoin de se souvenir que de laisser les enfants devant les ordinateurs portables ou le téléphone n'est pas la meilleure chose à faire. Il n'existe pas de contradiction avec un téléphone. Ils oublient le concept de discussion et de rencontre, chose que je mettrai en avant dans le théâtre avec des discussions. Nous devons arrêter de sortir du théâtre en disant juste « j'ai aimé » ou « je n'ai pas aimé », on like ou pas. Je veux enlever ce concept de consommation de théâtre et dire qu'il s'agit d'un endroit ouvert où les personnes viennent discuter. Quand quelqu'un ne va pas dans notre direction, cela peut être super enrichissant d'en parler. »

Chiara Villa souhaite aussi démocratiser le théâtre et remettre La Madeleine au centre d'un travail artistique pour tous les publics. Les artistes associés aux programma-

faisait ses études.

Si l'équipe reste encore restreinte avec quatre personnes, Chiara Villa voit plus loin pour animer le lieu. Ainsi, l'aquarium du théâtre deviendrait un espace d'échanges avec des artistes, des écrivains, des scientifiques. La création de « Mini-Fest » irait aussi en ce sens avec des créations autour de thématiques sociétales.

DE MILAN AU GRAND EST

Née à Milan, Chiara a fait ses études à Paris. « Je faisais du théâtre au lycée, j'avais 16 ans. J'ai travaillé avec une metteuse en scène du théâtre Piccolo de Giorgio Strehler à Milan et nous avons présenté les Oiseaux d'Aristophane dans l'amphithéâtre de Syracuse au festival classique pour les jeunes. J'avais fait la scénographie, les costumes et ce qui m'a plu, c'est la mise en scène. Il y a eu quelque chose de très fort et c'est devenu évident. J'avais le mythe de la France et de la Sorbonne et je voulais rencontrer Georges Mahu, grand spécialiste du théâtre et il enseignait à la Sorbonne ». Chiara Villa fonde ensuite sa compagnie Villatheatre à Strasbourg. Elle enchaîne les expériences au Centre d'art dramatique de Colmar, puis comme metteuse en scène pour l'Opéra Studio à l'Opéra du Rhin. Puis, elle codirigera la Friche Laiterie de Strasbourg, une association dédiée aux arts vivants. Chiara Villa y restera avec d'autres artistes pendant quatre ans. « Je suis repartie ensuite à Paris pour faire une formation de chef de projets culturels. » Après deux ans au conservatoire des Arts et Métiers, elle rejoint les théâtres Gérard Philippe et Jean Villard de Champigny-sur-Marne. Quand elle voit le poste de directrice de la scène conventionnée d'intérêt national au théâtre de la Madeleine de Troyes, Chiara se positionne. « Ici, je peux mettre mes compétences à disposition d'une ville qui est à 1h30 de Paris, une ville dans le Grand Est, région que je connais bien, dont je connais énormément d'acteurs culturels et de responsables de structure, tout comme je connais les acteurs culturels et les responsables de structure d'Île-de-France. Donc, je peux faire le lien entre les deux régions. Il y a énormément de possibilités de partenariats entre la Madeleine et tout le territoire. »

Passionnée de design et amatrice de natation pendant son temps libre, Chiara prend ses marques dans la ville et a le temps de réfléchir. Au théâtre. À l'humanité. À ce que le théâtre peut apporter à l'humanité. « Le soir, quand je me couche, je suis particulièrement inquiète de la situation nationale et internatio-

nale avec les guerres, les extrêmes et le recul des droits sociaux. Je sais ce que c'est d'avoir des extrémistes en Italie. Alors le matin quand je me lève, ce qui m'anime, c'est que grâce et à travers la culture, j'arrive à discuter de tout cela. Que l'on se rende compte qu'il ne faut pas reculer et qu'il faut considérer le bien commun. La culture est un bien commun, elle participe à faire grandir les gens. Il faut retrouver cette capacité à défendre les valeurs démocratiques de l'Europe. Je suis inquiète de voir que les jeunes peuvent être utilisés avec les nouvelles technologies. C'est pour cela aussi les « Nouveaux langages ». Je veux pouvoir dire que j'ai essayé. Si je n'y arrive pas, c'est que le public a fait son choix. Le concept du choix est très important. Je veux que nous soyons devant nos propres responsabilités. »

MARIE BÉATRICE PADIRAC

26 décembre 1972
Naissance à Milan, Italie.

2002
Maîtrise en Arts vivants à l'université de Bologne.

2015-2018
Co-directrice de la Friche Laiterie de Strasbourg.

2019
Formation chef de projet culturel à Paris. Chef de projet culturel au conservatoire des Arts et Métiers de Paris.

2023-2025
Directrice des théâtres Gérard Philippe et Jean Villard de Champigny/Seine.

Octobre 2025
Directrice de la scène conventionnée d'intérêt national de Troyes.



Retrouvez tous nos portraits sur **matot-braine.fr**

